

PRESENTATION

Cette publication est le produit de discussions collectives et de recherches effectuées notamment dans le cadre des séminaires de doctorat de 3^e cycle des facultés de droit et science politique d'Amiens et Reims. Elle vise à mettre en évidence quelques-unes des implications possibles de l'utilisation d'un modèle général « Centre/périphérie » pour rendre compte des phénomènes politiques.

Ce modèle n'est pas tout à fait inconnu dans l'analyse politique et on s'y réfère même couramment dans trois domaines précis : il sert à décrire les mécanismes d'échanges qui s'effectuent, au niveau territorial, entre le national et le local (voir les travaux de P. Grémion et J.C. Thoenig) ; il conduit à dégager certaines caractéristiques fondamentales du processus de développement politique et de constitution des nouveaux Etats (voir les travaux de Bendix et d'Eisenstadt) ; il permet d'analyser les rapports d'inégalité et de dépendance entre Etats au niveau mondial (voir les travaux de S. Amin). Cependant, ces différents exemples ne débouchent, ni sur un cadre théorique d'ensemble, ni sur une problématique cohérente. D'abord, ils restent cloisonnés et juxtaposés et n'interfèrent pratiquement pas les uns sur les autres ; or, un modèle implique un certain degré de généralité, rendant possible l'intégration et le dépassement des applications particulières. Ensuite, ils s'attachent tous à décrire ce qui se passe à l'intérieur de systèmes, censés être relativement homogènes et stables ; or, le fonctionnement des systèmes dépend avant tout des relations qu'ils établissent avec leur environnement, avec leur milieu écologique. Enfin, ils tendent à donner aux concepts « centre/périphérie » une traduction matérielle, une épaisseur organique : il y aurait, d'une part un appareil central et dominateur, d'autre part des organes périphériques et assujettis ; or, cette réification est tout à la fois fragile et réductrice, dans la mesure où la ligne de démarcation entre le centre et la périphérie est fluctuante et évolutive.

Le modèle « centre/périphérie » ne peut atteindre un degré de généralité satisfaisant et devenir réellement opérationnel qu'à condi-

tion de le rattacher à la théorie des systèmes. Tout système est, en tant que cristallisation spécifique, caractérisé par un principe d'ordre qu'il cherche à maintenir contre les perturbations extérieures; mais il est aussi, organiquement et génétiquement, lié à un certain milieu, qui lui procure les ressources dont il a besoin pour survivre. La dialectique « centre/périphérie » exprime cette double attraction contradictoire à laquelle sont soumis les systèmes vivants; « centre » et « périphérie » ne sont donc que des notions métaphoriques, représentant les deux pôles théoriques entre lesquels oscillent les systèmes, tirillés entre leur identité propre et leur appartenance écologique. Le modèle « centre/périphérie » apparaît, à ce titre, comme un modèle très général, transposable à l'ensemble des systèmes vivants. En l'appliquant au domaine politique, on dévoile du même coup les contraintes fondamentales qui pèsent sur le système politique *en tant que* système, et qui commandent aussi bien ses formes d'organisation que sa logique de fonctionnement.

Jacques CHEVALLIER.

LE MODELE CENTRE/PERIPHERIE DANS L'ANALYSE POLITIQUE

PAR

Jacques CHEVALLIER

Professeur à l'Université d'Amiens

1° La théorie générale des systèmes a permis de dégager les données fondamentales qui commandent l'organisation et le fonctionnement des systèmes vivants : tout système résulte d'un processus de différenciation au sein d'un milieu physique, biologique ou social, jusqu'alors homogène; certains des éléments de ce milieu s'articulent, s'agrègent, se coagulent, pour donner naissance à des formes organisées et stables, à des ensembles molaires, qui évoluent ensuite de manière relativement autonome. Tout système présente donc, comme le souligne bien E. Morin (1), une double caractéristique d'appartenance écologique et d'identité propre : issu génétiquement d'un milieu auquel il reste attaché par de multiples fibres, il s'en distingue par la création d'un ordre spécifique, d'une cohésion interne, d'une unité négative. L'émergence d'un système organisé entraîne une démarcation, une coupure, une fracture, entre le « dedans » et le « dehors », l'intérieur et l'extérieur, ce qui est intégré à l'ordre organisationnel et ce qui reste incontrôlé, désordonné et disparate.

Tout au long de son existence, le système garde des relations ambivalentes avec son milieu d'origine : d'une part, il cherche à préserver son ordre spécifique contre le désordre ambiant, contre les flux moléculaires qui risquent de le corroder et de le détruire; d'autre part, il ne peut survivre et se développer qu'en puisant à l'extérieur les ressources et l'énergie nécessaires. La communication

(1) *La méthode* : I. *La nature de la nature*, Seuil, 1977, pp. 202-205.

avec l'environnement représente à la fois une menace et une exigence vitale pour les systèmes organisés, qui sont soumis de ce fait à une double attraction divergente : l'une centripète, par laquelle ils se replient sur eux-mêmes, par un mouvement de réversion et d'introversion destiné à sauvegarder leurs principes d'organisation; l'autre centrifuge, qui les conduit à s'extravertir, à se tourner vers l'environnement pour établir avec lui des relations continues d'échange. Cette double attraction alternative crée une tension permanente et un afflux d'énergie indispensable à la production, à la création, à l'innovation. En entraînant l'établissement d'une distance, la formation d'un espace, l'écartèlement bipolaire permet d'animer ce qui ne serait sans lui que matière inerte et statique : toute activité physique, psychique et sociale n'est possible que par la division, par la création de pôles diversifiés et hétérogènes; elle exige antagonisme et affinité, répulsion et attraction, concurrence et complémentarité, dissociation et association. La nature, l'individu, la société ne se produisent et reproduisent que dans/par le conflit, qu'en se déchirant eux-mêmes entre des principes de fonctionnement antagoniques.

2° Ce schéma général de fonctionnement qu'on retrouve dans tous les systèmes vivants peut être formalisé dans un modèle « centre/périphérie » : par « centre », on entend le principe d'ordre, d'unité, de cohérence, qui est au cœur de tout système organisé; par « périphérie », on entend les éléments désordonnés, disparates et atomisés qui gravitent à la frontière du système et échappent à son emprise. Ces deux notions sont relatives l'une à l'autre et forment un couple indissociable; reflétant la division, la séparation, la contradiction provoquées par l'apparition d'un système organisé, elles restent, en tant que telles, unies symbiotiquement et se parasitent mutuellement : non seulement l'ordre ne peut être défini que par opposition au désordre qu'il combat, et le désordre n'a de sens que rapporté à l'ordre qu'il récuse, mais encore l'ordre est produit à partir du désordre, qui renaît lui-même sans cesse de l'ordre institué.

Ainsi conçues, « centre » et « périphérie » sont des notions purement métaphoriques, représentant les deux pôles théoriques entre lesquels oscillent les systèmes, tiraillés entre leur identité propre et leur appartenance écologique. Comme tout modèle scientifique (2), le modèle construit à partir de ces métaphores n'a pas de valeur en soi, mais seulement en fonction des réalités qu'il est susceptible de dévoiler et d'analyser. Sa première qualité est son degré de généralité : il permet de dégager des propriétés communes, des analogies de fonctionnement, valables pour l'ensemble des systèmes vivants, et il

(2) Pour J. LECA, (*R.F.S.P.*, 1977, pp. 571-572), « centre/périphérie » est un « paradigme », c'est-à-dire un cadre de référence conceptuel « visant à organiser la façon d'aborder un objet concret, à découper un certain nombre de questions à propos de cet objet, à élaborer des méthodes d'établissement et d'évaluation des preuves, à formuler des généralisations découlant de ces preuves ».

peut dès lors être transposé à des ordres de réalités très différents. Le modèle « centre/périphérie » met à nu la division fondamentale et substantielle du réel, déchiré entre l'ordre et le désordre qui s'opposent et se combattent sans cesse, tout en n'existant que l'un par rapport à l'autre. Cette dialectique traverse aussi bien la société que l'individu. L'organisation sociale présuppose la division, la différenciation et la lutte entre une instance d'ordre et de cohésion qui entend imposer sa Loi et assujettir les participants, et des éléments épars de désordre et de désagrégation; et c'est cette division fondamentale qui rend possible la « production du social » et fonde une société qui n'existe « qu'en se posant contre elle-même » (3). De même, la structure psychique est le siège d'un conflit originaire et irréductible, qui est aussi la condition de la production psychique (4). Le modèle « centre/périphérie » offre également un cadre conceptuel adéquat pour analyser les relations unissant les systèmes organisés à leur environnement et l'influence qu'elles exercent sur la stratification interne et l'évolution de ces systèmes. Tout système est guetté par une double mort : celle qui est tapie à l'intérieur, en son centre, et celle qui surgit de l'extérieur, de la périphérie. Le principe d'ordre des systèmes organisés est aussi un principe de mort, et la tendance centripète un mouvement de réversion mortifère (5); ils n'échappent à la mort par asphyxie qu'en se projetant sans cesse vers l'extérieur et en captant à la périphérie l'énergie vitale dont ils ont besoin pour subsister (6). Mais la tendance centrifuge comporte le péril inverse de dissolution dans le désordre ambiant (7). Tout système est donc amené à opérer un compromis entre ces deux attractions opposées et la nature de ce compromis influe nécessairement sur son équilibre interne et sur sa stabilité. Le modèle conduit à dégager une gamme de relations, une échelle d'attitudes, vis-à-vis de l'environnement, qu'on retrouvera sous des formes phénoménales différentes chez tous les systèmes vivants.

(3) M. GAUCHET, « L'expérience totalitaire et la pensée de la politique », *Esprit*, 1976.

(4) La théorie freudienne des pulsions coïncide assez bien avec le modèle « centre/périphérie ». Les pulsions de vie assurent la préservation et la reproduction de l'appareil psychique par l'intégration incessante de nouvelles tensions, alors que les pulsions de mort révèlent un mouvement centripète de réversion mortifère par lequel l'appareil psychique se referme sur lui-même, réprime son dynamisme vital, et lui substitue une tendance régressive et destructrice. Dans *l'Anti-Œdipe* (Ed. Minuit, 1972), Deleuze et Guattari voyaient pour leur part dans les rapports d'attraction/répulsion du « corps sans organes » et des « machines désirantes », l'origine et la condition de la production désirante.

(5) Par exemple, chez l'enfant autistique.

(6) Freud montre bien qu'alors que les manifestations de l'Eros sont évidentes et bruyantes, l'instinct de mort travaille « silencieusement, dans l'intimité de l'être vivant, à la dissolution de celui-ci » (*Malaise dans la civilisation*, 1929, P.U.F., 1971, p. 74).

(7) Par exemple, dans la schizophrénie.

3° Le recours au modèle général « centre/périphérie » dans l'analyse politique paraît devoir être particulièrement fructueux. Ce modèle joue en fait à deux niveaux différents. Il permet d'abord d'analyser le rapport politique/sociétal. Le système politique ne couvre qu'une partie, plus ou moins étendue, du champ social, ce qui l'amène à entretenir des relations réversibles d'échange avec sa périphérie sociale; s'il s'efforce de l'assujettir et de projeter sur elle son ordre spécifique, il subit aussi sa pression désordonnée et perturbatrice. Du système d'échanges qui s'établit dépend la nature et l'étendue de l'emprise du politique sur la société.

Le modèle « centre/périphérie » est ensuite retranscrit et reproduit homothétiquement, au sein même du système politique, et à tous ses niveaux, sous forme d'une division entre un pôle central et un pôle périphérique; on retrouve donc au cœur de l'ordre institué la coupure, la différenciation, la distanciation, qui crée la tension nécessaire au fonctionnement du système, mais introduit aussi le rapport de pouvoir. Incarnant l'unité du système, maîtrisant le code dominant, le pôle central cherche à imposer sa Loi au pôle périphérique; mais il a aussi besoin de sa médiation pour communiquer avec l'extérieur, extraire les ressources nécessaires à sa survie et échapper à l'entropie : le rapport est donc, là encore, réversible et non réductible à une domination unilatérale et sans partage du centre sur la périphérie. Ce rapport ambivalent traverse la totalité du champ politique. Il se traduit dans les structures étatiques par la construction d'un appareil central, qui prétend disposer du monopole d'impulsion et d'orientation, et de points d'ancrage périphériques, territoriaux ou fonctionnels. Cependant, la dialectique « centre/périphérie » ne se limite pas aux seuls appareils d'Etat; elle s'applique aussi « au-delà » et « en deçà » de l'Etat. Elle déborde le cadre des Etats nationaux pour s'étendre aux rapports internationaux, et il n'est pas indifférent à cet égard que la problématique « centre/périphérie » soit désormais très largement utilisée pour rendre compte du fonctionnement du système mondial : les rapports entre Etats entraînent des phénomènes de développement inégal et de dépendance, qui révèlent l'emprise du modèle. Mais celui-ci étend ses ramifications plus profondément encore : il imprègne le réseau serré des micro-institutions qui rattachent, soudent les individus à l'ordre institué, et chacune de ces institutions connaît le même processus de mise à distance, constitutif du rapport de domination/sujétion; et surtout, il traverse de part en part les individus, qui reproduisent eux-mêmes, dans leurs pratiques quotidiennes, la même dialectique de périphérisation/centralité (8). Ce modèle est donc diffusé à tous les

(8) La distinction faite par G. Deleuze et F. Guattari dans l'Anti-Œdipe, entre les formations moléculaires de production désirante, dépourvues de statut dimensionnel, de positions fixes et produites par de libres connexions, et les ensembles molaires de production sociale, qui occupent un espace structuré, ordonné et régi par des lois stables, recoupe assez exactement la dialectique « centre/périphérie » : molécu-

niveaux du système politique, ce qui entraîne des croisements et glissements incessants et complexifie les circuits de prise des décisions. La cohésion de ces multiples lieux macro/micro-scopiques de pouvoir est néanmoins assurée par le fait qu'ils véhiculent le même code social.

Le modèle « centre/périphérie » fournit donc un cadre général d'interprétation permettant de rendre compte des deux dimensions essentielles, et complémentaires, de la réalité politique : d'une part, des conditions d'insertion du système politique dans la société; d'autre part, de la stratification interne et des mécanismes de prise des décisions au sein de l'ordre politique institué.

I — LA DIALECTIQUE CENTRE/PERIPHERIE DANS LE RAPPORT POLITIQUE/SOCIÉTAL

L'apparition de l'Etat produit au sein de la société une coupure décisive : elle se traduit par l'autonomisation d'une sphère politique, par l'émergence d'un lieu de pouvoir distinct et spécialisé, qui prétend incarner l'unité de la société et monopoliser l'usage de la violence. Autour de ce lieu de pouvoir va s'établir, par un phénomène de différenciation progressive et de complexification croissante, un système organisé et stratifié, régi par une logique globale de fonctionnement. Ne couvrant, malgré ses prétentions totalisantes, qu'une partie de l'espace social, ce système politique entre en relations d'opposition dynamique avec la périphérie sociale qui échappe à son emprise : l'ordre dont il est porteur, et qui s'exprime dans le concept d'intérêt général, se présente comme antagonique au désordre d'une société civile, déchirée par l'opposition des intérêts particuliers. Cet ordre, le système politique peut chercher à l'imposer en luttant contre les forces centrifuges qui risqueraient de le mettre en péril, ou au contraire s'efforcer de l'enrichir sans cesse en y intégrant les éléments compatibles avec ses caractéristiques fondamentales.

laire/moltaire constituent, dans le psychisme, deux pôles opposés — dont l'un exprime la spontanéité du désir vagabond, en perpétuelle errance, et l'autre l'assujettissement à l'ordre institué —, qui renvoient sans cesse de l'un à l'autre et se conditionnent réciproquement ; toute chaîne moléculaire reproduit des blocs entiers de code ou d'axiomatisation molaire, et à l'inverse toute machine sociale est formée de pièces de machines désirantes. Cette distinction a été approfondie par G. Deleuze et C. Parnet (*Dialogues*, Flammarion, 1977, pp. 151 ss) qui considèrent que les individus et les groupes sont faits de trois sortes de lignes entrecroisées et prises les unes dans les autres : les lignes molaires de segmentarité dure, correspondant aux territorialités diverses qui découpent, quadrillent et s'accumulent en plan d'organisation (sédentaires) ; les lignes de flux moléculaires, situées sur un autre plan et qui filent entre les segments durcis et molarisés (migrantes) ; la ligne de fuite ou de plus grande pente, qui emporte vers une destination inconnue et nouvelle (nomade). Ces trois types de lignes forment un « agencement », dans lequel il y a multiplicité de dimensions, de lignes et de directions qui s'entrecroisent et se parasitent réciproquement.

A. — LA SPECIFICATION DU POLITIQUE

Sauf à surestimer le rôle du politique et à l'ériger en centre privilégié d'intégration sociale, le rapport politique/sociétal ne saurait être posé purement et simplement en termes d'opposition ordre/désordre. S'il possède une cohésion interne spécifique, le système politique fait partie d'un ordre social plus large. Reproduisant et diffusant le code social dominant, les formes sociales instituées sont nécessairement connectées entre elles et indissociables les unes des autres. Cependant, cet entrelacement institutionnel, aussi serré soit-il, n'assure jamais un contrôle social total : à la jointure des diverses institutions, apparaissent et ré-apparaissent sans cesse des éléments hétérogènes et hétérodoxes, des discours et pratiques en rupture avec l'ordre existant. Le système politique doit de ce fait affronter, à l'instar des autres institutions sociales, mais avec des moyens de normalisation privilégiés, un mouvement constant de périphérisation, qui n'est pas seulement expression d'une marginalisation politique, mais aussi déviance plus générale par rapport à l'ordre social.

1) L'ESPACE POLITIQUE.

La constitution d'un espace politique comme lieu de pouvoir social distinct révèle un processus fondamental de division de la société et l'établissement de rapports de domination/sujétion : il y a désormais séparation radicale entre les gouvernants qui occupent l'espace politique et ont, à ce titre, la possibilité d'imposer leur Loi aux autres membres de la société, et les gouvernés qui subissent cette Loi; cette déchirure crée en même temps le mouvement d'opposition bipolaire et de tension dynamique indispensable pour assurer la production du social, l'« historicité » (9). Cependant, l'espace politique n'est lui-même qu'un lieu de pouvoir; il coexiste avec d'autres espaces sociaux différenciés et ségrégués, et la distinction gouvernants/gouvernés n'est pas le seul clivage existant au sein de la société; par centralité, il faut entendre le principe d'ordre que le système politique porte en lui comme tout système organisé — ce qui n'implique pas nécessairement la prééminence des rapports de domination politiques.

a) *La constitution de l'espace politique.*

Ainsi que l'ont montré les travaux de P. CLASTRES (10), si la question du pouvoir se pose dans toutes les sociétés, elle est résolue de

(9) A. TOURAINE, *Le désir d'histoire*, Stock, 1977, p. 114.

(10) *La société contre l'Etat*, Ed. Minit, 1974, pp. 168 ss, « Archéologie de la violence », *Libre*, n° 1, 1977, pp. 156 ss.

manière fondamentalement différente dans les sociétés primitives, sans Etat, et les sociétés modernes ou historiques, avec Etat; et une ligne de démarcation rigoureuse paraît bien séparer les deux types d'organisation sociale.

1° La société primitive ne connaît ni espace politique différencié, ni phénomènes d'exploitation et d'aliénation. Elle est, par essence égalitaire. Sans doute, le chef occupe-t-il une position sociale spécifique, mais sa fonction est d'ordre purement technique et n'implique aucun pouvoir de coercition sur les membres du groupe : pour résoudre les conflits internes, le chef ne dispose que du seul usage de la parole (devoir de parole); et toute tentative de dépassement de ce rôle est inéluctablement vouée à l'échec. L'absence de lieu de pouvoir exclut du même coup le rapport d'exploitation lié à l'extraction d'un surproduit social au profit d'une classe dominante : maîtres de leur activité et de la circulation des produits de cette activité, les hommes ne produisent en principe que ce qui leur est strictement nécessaire pour survivre; et si un surplus apparaît, il ne fait pas l'objet d'une accumulation, mais d'une redistribution, par application du code du don, de l'échange, alors dominant.

Pourtant, s'il n'y a pas dans la société primitive d'espace politique séparé, cela ne signifie pas que le problème du pouvoir soit ignoré. D'abord, la société primitive ne maintient son indivision qu'au prix d'un effort permanent, qui s'exprime à l'intérieur par une très forte emprise sur les membres, destinée à réprimer le « mauvais désir de pouvoir/soumission », et à l'extérieur par des guerres, dont la fonction est de reproduire la dispersion originaire et d'interdire toute entreprise unificatrice : les guerres ont une portée « centrifuge »; elles visent à combattre la tendance « centripète » qui aboutirait à l'érection d'un centre politique, d'un Etat, et à l'instauration d'un ordre s'imposant aux collectivités composantes. Ensuite, la société primitive ne règle le problème du pouvoir en son sein qu'en projetant son principe et son fondement hors d'elle-même. Pour M. GAUCHET (11), aucune société ne peut se concevoir sans scission, division, séparation avec elle-même; elle comporte nécessairement un principe d'unité, un lieu à partir duquel elle peut être comprise et ordonnée : il s'agit là d'un élément irréductible, inhérent à la socialité, constitutif du lien social. Mais ce lieu de pouvoir, la société primitive le place de telle manière que personne en son sein ne peut prétendre valablement l'occuper : reportant au-dehors son principe fondateur, elle évite la constitution d'un centre de pouvoir intra-sociétal par une « excentration » radicale et se préserve de l'aliénation de l'homme par l'homme par une aliénation totale de son sens, par une « dépropriation » systématique; le pouvoir existe, mais il n'est pas pour les hommes. C'est donc par la croyance religieuse que la société primitive échappe à la division sociale; il y a un ordre sacré, et

(11) « La dette du sens et les racines de l'Etat », *Libre*, n° 2, 1977, p. 5.

donc hétéronome, qui s'impose à tous et que personne, dans la société, ne peut maîtriser. Enfin, cet ordre sacré est traduit dans la société par un système de contraintes symboliques et de marquage des corps très dense et très rigoureux. L'inexistence d'un pouvoir de coercition n'implique pas pour autant la libération des individus, qui se trouvent au contraire assujettis par un réseau serré de dispositifs de normalisation et de contrôle des comportements, qui font l'objet d'une forte intériorisation (12).

2° Le passage de la société primitive à la société moderne est caractérisé par le reflux de l'altérité, le rabattement du pouvoir, à l'intérieur de la société et par la division qui s'établit au sein du corps social, jusqu'alors homogène et indifférencié, entre dominants/dominés. Le rapport de domination/sujétion n'est plus extériorisé, extranéisé, mais il traverse désormais la société de part en part, et se traduit par la constitution de lieux de pouvoir intra-sociétaux. Certains individus au sein de la société seront les représentants de l'« invisible », les maîtres du sens, et auront la faculté de parler, de commander, au nom de la Loi. Ce rapport se matérialise en rapport d'exploitation, dès l'instant où il permet la mise au travail et la création d'un surproduit social : les hommes sont tenus de produire au-delà de ce qui leur est nécessaire pour satisfaire leurs besoins individuels et le surplus est récupéré et géré par ceux qui maîtrisent les ressorts essentiels du pouvoir. Le renversement des principes sur lesquels était basée la société primitive s'explique par des considérations variées : la perturbation des mécanismes de régulation démographique et guerrière a engendré des déséquilibres économiques et favorisé la création de grandes entités dans lesquelles l'indivision n'est plus concevable ; le déclin des contraintes symboliques a compromis la diffusion des valeurs fondamentales et affaibli l'intégration ; enfin, le désir de pouvoir, longtemps contenu et réprimé, s'est épanoui dans la parole prophétique qui, comme « pouvoir de parole » s'oppose au « devoir de parole » du chef.

(12) D'où la controverse, à vrai dire sans grand intérêt, sur les mérites comparés des systèmes de contrôle social appliqués dans les sociétés primitives et dans les sociétés modernes. Pour toute une série d'auteurs (P. BIRNBAUM, « Les origines de la domination politique », *R.F.S.P.*, 1977, p. 5 ; M. AUGÉ, *Pouvoirs de vie, pouvoirs de mort*, Flammarion, 1977 ; J. W. LAPIERRE, *Essai sur le fondement du pouvoir politique*, Aix, 1968 et *Vivre sans Etat*, Seuil, 1977), les sociétés primitives seraient en fait infiniment contraignantes pour leurs membres et l'apparition de l'Etat serait, sous cet angle, un facteur de libération des individus et de progrès social. Ce type de comparaison est toujours très hasardeux, et les jugements de valeur sont, en l'espèce, inadéquats : chaque société doit être, non pas idéalisée et érigée en modèle, mais étudiée pour elle-même, dans sa logique propre d'organisation et de fonctionnement. La seule réserve qu'on peut formuler à l'égard de l'analyse de P. Clastres est d'ordre terminologique : l'idée que les sociétés primitives ne connaîtraient que des formes de pouvoir « non coercitif » (Voir « Copernic et les sauvages » *Critique*, n° 270, mars 1969 et in *La société contre l'Etat*, pp. 7) peut en effet prêter à confusion ; elle ne saurait conduire à sous-estimer le poids des contraintes symboliques et physiques qui pèsent sur les individus dans ces sociétés.

Ce processus de division de la société se caractérise notamment par la constitution d'un espace politique séparé, qui est érigé en principe d'ordre, lieu de commandement, représentation symbolique du pouvoir et instrument de coercition (13). Une fois cet espace cristallisé et l'Etat mis en place, la césure paraît à proprement parler irréversible. D'abord, parce qu'elle s'étend par contagion à l'ensemble des sociétés existantes : et l'expérience de la décolonisation montre bien que tout territoire nouvellement indépendant tend irrésistiblement à reconstituer son propre espace politique central, sur le modèle de celui de l'ancien colonisateur (14). Ensuite, parce que toutes les tentatives d'effacement de cette division de la société sont vouées à l'échec. Le propre des systèmes totalitaires, qui se sont multipliés au XX^e siècle, a été précisément de chercher à rétablir par la force l'unité de la société, en éliminant les conflits sociaux et en résorbant l'espace politique; ces tentatives n'ont abouti qu'à approfondir la séparation et à renforcer la toute-puissance de l'Etat par rapport à la société (15). Expression symbolique et tangible de la présence du pouvoir au cœur même d'une société, désormais divisée et déchirée, l'espace politique devient irréductible; mais cette constatation ne préjuge pas de la position effective qu'il occupe dans les mécanismes de domination sociale.

(13) Reste à savoir évidemment quel est le fait générateur de cette division de la société. L'explication de P. Clastres s'oppose, sur ce point, complètement à celle des marxistes. Les marxistes font de l'apparition du pouvoir politique la conséquence du clivage préalable de la société en classes sociales, définies par la position antagonique qu'elles occupent dans le processus de production : l'Etat aurait pour fonction de maintenir ce conflit irrémédiable dans certaines limites, et d'éviter qu'il ne compromette l'existence même de la société. Pour P. Clastres, au contraire, « la relation politique de pouvoir précède la relation économique d'exploitation » (op. cit., p. 169) : c'est l'émergence de l'Etat qui permet la mise au travail, l'extraction de la plus-value et qui détermine l'apparition des classes sociales. Il semble qu'effectivement le processus de division sociale soit commandé par autre chose que le simple jeu de lois économiques objectives et trouve ses racines profondes dans le désir de pouvoir/soumission ; mais ceci n'implique pas que la forme politique du rapport social de domination soit pour autant historiquement prééminente, comme le pense P. Clastres ; le pouvoir social semble bien fondé à l'origine sur d'autres ressources que la maîtrise d'un espace politique alors en voie de constitution.

(14) Les sociologues américains ont fait de ce processus de constitution d'un centre politique étendant progressivement son emprise sur la périphérie l'expression d'un modèle général de « développement politique » (voir B. BADIE, *Le développement politique*, Economica, Coll. Politique comparée, 1978, pp. 81 ss et J. LECA, op. cit., pp. 577 ss) ; le déroulement de ce processus dans les pays nouvellement indépendants est effectivement intéressant à étudier, car il permet de retrouver certaines caractéristiques fondamentales d'émergence des espaces politiques.

(15) La logique de cette évolution est bien analysée par C. Lefort (*Un homme en trop*, Seuil, 1976) et M. Gauchet (*Esprit*, 1976). Dès l'instant où on prétend en effet rétablir l'unité de la société, on se place inévitablement par rapport à elle en position d'extériorité ; pour pouvoir la totaliser, il faut d'abord s'en séparer : « la production du Un social implique le détachement d'un grand Autre ». Toute société ne peut se penser dans sa totalité qu'à partir d'un lieu de pouvoir (extérieur ou intérieur) ; et le totalitarisme cherche seulement à effacer cette réalité du pouvoir par le mensonge et la terreur.

b) *Espace politique et centralité.*

L'espace politique séparé qui émerge du processus de division sociale n'est pas un lieu de pouvoir identique aux autres : il apparaît comme étant d'essence différente, à la fois parce qu'il prétend incarner les intérêts communs de l'ensemble des membres de la société et parce qu'il concentre l'usage de la violence physique. L'occupation de l'espace politique donne la possibilité d'imposer sa volonté à la société toute entière, en se parant des attributs de la légitimité et en recourant à la coercition. Il semble donc qu'il y ait, au sein de la société, primauté du lien de dépendance politique et que la stratification sociale soit fonction avant tout des positions occupées au sein de l'espace politique. La problématique « centre/périphérie » ne ferait, dès lors, que traduire la distance fondamentale entre le politique, centre de pouvoir social, et la société civile, périphérisée et assujettie.

1° L'idée de centralité du politique, qui est au cœur de la pensée politique libérale, fait à vrai dire l'objet de deux versions différentes. En général, elle débouche sur une exaltation du politique, conçu comme centre d'intégration et de dépassement des particularismes sociaux. Le politique est central, parce qu'il détient le monopole de la rationalité et de la cohérence, parce qu'il constitue l'instance d'unification et de totalisation de la société. Alors que la société, déchirée par l'affrontement stérile et insoluble d'intérêts par nature antagoniques, est vouée à l'éclatement et à la dispersion, le politique est l'élément indispensable de cohésion qui unit, rassemble, ordonne : neutre et indépendant, c'est la « conscience claire » (Durkheim) le cerveau de la société, capable de définir l'intérêt général à partir d'une position d'extériorité et de supériorité. Cette conception, qui repose sur une longue tradition historique, a été systématisée par HEGEL : pour Hegel, l'Etat, incarnation de la société politique, est l'expression suprême de l'Idée, de la Raison; placé au-dessus de la société civile, c'est à lui d'assurer la liaison de l'universel et de l'individuel, la synthèse de la volonté générale et des volontés particulières. Et la perspective hégélienne se profile toujours à l'arrière-plan des analyses sociologiques qui font du système politique un instrument privilégié de régulation et le lieu de traitement et d'articulation des demandes sociales. Une telle présentation est bien entendu fortement idéologisée : elle repose sur un schéma d'opposition dichotomique entre le politique et le sociétal, le public et le privé, qui aboutit à approfondir la division de la société, à accroître la distance constitutive du rapport de pouvoir et à renforcer l'emprise de l'Etat; l'Etat n'apparaît plus que comme une puissance tutélaire infiniment bonne, une autorité extérieure planant au-dessus de la société, ce qui le met à l'abri de toute contestation et justifie l'obéissance. Si tous les systèmes politiques sont fondés sur ce mécanisme de légitimation, celui-ci a une portée mystificatrice et vise, comme Marx l'a

montré, à dissimuler les ressorts profonds de la domination politique (16).

Cependant, parallèlement à cette sacralisation du politique, circule une autre représentation, beaucoup plus réaliste et prosaïque, de la centralité du politique. Le politique est central, non parce qu'il incarne un intérêt général illusoire ou assure une hypothétique régulation sociale, mais parce qu'il est à l'origine de la relation de pouvoir et partant des rapports de domination sociale : c'est l'acquisition de ressources politiques et la possibilité d'utiliser la force de coercition étatique qui confèrent la puissance sociale. La classe dominante ne saurait donc être définie à partir de la position qu'elle occupe dans le système de production économique, car cette position est consécutive à la maîtrise de l'espace politique : le contrôle exercé sur l'appareil d'Etat donne à l'oligarchie dirigeante la capacité d'imposer son projet d'organisation sociale, de prendre en main le destin de la société et de gérer à son profit exclusif le surproduit économique résultant du travail. La constitution de l'espace politique n'est plus considérée comme un processus secondaire et dérivé, mais comme la division majeure, la grande coupure au sein de la société ; et le politique est l'instance première, le fondement plutôt que le garant, de la domination sociale. Dans cette optique, l'opposition centre/périphérie exprimerait le rapport distancié et inégalitaire entre ceux qui détiennent la force politique et ceux qui y sont soumis. Cette analyse, qui était déjà celle de Machiavel, a été reprise depuis par tous les auteurs qui, récusant la théorie marxiste de la détermination économique, entendent au contraire souligner la primauté de la lutte politique et de la puissance étatique dans les mécanismes de domination sociale (17).

(16) Présentée de cette manière, la problématique « centre/périphérie » peut servir à renforcer la croyance en la toute-puissance et en la légitimité de l'Etat ; « centre » et « périphérie » n'apparaîtront plus comme des termes relatifs l'un à l'autre, mais comme des notions essentielles et dotées d'un contenu intrinsèque : le politique, c'est *le* centre, *l'ordre*, *la* rationalité ; la société civile, *la* périphérie, *le* désordre, *l'irrationalité*. Et il est vrai que tout pouvoir tend à faire jouer en sa faveur les connotations positives de la « centralité », en dissimulant le caractère contingent et arbitraire de l'ordre dont il se réclame. Ce processus de « récupération » ne saurait surprendre, car il se produit dans l'ensemble des sciences sociales, qui sont phagocytées par le code social dominant et mises au service du renforcement de la puissance d'Etat.

(17) L'analyse n'est plus seulement, il faut le souligner, l'apanage des auteurs se réclamant du libéralisme traditionnel ; elle est également défendue par les auteurs issus du courant « socialisme et barbarie » ainsi que par les « nouveaux philosophes », qui voient dans l'Etat, non pas l'effet second, mais la cause première des phénomènes de domination. Quant aux institutionnalistes, ils font de l'Etat une super-institution, placée au centre de toutes les représentations et constituant le foyer de toute légitimation : il y aurait un véritable « inconscient étatique », modelant l'ensemble des formes instituées (R. LOURAU, « Plus créatif que de réussir... », *Monde diplomatique* juin 1978 et *L'Etat inconscient*, Ed. Minuit 1978 ; voir aussi R. HESS, *Centre et périphérie. Introduction à l'analyse institutionnelle*, Mémoire D.E.A., Reims, mars 1978 et Privat, Coll. Eppsos, 1978).

2° La thèse de la centralité du politique dans l'organisation sociale apparaît tout aussi simpliste et réductrice que la thèse inverse de la primauté des rapports de production : dans les deux cas, il s'agit de ramener le pouvoir à un mécanisme unique et de le concentrer en un lieu spécifique et privilégié. Or, le rabattement du pouvoir sur la société a entraîné en réalité la constitution de lieux de pouvoir diversifiés, dont la configuration et le mode d'articulation varient d'une société à l'autre. Dans la société antique et féodale, la puissance politique est le prolongement nécessaire de la puissance économique basée sur la propriété terrienne. Dans la société capitaliste, au contraire, il y a séparation de l'économique et du politique : les détenteurs des moyens de production bénéficient globalement du procès d'extorsion de la plus-value ; mais l'État dispose d'une autonomie relative, qui lui permet de veiller au maintien de la cohésion sociale. Dans la société socialiste enfin, c'est la maîtrise de l'appareil d'État qui confère la puissance économique et autorise la gestion de la plus-value : une même classe bureaucratique réunit entre ses mains les ressources politiques et économiques. Par ailleurs, il faut tenir compte dans chaque cas du réseau d'institutions sociales multiples, qui reproduisent en leur sein le rapport distancié de pouvoir (18). L'espace politique n'est pas le seul lieu de pouvoir et de domination intra-sociétal et la place qu'il occupe est fonction du type de société ou de « mode de développement » (A. Touraine). De ce fait, la problématique « centre/périphérie » ne saurait consister en l'établissement d'un lien univoque entre politique et sociétal, pas plus qu'en l'affirmation de la prééminence de l'espace politique comme espace de pouvoir.

Comme on l'a dit, le modèle « centre/périphérie » vise à décrire les processus fondamentaux d'échange qui s'établissent entre les systèmes organisés complexes, dotés d'une cohésion interne, et le milieu écologique dont ils sont issus ; il n'implique par lui-même aucune hiérarchisation entre ces systèmes, et le concept de « centre » traduit seulement l'ordre spécifique qui régit chacun d'entre eux. Appliqué au système politique, ce modèle conduit à analyser les conditions dans lesquelles l'ordre politique s'impose aux individus et aux groupes ; mais il est évidemment transposable à d'autres champs et à d'autres niveaux de la réalité sociale : l'espace politique n'est pas le seul espace de pouvoir et il est lui-même segmenté en micro-

(18) Le développement et la dissémination de ces institutions à partir du XVIII^e siècle révèle, selon M. FOUCAULT, l'apparition d'un nouveau régime « capillaire » du pouvoir, qui ne s'exerce plus au sommet, mais à travers tout le corps social. Cette constatation ne saurait néanmoins déboucher, à notre avis, sur la thèse inverse d'une dispersion totale du pouvoir, sans principe d'ordre et de hiérarchisation : les institutions diffusent un certain code et reproduisent un certain rapport de pouvoir, qui jouent l'un et l'autre au profit des groupes sociaux dominants, maîtres de la gestion du surproduit social ; leur existence ne préjuge donc pas de la nature du système de domination sociale et de la stratification concrète des lieux de pouvoir.

institutions structurées (partis, syndicats, administrations), qui ont chacune une identité propre et entretiennent des relations d'échange avec leur périphérie immédiate. Tous ces lieux de pouvoir ne sont cependant pas disposés de manière anarchique dans la société, mais selon un « plan d'organisation » et de connexion : l'atomisation, la dispersion, la démultiplication des dispositifs de pouvoir, qui ont chacun un champ d'action, une zone d'influence, un territoire géographique ou symbolique, n'exclut pas l'existence d'un principe d'unité, de cohésion structurale; et ce principe, c'est le « code », véritable ciment idéologique, qui constitue, dans une société donnée, la « seule parole vraie » (19), à laquelle toute institution est tenue de se référer (20). L'ordre politique apparaît, dans ces conditions, comme un élément parmi d'autres d'un ordre institué plus vaste, qui le dépasse et l'englobe, et au sein duquel il occupe une position variable selon les divers types de sociétés.

2) L'ORDRE POLITIQUE.

Comme tout fragment de l'ordre institué, l'ordre politique se trouve soumis à une double attraction contradictoire. D'une part, il tend à assujettir, à normaliser, le territoire social relevant de sa zone de compétence, et il contribue ainsi au processus global de reproduction de la société. Mais, d'autre part, le contrôle qu'il exerce n'est jamais total : par les interstices qui séparent ses éléments molarisés, durcis et agencés selon un même plan d'organisation, circulent des flux moléculaires, qui le perturbent, le minent, le corrodent et créent une tension permanente. L'ordre molaire centralisé cherche à fixer, à territorialiser ces flux périphériques, mais ceux-ci lui échappent, par un mouvement de fuite, de rupture, de dé-localisation incessant, et ressurgissent en d'autres lieux, à d'autres points de jointure des segments molaires. La normalisation politique engendre par elle-même un phénomène de périphérisation et de marginalisation dans lequel s'exprime le refus de l'ordre établi, le désir de libération, et aussi, déjà, les linéaments d'un nouvel ordre, d'une nouvelle centralité (21).

(19) P. LEGENDRE, *Jour du pouvoir*, Ed. Minuit, 1976, p. 105.

(20) Selon G. Deleuze et C. Parnet (*op. cit.*, pp. 156-157), les segments molaires sont « codés » par les dispositifs particuliers de pouvoir, qui se caractérisent par un complexe code-territoire, mais aussi « surcodés » par une « machine abstraite », qui assure leur homogénéité, leur convertibilité et leur traductibilité, règle leurs rapports réciproques, « organise les énoncés dominants et l'ordre établi d'une société, les langues et les savoirs dominants, les actions et sentiments conformes » : toute la segmentarité molaire se trouve prise dans un « plan d'organisation », qui dispose d'une dimension supplémentaire, d'une logique d'aménagement, c'est-à-dire d'un principe de surcodage.

(21) Pour A. TOURAINE, tout mouvement social est à la fois « prophétique », en tant qu'il est destructeur de l'ordre établi, et « sectaire », dans la mesure où il vise à créer un ordre nouveau ; il est à la fois rupture et réforme, espoir et violence, vie et mort : périphérique, il porte déjà en lui les germes d'une nouvelle centralité.

a) *La normalisation.*

Du fait de son insertion dans un ordre structuré, dont la logique globale surdétermine les particularismes des formes singulières, le système politique ne peut être considéré isolément et en faisant abstraction de l'environnement institutionnel : c'est un sédiment social, l'expression d'un certain type d'organisation sociale, à qui il est génétiquement lié et qui commande ses caractéristiques fondamentales. Cette dépendance entraîne deux sortes de conséquences. D'abord, on l'a dit, le contenu de l'ordre politique est indissociable des normes, des valeurs, qui commandent le fonctionnement d'ensemble de la société : comme les autres institutions sociales, le système politique est imprégné du code social dominant, et les représentations qu'il véhicule sont nécessairement compatibles avec lui ; la socialisation politique est un mode de socialisation et l'assujettissement à l'ordre politique assure du même coup la soumission à l'ordre social en général. Ensuite, et surtout, le système politique, qui n'occupe qu'un espace social limité, fait partie intégrante d'un ensemble institutionnel beaucoup plus large, formé de dispositifs diversifiés et qui enserrant le corps social tout entier dans un corset rigide ; il possède cependant, comme chacune des composantes de cet ensemble, une identité propre, qui l'amène à remplir une fonction spécifique.

1° L'ordre social est projeté dans la société par l'intermédiaire d'une série d'institutions qui assurent la diffusion du code dominant et la normalisation des comportements. La dissolution de la société primitive a bien été marquée par le déclin du réseau extraordinairement dense de règles, normes, contraintes, qui, articulées les unes aux autres, formaient un véritable système symbolique donnant du monde et de la vie sociale une représentation cohérente et unifiée et encadraient de bout en bout l'existence individuelle ; mais le mouvement de dé-territorialisation qui s'opère alors n'implique nullement la libération des individus, car le pouvoir intra-sociétal qui s'établit sur les ruines de l'ordre ancien s'efforce de récupérer les territorialités anciennes, de les faire jouer à son profit, ainsi que d'en reconstituer de nouvelles : les vieilles inscriptions territoriales, les chaînes symboliques, ne sont pas purement et simplement supprimées mais recodées et mises au service du nouvel ordre social (22). Cependant, ce système de contrainte symbolique et de fixation territorial va perdre progressivement de son efficacité, avant d'être emporté par le second grand mouvement de dé-territorialisation provoqué par l'avènement du capitalisme, qui n'admet comme code, ou axiome,

(22) G. Deleuze et F. Guattari montrent ainsi, dans *l'Anti-Œdipe*, qu'avec l'Etat despotique, *l'Urstaat*, qui succède à la machine territoriale primitive, les systèmes de codage anciens se trouvent tout entiers mobilisés, réquisitionnés, par une puissance supérieure qui les dépasse et les intègre : tous les flux codés de production et de désir convergent vers le souverain, l'Etat, qui se les approprie et les surcode.

que la seule valeur d'échange. Avec la mise en place des rapports de production capitalistes apparaissent de nouvelles modalités de contrôle social, qui se caractérisent par l'utilisation de dispositifs institutionnels de plus en plus fins et par une emprise de plus en plus forte sur les individus (23).

D'abord, le quadrillage institutionnel tend à se perfectionner sans cesse par la multiplication, la diversification et la miniaturisation des dispositifs de contrôle. Eparpillées, disséminées à travers l'espace social qu'elles découpent, segmentent, divisent, les institutions constituent autant de lieux différenciés et multiformes d'inculcation des valeurs dominantes et d'intégration sociale : chacune a sa zone d'influence, son territoire géographique ou symbolique, son champ d'action ; cette atomisation, cette fragmentation, assurent la diffusion de l'ordre établi dans les moindres parcelles, dans les recoins les plus obscurs de la vie sociale. L'ordre institué a une vocation totalisante : il prétend régir, et par là même s'approprier, l'existence des individus dans ses divers aspects ; il s'agit pour lui de codifier l'ensemble des flux, psychiques ou sociaux, et éviter qu'ils ne s'écoulent en dehors des canaux qu'il a tracés pour régler leur passage et discipliner leur cours. En dépit de la diversité de leur finalité et de leur statut, toutes ces institutions sont reliées entre elles et travaillent à une même entreprise de normalisation des comportements ; et cela est vrai aussi des institutions qui, tout en prétendant se situer en marge de l'ordre existant, sont en réalité phagocytées par lui, contaminées par les représentations dominantes, dont elles assurent, sans s'en rendre compte, la circulation et la diffusion. En même temps qu'il s'étend, se développe, ce quadrillage institutionnel devient moins visible, moins apparent. Les dispositifs lourds, massifs, majestueux, du passé font place à des appareillages souples et diffus, à des opérateurs qui, directement insérés dans la réalité sociale quotidienne, assurent la continuité des effets de pouvoir et la permanence des mécanismes d'imprégnation. Les grandes institutions distancées et lointaines, qui fonctionnaient d'un seul tenant, se voient pulvérisées, fractionnées et relayées, à tous les

(23) M. FOUCAULT a décrit la mutation qui se produit au XVIII^e siècle dans la technologie du pouvoir : alors qu'il était auparavant énergique dans son exercice mais discontinu dans son étendue et laissait aux individus une certaine latitude, le pouvoir renforce ses effets, en surface par la multiplication des dispositifs de contrôle, et en profondeur par la densification des formes d'emprise ; des organismes ramifiés, digitalisés, couvrent désormais l'intégralité du champ social et tissent un réseau serré et diversifié de contraintes. La densité et la capillarité de ce tissu institutionnel dans la société capitaliste contraste singulièrement, il faut le noter, avec son extrême pauvreté dans les pays socialistes : l'accroissement quantitatif considérable de la puissance de l'État dissimule en effet, dans ces pays, la médiocrité de son fonctionnement qualitatif, le peu d'efficacité de ses moyens d'action, la faiblesse de son emprise idéologique ; à cet égard, le modèle socialiste, qui privilégie la contrainte directe et la répression, apparaît plus comme un « modèle archaïque et sous-développé » (B. BARRET-KRIEGLER, « L'intellectuel et l'État », *L'Arc*, n° 70, 1978, p. 60) que comme la manifestation d'un progrès dans les techniques de contrôle social.

niveaux de la société, par des moyens de contrôle miniaturisés, molécularisés, qui tissent un maillage de texture plus fine et renforcent la soumission à l'ordre établi : des groupes intermédiaires, des associations de toute sorte, des travailleurs sociaux, remplissent ainsi une fonction d'intégration et de socialisation de leur milieu et tiennent lieu, par délégation, d'instances de normalisation et de régulation. Par ailleurs, le contrôle tend à éviter la médiation des institutions et à passer directement par les individus, qui sont appelés, soit à participer à la répression d'autrui, soit à se surveiller eux-mêmes et à s'auto-censurer : d'une part, tout individu n'est pas seulement manipulé et réprimé, mais aussi agent actif de manipulation et de répression, et il tire de cette contribution une âpre jouissance (24) ; d'autre part, l'évolution de la société entraîne le développement progressif des dispositifs d'auto-surveillance par lesquels chacun peut prendre en charge sa propre répression et se voit doté des moyens techniques lui permettant de vérifier constamment sa conformité aux normes dominantes (25). Par là, le contrôle social se trouve complètement intériorisé et peut fonctionner de manière permanente, continue et quasi automatique : l'individu réfrène spontanément ses instincts et modèle son comportement en fonction des normes imposées par la société (26).

Ces changements dans la consistance des dispositifs institutionnels se doublent d'une transformation des modes de normalisation. Dans le passé, l'ordre institué avait une portée essentiellement dissuasive ; planant loin au-dessus des individus, il ne s'abattait sur eux que de

(24) C'est ce que F. Guattari appelle « le fascisme moléculaire » (« Micro-politique du fascisme » in *Psychanalyse et politique*, Seuil, 1974 et *La révolution moléculaire*, Encres, 1977) : les machines répressives et totalitaires ne resteraient pas extérieures aux individus, mais s'insinueraient au plus profond de leur subjectivité ; et chacun, d'une manière ou d'une autre, dans sa famille, dans son couple, dans sa profession, participerait à l'entreprise générale de répression.

(25) En ce sens F. GUATTARI, « La grande illusion », *Le Monde*, du 9 juillet 1977. J. Aitali (*La nouvelle économie française*, Flammarion, 1978 et aussi *Le nouvel Observateur*, du 16 janvier 1978 et *Le Monde*, du 18 janvier 1978) voit dans le développement de l'auto-surveillance les prémisses de l'émergence du nouvel ordre économique et de la nouvelle technologie du pouvoir, par lesquels le capitalisme cherchera à surmonter la crise qui le menace : les progrès de la miniaturisation électronique, l'avènement des micro-processeurs, ouvriraient la voie à un système dans lequel chacun pourra être son propre surveillant et s'auto-censurer en permanence. C. Delacampagne (*Figures de l'oppression*, P.U.F., Coll. Croisées, 1977) parle, pour sa part, des « sociétés de sollicitude », dont le but serait d'amener chaque individu à se considérer et à considérer autrui sous un angle psychiatrique.

(26) La psychanalyse montre bien comment le mécanisme de contrôle social se trouve relayé et suppléé par le contrôle que chaque individu exerce sur ses propres pulsions : comme le dit Marcuse (*Eros et civilisation*, 1955, Ed. Minit 1963, p. 27), la répression de l'extérieur, venant de la société, est « aidée par la répression de l'intérieur ; l'individu réprimé introjette ses maîtres et leurs directives dans son propre appareil mental. La lutte contre la liberté se reproduit dans le psychisme de l'homme comme auto-répression de l'individu réprimé, et son auto-répression défend ses maîtres et leurs institutions ». La répression du désir est donc projetée, traduite, inscrite dans la structure psychique.

manière épisodique et sous forme d'une répression brutale de la transgression; désormais, son emprise est beaucoup plus forte, à la fois en raison de son contenu intrinsèque et de ses mécanismes d'inculcation. L'ordre institué à longtemps fonctionné à base d'interdits et de répression : il se présentait de manière négative et délimitait le champ du licite par le biais d'une série de prohibitions, lourdement sanctionnées; mais, à l'intérieur de ce champ, les individus gardaient une marge d'autonomie, une latitude d'action. A ce dispositif d'encadrement relativement lâche et extériorisé, est venu se substituer un système de contrôle profondément différent, fondé sur un principe d'assujettissement total. L'ordre institué ne se contente plus seulement de fixer le cercle magique des interdits, qui ne saurait être franchi, mais comporte un ensemble de normes positives, extrêmement dense, qui couvrent tous les aspects de l'existence; il n'y a plus de sphère privée, où les individus resteraient libres de leurs actes. L'ordre est global et multidimensionnel; il ne laisse rien, ni personne, hors de son emprise. Cette inflexion du contenu de l'ordre institué, qui se caractérise par une positivité nouvelle, entraîne une modification dans la technologie du pouvoir. Par essence discontinue et intermittente, la répression se révèle ici inefficace et inadéquate : il ne s'agit plus seulement de punir les transgressions mais d'obtenir que les normes soient reproduites dans les conduites individuelles; et cette reproduction passe par un contrôle continu des comportements, ainsi que par le recours à des procédés de manipulation visant à dissimuler l'arbitraire de l'ordre établi et à faire intérioriser ses exigences par les intéressés. Si la violence demeure à l'arrière-plan, son utilisation devient exceptionnelle, et constituée déjà un aveu d'échec puisqu'elle révèle les déficiences du système d'inculcation : l'objectif est d'obtenir une obéissance spontanée et durable, par le jeu combiné de la contrainte et de la persuasion. De ce fait, l'ordre institué ne reste plus extérieur aux individus : il les traverse de part en part, s'inscrit sur leur corps, travaille leur désir, structure leur langage. L'investissement et le marquage des corps est le premier chaînon de la mise en place de cette nouvelle technologie du pouvoir (27). Mais cet assujettissement des corps, qui entraîne la création d'automatismes et de réflexes conditionnés ne suffit pas. L'ordre social s'insinue plus profondément encore, au cœur même des structures psychiques, en s'assurant le contrôle du désir : c'est lui qui définit les contraintes qui pèsent sur le désir, et à ce titre il joue le rôle d'une instance répressive en imposant le refoulement des pul-

(27) M. Foucault a montré (*Surveiller et Punir. Naissance de la prison*, Gallimard, 1975) comment, à l'âge classique, on découvre le corps comme objet et cible du pouvoir : le corps va être travaillé en détail par les diverses institutions qui exercent sur lui une contrainte ininterrompue; c'est une véritable « anatomie politique » qui apparaît avec les « disciplines », qui cherchent à fabriquer des corps soumis, « dociles », en contrôlant minutieusement l'ensemble de leurs opérations et en quadrillant au plus près le temps, l'espace, les mouvements.

sions instinctuelles contraires à la Loi qu'il énonce; mais c'est lui aussi qui définit les modes licites et nécessaires de satisfaction en orientant le désir dans des directions socialement utiles (28). Quant au langage et aux multiples signes par lesquels s'opère la communication sociale, ils sont soumis à la contrainte fondamentale du code, qui fixe leurs conditions de production, règle leur circulation et détermine leur signification. Par-delà sa neutralité apparente et sa transparence illusoire, le langage constitue un enjeu de pouvoir et un instrument essentiel de domination : la légitimité linguistique traduit un certain ordre social qu'elle contribue à maintenir et à reproduire, en refoulant les discours hétérodoxes et en imposant certains types de significations. Il en va de même pour l'ensemble des signes, qui renvoient toujours à un système de référents et de normes implicites (29). Par ces formes nouvelles d'emprise, l'ordre institué prend réellement « possession » des individus, et les contraintes de plus en plus serrées auxquelles il les soumet se trouvent progressivement intériorisées (30).

Toute cette entreprise d'inculcation repose sur un principe d'opposition tranchée, dichotomique, manichéenne, entre ce qui est conforme à l'ordre institué, à la Loi, normalisé et donc normal, et ce qui est non conforme, a-normal, déviant ou périphérique, et par suite entre ceux qui acceptent, reproduisent les valeurs dominantes et ceux qui les rejettent, se situent en dehors de ce qui est permis. Cette opposition n'est évidemment pas neutre. D'une part, les termes en présence ne sont pas placés sur le même plan : le normal renvoie à un ordre positif et possède un contenu intrinsèque; l'a-normal est in-nommable, in-qualifiable, pure négativité, refus, manque : il ne

(28) C'est ainsi que dans la société capitaliste, le désir doit se plier à la loi de la valeur, qui constitue la Loi des rapports sociaux ; il n'émerge que pour être immédiatement réifié, rabattu sur les objets matériels, dénaturé en besoins, et il ne peut trouver à s'investir que dans la consommation marchande (voir sur cette « satisfaction consommative », J. BAUDRILLARD, *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Gallimard, Coll. Les Essais, 1972) : tout désir est traduit en demande d'objets, à laquelle le système répond par la mise en circulation de produits ou par l'offre d'équipements collectifs, ce qui contribue à alimenter la machine économique.

(29) L'ordre social s'inscrit donc, par effet de code, dans chaque message, dans chaque relation, et parcourt le champ social entier. J. Attali montre bien (*La parole et l'outil*, P.U.F., 1976 et *Bruits*, P.U.F., 1977) que tout pouvoir s'assure le monopole de l'émission des messages et veille au contrôle du bruit, au maintien du tonalisme et au silence des sujets : écouter, censurer, enregistrer, surveiller les sons du langage, du corps, des objets, telles seraient les opérations fondamentales par lesquelles le pouvoir assure sa pérennité.

(30) M. Foucault voit dans le Panopticon de Bentham — figure architecturale permettant à un surveillant placé en un point central d'observer ce qui se passe, sans lui-même être vu — le modèle du contrôle social total auquel tend toute organisation sociale : on induit en effet chez celui qui est ainsi observé un état de visibilité qui assure le fonctionnement automatique du pouvoir, et la permanence de ses effets. Le Panopticon serait « le diagramme d'un mécanisme de pouvoir ramené à sa forme idéale », une « figure de technologie politique », polyvalente dans ses applications. C'est aussi la représentation idéale du rapport « centre/périphérie » et des conditions d'imposition de l'ordre institué.

peut se définir qu'*a contrario*, par ce qu'il n'est pas. D'autre part, leurs connotations sont opposées : fortement valorisé, le normal est par essence sain, juste et bon; l'a-normal est pathologique, suspect, inquiétant. Le jugement de valeur social rencontre d'ailleurs en l'occurrence des données psychiques profondes : pour chacun, l'obéissance à la Loi est sécurisante, rassurante et gratifiante, alors que la transgression apparaît fautive et crée un sentiment de culpabilité, qui se traduit par une conduite agressive. Cependant, si les deux catégories sont antagoniques, leur démarcation reste imprécise : l'ordre institué est entouré d'un certain flou, qui crée une distance, un vide, sur lesquels joue le pouvoir; l'incertitude quant à la portée de la norme est génératrice d'angoisse, et cette angoisse est indispensable à la circulation des effets de pouvoir. La frontière entre le normal et l'a-normal n'étant jamais tracée nettement, il y a risque de passage de l'un à l'autre, ce qui justifie une auto-censure permanente : la déviance, c'est le « devenir potentiel » de chacun, pour autant qu'il s'écarte du modèle dominant (31). Bien que placées en rapport d'opposition, les notions de normalité et de déviance sont en réalité indissociables l'une de l'autre. Si la déviance n'a de signification qu'au regard de l'ordre institué qu'elle récuse, elle semble aussi consubstantielle à cet ordre. L'ordre institué introduit dans la vie sociale une coupure fondamentale et irrémédiable, qui ne saurait être résorbée par la reconstitution de l'unité de la société autour de lui. Malgré ses prétentions totalisantes et sa volonté normalisatrice, il ne dispose jamais sur la société d'une emprise telle qu'elle exclut tout élément hétérodoxe. Plus encore, il tend à produire et à reproduire sans cesse de la déviance par sa simple logique de fonctionnement : il procède par découpage, par catégorisation, et donc par ségrégation et exclusion, et sa stabilité relative engendre en permanence de nouvelles discordances avec la réalité sociale. La déviance exprime les lacunes de l'ordre institué et son incapacité à suivre le mouvement de la vie; elle est d'autant plus forte que cet ordre est davantage statique et peu adaptable. Néanmoins, la diversification et la molécularisation du dispositif institutionnel amortissent considérablement le danger de subversion résultant de la déviance. Le système institutionnel se présente en effet comme un réseau d'institutions en cascade, qui interviennent successivement l'une après l'autre, et corrigent ainsi mutuellement leurs effets : chaque fragment de ce système, chaque institution secrète bien sa propre déviance, mais celle-ci est immédiatement récupérée par une autre institution placée plus en aval (32); par ce biais, la déviance glisse

(31) G. DELEUZE, « Philosophie et minorité », *Critique*, février 1978, pp. 154-155.

(32) C'est ainsi par exemple que la famille, l'école, l'action éducative spécialisée, les institutions de rééducation des prédélinquants, puis la prison ou l'hôpital psychiatrique se succèdent pour tenter de résorber les germes de déviance à tous les niveaux du processus de socialisation; à chaque niveau, une nouvelle déviance réapparaît, mais de portée et d'intensité moindre. (Voir par exemple, A. LE COZ, *La réinsertion*

d'une institution à l'autre, en perdant à chaque fois un peu plus de sa puissance destructrice. La complexité croissante du système institutionnel, « multi-stable », s'explique par cette nécessité de créer sans cesse de nouveaux dispositifs destinés à traiter les déviances engendrées par le jeu des institutions préexistantes. Cet encadrement institutionnel explique aussi que la déviance soit une notion essentiellement relative : la déviance totale est exceptionnelle et ne se produit qu'au terme du processus, et une fois toutes les ressources institutionnelles épuisées. En général, la déviance reste partielle : elle ne concerne qu'une partie du dispositif institutionnel et elle est alors compensée et corrigée par la normalisation opérée ailleurs. Ce phénomène de déviance partielle, par lequel chacun cherche à préserver sa marge de liberté dans une société réglée, contrôlée et ordonnée, est très général : à des degrés divers, tous les individus se trouvent, d'une manière ou d'une autre, déviants et périphérisés ; la société tolère ces manifestations de déviance, dans la mesure où leur caractère partiel ne remet pas en cause l'ordre global (33).

Il reste que l'ordre social doit affronter le problème posé par les hypothèses de déviance totale ; il le fait en mettant en place des institutions de dernier recours, chargées de fixer, de territorialiser, la déviance, et d'éviter qu'elle ne contamine et ne pervertisse les autres parties du tissu social. Le système, inauguré en Occident à l'âge classique, s'est caractérisé par le principe d'enfermement de ces déviants, dans le cadre de deux grandes institutions de type totalitaire : l'institution pénitentiaire et l'institution psychiatrique ; le déviant doit être mis à l'écart de la société et rééduqué par la contrainte, dans une institution ou l'autre suivant que la conduite de non-conformité peut, ou non, être rapportée à un trouble d'origine psychique (34). Depuis lors, ce système de normalisation a évolué de deux manières différentes. D'abord, la frontière entre délinquance et maladie mentale tend à s'estomper, et à la dualité ancienne suc-

sociale des mineurs délinquants et des mineurs en danger, Mémoire D.E.A., Reims, nov. 1978).

(33) C'est pourquoi l'idée selon laquelle tous « ceux qui n'ont aucune fonction significative dans la société » seraient déviants — ce qui aboutit à intégrer dans le groupe des déviants 65 % de la population — (voir J. RUESCH in F. BASAGLIA et F. BASAGLIA-ONGARO, *La majorité déviante*, 1971, U.G.E., Coll. 10/18, 1976) paraît profondément erronée : comme l'admettent d'ailleurs les auteurs, elle revient à poser le principe d'une « déviance universelle qui s'annihile dans sa propre universalité ».

(34) Il y a donc (R. CASTEL, « L'institution psychiatrique en question », *R.F.S.*, 1971, n° 1, pp. 57 ss, « Vers les nouvelles frontières de la médecine mentale », *R.F.S.*, 1973, n° spécial, pp. 130-131, *L'ordre psychiatrique*, Ed. Minuit, 1976) une double coupure fondamentale, d'abord entre les malades et les normaux, ensuite entre les malades mentaux et les autres déviants. M. Foucault (*Histoire de la folie à l'âge classique*, Gallimard, 1972 et *Surveiller et punir*, op. cit.) a montré l'analogie entre les deux types d'institutions, qui reposent toutes deux sur l'idée de normalisation par la coercition : la fondation de l'Hôpital général à Paris en 1656 est le symbole du « grand renfermement » qui se produit dans toute l'Europe, et qui ne s'applique pas seulement à la folie proprement dite, mais encore à l'oisiveté et à la mendicité ; quant à la prison, son but n'est plus l'expiation ou la répression, mais le redressement et la normalisation.

cède une relative interchangeabilité des statuts des différentes catégories de déviants. Cette osmose joue essentiellement au profit de la médecine, dont le champ d'action se développe sans cesse : l'accent est mis de plus en plus sur le caractère pathologique de la déviance, et tout comportement de ce type est considéré comme étant de nature à justifier un traitement psychologique (35). L'assimilation de la déviance à un déséquilibre psychique présente le double avantage d'écarter toute mise en cause de l'ordre institué et de placer la normalisation au cœur même de l'appareil psychique. La déviance n'est plus appréciée par référence à cet ordre, relatif et circonstanciel, mais rabattue sur un ordre accepté comme naturel et incontournable : elle perd du même coup son objet et toute apparence de légitimité. Placée sur ce terrain, elle sera traitée en utilisant les ressources de l'action psychologique, dont les moyens apparaissent incomparablement plus subtils et efficaces : la multiplication des institutions para-psychiatriques, le développement de la psychanalyse, révèlent bien ce recours systématique à la compétence psychologique pour résoudre les conflits sociaux (36). Ensuite, les méthodes traditionnelles d'enfermement deviennent inadéquates, du fait de l'élargissement progressif du concept de déviance et de l'augmentation corrélative du public auquel elles pourraient s'appliquer. On assiste donc à un processus de « dés-enfermement » et à la mise en place de mécanismes de contrôle et de réinsertion sociale beaucoup plus souples, diversifiés et diffusés dans la société toute entière. Ces mécanismes permettent le développement des actions de prévention et de manipulation destinées à éviter le coût d'une réintégration et d'un redressement, en éliminant par avance les germes pathogènes et en rendant superflu le recours à la contrainte. Les lieux d'isolement ne sont utilisés qu'en dernière extrémité, pour ceux qui ne peuvent être maintenus dans les circuits sociaux.

2° Le système politique est intégré à cet ordre social institué et il contribue, comme l'ensemble des autres dispositifs, à la diffusion des valeurs qui fondent l'unité structurale de la société. Cependant, il occupe au sein de cet ordre une position particulière, qui tient à

(35) On sait combien la notion de maladie mentale est fragile et contingente. Pour T. Szasz (*Idéologie et folie*, P.U.F., Coll. Perspectives critiques, 1976), elle est dépourvue de réalité scientifique : ce qu'elle vise en fait, ce sont les comportements déviants par rapport aux normes sociales dominantes ; se fondant sur une fausse scientificité, les institutions psychiatriques sont avant tout des lieux et des instruments de pouvoir. Le psychiatre apparaît comme le défenseur des normes définies par la société. La psychiatrisation progressive de la déviance met en évidence ce phénomène : dès l'instant où, par un double mouvement de glissement, on étend d'une part la notion de maladie mentale et d'autre part celle de déviance, la psychiatrie envahit tout le champ social et peut aller jusqu'à la répression de la dissidence politique, qui, à l'instar de toute transgression sociale, doit être soignée.

(36) R. CASTEL, *Le psychanalisme*, Maspero, 1973. L'institution judiciaire elle-même a désormais largement recours à des éducateurs, assistants sociaux, psychologues, pour résoudre les conflits qui lui sont soumis (Y. DEZALAY, « Contrôle politique et contrainte sociale », *Le Monde diplomatique*, février 1977).

la détention de certains moyens de normalisation privilégiés et aux finalités mêmes de son institution.

La fonction spécifique du politique est d'assurer la cohésion de la société, c'est-à-dire de faire tenir ensembles les multiples éléments, les divers sous-systèmes, qui composent l'ordre social. Comme chacun de ces éléments dispose d'une identité propre, d'une marge d'autonomie, leur évolution n'est jamais parfaitement synchrone : elle se caractérise par des hiatus, des discordances, des décalages, qui compromettent la reproduction des équilibres sociaux et doivent de ce fait être résorbés. Le rôle du politique est d'accorder, d'harmoniser, d'homogénéiser sans cesse le tissu institutionnel, afin de maintenir le tonalisme, rétablir les correspondances nécessaires et préserver ainsi l'existence de la société. Par ce travail, le politique se donne comme représentatif de l'unité de la société; mais cette unité est seulement d'ordre structural : loin d'effacer le processus fondamental de division, dont il est lui-même issu, et la stratification sociale, le politique vise à réaliser une meilleure imprégnation du code social, la cohérence des divers lieux de pouvoir, et par là conforter le système de domination en l'établissant sur des bases plus solides et plus durables.

Cette fonction, en quelque sorte méta-institutionnelle, du politique est liée à la nature de ses moyens d'action. Au centre du système politique se situe en effet l'Etat, qui détient le privilège exclusif de recourir à la contrainte : d'une part, les règles qu'il définit ont le caractère de normes juridiques, dotées de force obligatoire et s'imposant à tous par voie d'autorité; d'autre part, l'exécution de ces normes est garantie par l'intervention d'appareils de coercition chargés de réprimer les manquements éventuels des individus et des groupes. Seule source légitime du droit et de la violence, l'Etat a une capacité d'emprise sociale sans commune mesure avec celle dont disposent les autres institutions, ce qui lui permet de remplir les tâches de régulation qui lui sont imparties. Ce monopole de la contrainte cons titue la logique propre de fonctionnement du système politique et établit son particularisme au sein de l'ordre institué; c'est le principe d'ordre, situé au cœur du système, qui commande son aménagement global : d'abord concentrée sur l'appareil d'Etat, la puissance étatique rayonne ensuite par cercles concentriques de plus en plus larges à travers tout le système et modè le fonctionnement des autres éléments qui cherchent à la contrôler, à influencer sur son exercice ou à la capter à leur profit. Cette imprégnation joue notamment pour les partis, dont la fonction normalisatrice est spécifiée par l'appartenance au système politique : en tant qu'institutions, les partis, même oppositionnels, même révolutionnaires, contribuent, à des degrés divers, à la propagation des valeurs dominantes, selon des modalités communes à l'ensemble des institutions politiques (37). Du

(37) Comme on le verra *infra*, cette constatation est vérifiée par le fait que le fonctionnement de tout parti est plus ou moins calqué sur celui de l'appareil

fait de ce monopole de la contrainte, le travail de normalisation effectué par le système politique n'a pas du tout la même portée que dans le cadre des autres institutions sociales : il y a en effet dans les processus politiques imbrication étroite de la contrainte et de l'idéologie, qui interviennent simultanément et renforcent mutuellement leurs effets (38) ; au moment où il recourt à la force, le système politique diffuse des représentations destinées à en justifier l'emploi, et à l'inverse l'inculcation de normes et de valeurs a toujours lieu sur un arrière-plan de violence latente. Cette utilisation combinée de la contrainte et de l'idéologie donne à la normalisation politique une singulière efficacité : l'intervention du politique dans la production idéologique permet de filtrer, de codifier, puis d'inculquer les représentations idéologiques en leur donnant une apparence de bien-fondé et de nécessité.

Cette constatation amène à s'interroger sur le degré de politisation de l'ordre social et sur la place du politique au sein du dispositif de normalisation. Si cette place est variable selon les différentes sociétés, elle tend néanmoins globalement à s'accroître. Pendant longtemps, l'essentiel du travail de normalisation a été abandonné à des institutions privées non politiques, comme l'Eglise ; l'ordre politique n'occupait qu'un espace limité, et le monopole de la contrainte n'investissait l'appareil d'Etat que de responsabilités d'encadrement des activités sociales et de gardiennage de la déviance. Dans les socié-

d'Etat (voir L. ALTHUSSER, *Ce qui ne peut plus durer dans le parti communiste*, Le Monde, avril 1978 et Maspero, 1978 et aussi R. LOURAU, *Monde diplomatique*, juin 1978, *op. cit.*). L'idée selon laquelle les partis institués contribuent, peu ou prou, au maintien de l'ordre politique, et donc de l'ordre social, — même s'ils affirment par ailleurs leur volonté de combattre et de détruire l'un et l'autre —, n'est que l'application du principe de connexion des formes institutionnelles : ces partis permettent au système de fixer, de contrôler et de neutraliser les forces centrifuges, les groupes périphériques, qui risqueraient à défaut de mettre son équilibre en péril. Et l'intégration de ces partis dans l'ordre institué les amène à remplir, vis-à-vis de leur milieu d'intervention politique, la même fonction normalisatrice que les autres institutions. Pour F. Guattari (*La révolution moléculaire*, *op. cit.*), le modèle répressif est aussi fort dans les partis révolutionnaires qu'ailleurs, ce qui montre leur « contamination » par le code et les représentations dominantes. C'est ainsi qu'après 1968, les mouvements gauchistes auraient, à leur façon, participé à la remise en ordre générale, aux côtés des autres forces répressives, notamment en prétendant imposer un certain type d'interprétation du mouvement et en gommant son caractère libertaire (Dans le même sens, voir E. MORIN, « Mai-Sphynx », *Le Monde*, du 31 mai 1978) ; comme les autres institutions, les groupuscules seraient des « machines à écraser le désir » et ne feraient, à ce titre, que doubler l'ordre molaire. Pour R. Lourau, ce mimétisme des partis, syndicats ou associations et de l'appareil d'Etat démontrerait l'existence d'un véritable « inconscient étatique » modelant l'ensemble des représentations et des formes institutionnelles : l'Etat serait « le producteur inépuisable et unique du principe d'équivalence de toutes les formes centralisées » (*L'Etat inconscient*, *op. cit.*).

(38) Il convient donc de rejeter les analyses qui intègrent dans une même catégorie — la « société civile » pour Gramsci, les « appareils idéologiques d'Etat » pour Althusser — l'ensemble des moyens d'hégémonie ou des institutions de direction idéologique de la société ; ces analyses ne tiennent pas compte des particularités de la normalisation d'origine étatique, qui s'appuie en permanence sur l'usage de la contrainte.

tés contemporaines, on assiste à un mouvement général de politisation et d'étatisation de l'ordre institué : l'Etat prend directement en main, ou du moins supervise, la plupart des moyens d'intégration sociale et de régulation des comportements; l'objectif est de parvenir à une meilleure coordination des dispositifs de contrôle, en ne laissant aucun blanc, aucun vide, dans le quadrillage institutionnel, et seul l'Etat peut réaliser une telle rationalisation. Il n'intervient plus seulement pour réprimer les déviants, — tout à la fin du processus de socialisation — mais assure, par le biais des équipements collectifs et des services sociaux, la surveillance préventive et généralisée des individus dans tous les domaines de leur activité (39). Cette tendance atteint son paroxysme dans les systèmes totalitaires, où l'Etat absorbe pratiquement l'intégralité de l'ordre institué. Cependant, même dans ce cas, la normalisation n'est jamais telle qu'elle aboutisse à un contrôle social total.

b) *La périphérisation.*

En dépit de sa prétention totalisante et de son statut monopolistique, l'ordre politique ne couvre jamais l'intégralité du champ social, d'étendue variable, qui lui est assigné : des pratiques, des discours, des mouvements, échappent à son emprise et restent au-dehors, extérieurs à lui, périphériques. Cette périphérisation est qualitativement différente d'une simple opposition : combattre l'ordre institué, c'est encore se situer sur son terrain, accepter sa logique, en cherchant seulement à modifier le contenu des normes existantes, sans toucher au principe même de la normalisation. La périphérisation implique au contraire un mouvement de déplacement, de fuite, de rupture, par rapport à l'ordre institué : elle conduit à se situer sur un plan qui n'est plus celui de la segmentarité molaire, à s'affranchir des contraintes symboliques, à déconstruire la chaîne des significations, à tendre vers un au-delà, un ailleurs, un autrement; être politiquement périphérique, c'est transgresser les règles du jeu fixées par l'ordre politique, violer les normes institutionnelles qui commandent la légitimité des discours et des pratiques, franchir le cercle des interdits et prohibitions.

(39) La normalisation se présente de plus en plus sous forme de protection, assurance, garantie, secours, ce qui lui permet d'étendre insidieusement et continûment son emprise, sous la pression des intéressés eux-mêmes : le développement des services d'assistance sociale place les individus en état d'assujettissement et de dépendance, ce qui facilite le contrôle de l'Etat. Pour Deleuze et Guattari, il est logique que l'Etat soit appelé, dans la société capitaliste, à tenir une place privilégiée dans le dispositif de normalisation; c'est en effet l'instance d'« anti-production » que le capitalisme utilise pour contrarier, réprimer, inhiber, sa tendance schizophrénique : alors que la logique de production capitaliste pousse à la libre circulation des flux, l'Etat intervient pour recréer sans cesse de nouvelles territorialités, imaginaires ou symboliques, par lesquelles il recode et fixe le désir. A peine libéré, le désir est rabattu par l'Etat sur les besoins, la famille, les équipements collectifs, qui l'enchaînent et le pétrifient.

Comme toute déviance, la déviance politique est le produit inévitable et sans cesse renaissant d'un processus de normalisation qui fonctionne par inclusion/exclusion : tout ce qui ne coïncide pas avec les normes dominantes du système est considéré comme hétérodoxe, et donc irrationnel, pervers, et toujours dangereux (40). Ce mécanisme joue avec d'autant plus de force pour l'ordre politique que celui-ci se présente comme un ordre dogmatique et place ses énoncés sous le signe de la Loi : les rituels qu'il impose, les classifications qu'il élabore, les exclusives qu'il prononce, sont de ce fait investis d'une autorité singulière, et les comportements déviants, marginaux ou minoritaires, frappés de discrédit et systématiquement dévalorisés (41). Cependant, s'il détient des moyens de normalisation privilégiés, l'ordre politique est aussi fragile, vulnérable et davantage sujet à la contestation; c'est en lui que l'arbitraire de l'ordre institué et la nudité du pouvoir peuvent le mieux se dévoiler. Porteur de germes d'auto-destruction, l'ordre politique suscite en permanence sa propre mise en cause, sous forme d'une réapparition périodique de mouvements incontrôlés et désordonnés qui le prennent à revers et perturbent sa cohésion. La menace que ces pratiques hétérodoxes font planer sur le système politique est variable selon leur ampleur et leur localisation. La périphérisation politique est le plus souvent l'illustration d'un phénomène de déviance partielle et se trouve compensée par l'intervention d'autres dispositifs institutionnels, tels que la famille ou l'entreprise, qui assurent la normalisation des comportements par des moyens plus diffus et plus subtils; elle ne compromet alors nullement la pérennité de l'ordre social et constitue au contraire un facteur de modernisation et d'adaptation politique (42). Mais la périphérisation politique peut aussi être l'expression concrète d'un mouvement plus global de rejet de l'ordre établi, d'une dérive complète par rapport aux contraintes sociales, et être dotée, à ce titre, d'une réelle potentialité subversive. L'augmentation

(40) Cependant, la transgression des normes dominantes n'est pas toujours une menace pour le système, qui peut récupérer avec profit certains types de transgressions. M. Dufrenne (*Subversion et perversion*, P.U.F., Coll. La politique éclatée, 1977) distingue à cet égard, la « perversion » de la « subversion », qui s'attaque réellement à l'ordre établi dans ce qu'il a de néfaste ou de malfaisant.

(41) La situation minoritaire n'existe pas en soi, mais « parce qu'un pouvoir la constitue, la désigne et la traite comme telle » (A. FENET, « Essai sur la notion de minorité nationale », *Public. Amiens*, 1976/77, n° 7, pp. 95 ss) : c'est le négatif, l'envers du processus de normalisation, ce qui ne coïncide pas avec les normes définies par l'ordre politique et se trouve dès lors frappé d'illégitimité, dévalorisé et rejeté à la périphérie. Le fait minoritaire n'est que la traduction d'un rapport de domination politique; dans la mesure même où il possède une certaine cohésion structurale, tout système politique tend à recréer en permanence, et par le simple jeu de son fonctionnement, ses propres minorités.

(42) C'est ainsi que les mouvements urbains qui se sont développés en marge des institutions locales représentatives et à partir des contradictions spécifiquement urbaines ont pu être facilement canalisés et récupérés, dans la mesure où ils ne s'attaquaient qu'à un domaine étroitement circonscrit de l'ordre institué.

de la pression périphérique sur le système politique et l'extension des manifestations de déviance politique révèlent donc, selon les cas, tantôt l'affaiblissement du consensus et l'inadéquation des procédés de socialisation politique, tantôt une crise généralisée des valeurs dominantes et des mécanismes de contrôle social. Dans les sociétés contemporaines, ces deux types de phénomènes se cumulent : non seulement les valeurs traditionnelles qui fondaient l'obéissance politique sur des bases incontestables ont tendance à se déliter (43), mais encore la périphérisation politique exprime les lacunes, les insuffisances, des dispositifs de quadrillage et d'assujettissement social.

1° La périphérisation se caractérise par une double composante : négation de l'ordre institué, elle contient par là même une certaine part d'affirmation positive, la référence au moins implicite et fugitive à une autre logique, la virtualité d'un ordre différent. Sans doute, cette positivité ne va pas jusqu'à la formulation de « contre-valeurs », l'élaboration de « contre-idéologies » : le principe de cohésion structurale qui régit toute organisation sociale exclut la coexistence de systèmes de valeurs distincts, d'idéologies opposées, d'ordre concurrents. Le code social dominant constitue la Loi des rapports sociaux et joue le rôle d'instance de censure et de refoulement : définissant la Parole légitime, les pratiques licites, il rend toute autre production in-expressible, in-traduisible. Mais, s'ils sont ainsi refoulés et incapables de se fixer en formations stables, les éléments désordonnés et moléculaires qui gravitent autour de l'ordre politique et le travaillent en permanence ne s'y laissent pas enfermer et réduire : circulant par flux d'intensité, connexions libres, cristallisations passagères, ils se situent sur un plan différent, répondent à un autre principe d'agencement que celui de l'ordre molaire, et possèdent de ce fait par rapport à lui une certaine positivité.

La périphérisation est d'abord non-croyance et non-conformité : elle implique la négation des valeurs fondamentales qui imprègnent le système politique et définissent le contenu de l'ordre politique. Ces valeurs sont pour partie communes à l'ensemble de l'ordre institué. Le système politique assure la diffusion du code social dominant et constitue la clef de voûte, le garant et l'agent de reproduction des rapports sociaux ; de ce fait, la contestation politique est toujours, de quelque manière, mise en cause de la logique qui préside à l'organi-

(43) Pour Y. Michaud (*Violence et politique*, Gallimard, 1978, pp. 124 ss), on assiste dans les sociétés contemporaines au « désenchantement » ou, selon l'expression d'Hannah Arendt, à la « dérélition » du politique : l'État apparaît de plus en plus comme un lieu de domination et de violence ; il trouve sa justification, non plus par référence à des valeurs supérieures, mais en lui-même, dans une rationalité purement instrumentale (« porno-politique »). Le lien politique fonctionne sans être investi de croyance et sans faire l'objet de réelle adhésion. De ce fait, la vieille idée selon laquelle l'État est légitimement fondé à monopoliser l'usage de la violence décline et on assiste à la montée corrélatrice de la violence sociale, émanant des individus et des groupes.

sation et au fonctionnement de la société : en se situant hors du jeu politique officiel, c'est aussi un certain modèle de société et un certain type d'intégration que l'on refuse, et la périphérisation politique est bien, à cet égard, une forme de déviance sociale (44). Mais l'ordre politique contient aussi des normes spécifiques régissant les comportements politiques; ces normes définissent le cadre dans lequel les acteurs sont tenus de s'insérer, les rituels auxquels ils doivent se soumettre, les prescriptions et interdits qui s'imposent à eux, et elles prohibent notamment l'action directe et le recours à la violence. L'action politique doit passer par le canal de la délégation et de la représentation et exclure l'usage de la violence, qui est l'apanage de l'État. La périphérisation ouvre une brèche dans cette normativité et se traduit par l'observation des rites et des bonnes manières politiques. Les comportements périphériques sont au premier chef anti-institutionnels, dans la mesure où ils récuse les médiateurs des appareils traditionnels de pouvoir, considérés comme des instruments d'oppression et d'aliénation : filant entre les segments molarisés et durcis de l'ordre institué, ils évitent le piège de la fixation et de la normalisation. Ce court-circuitage des canaux institutionnels favorise le développement de pratiques hétérodoxes par rapport aux normes politiques : les luttes non/anti-institutionnelles, ou « autonomes », se présentent comme des actions directes, rompant avec les formes classiques de revendication adoptées par les organisations politiques et syndicales, et homologuées par le système; ces actions jouent le rôle d'un véritable révélateur, en mettant à jour les règles occultes qui modèlent les stratégies des différents acteurs politiques et en faisant apparaître la cohésion globale du système institutionnel (45). La contestation de l'ordre politique institué aboutit égale-

(44) C'est ainsi que dans les pays capitalistes, de même que la participation au jeu politique entraîne l'acceptation implicite du code, qui commande le développement continu du surproduit social, la marginalisation politique est aussi refus d'accepter les contraintes, conformismes et conditionnements résultant de la domination exclusive de la valeur d'échange et de l'impératif de croissance et d'accumulation. Dans les pays socialistes, ce lien est encore plus net : du fait de la superposition de l'ordre politique et de l'ordre social, toute contestation politique, même limitée, met nécessairement en cause les formes de domination sociale.

(45) Les événements de mai 1968 ont entraîné en France un développement important de formes nouvelles de lutte politique, d'actions directes, menées indépendamment de la médiation des partis de gauche et des grandes centrales syndicales, et de ce fait difficiles à contrôler et à encadrer (N. EIZNER et D. LÉGER, « La montée des actions directes », *Autrement*, n° spécial 1968/1978, pp. 274 ss). On tend aujourd'hui à rassembler l'ensemble de ces luttes nouvelles sous le concept d'« autonomie » (voir « Désobéissance civile et luttes autonomes », *Alternatives*, n° 5, 1978) : par autonomie, on entend les comportements de masse extrêmement divers (auto-réductions, appropriations, refus du travail, désobéissances civiles, grèves sauvages, occupations), qui remettent en cause le consensus social et politique et cherchent à échapper aux médiations institutionnelles classiques; ces comportements se placeraient sur une échelle allant des révoltes ponctuelles à des luttes stratégiques et offensives, par lesquelles des groupes s'installent dans une « problématique permanente consistant à vivre la révolution » dans leur vie quotidienne.

ment à démonétiser la conception traditionnelle qui réserve à l'État le monopole de la violence : à la désacralisation de la violence exercée par l'État, correspond la fin du caractère sacrilège de la violence anti-étatique (46), et le développement de la violence privée à l'intérieur des États est le point d'aboutissement ultime du mouvement de périphérisation.

La périphérisation laisse aussi entrevoir en filigranne, en pointillés, les linéaments d'un autre ordre, les rudiments d'une autre logique. Aux impératifs de croissance, de productivité, de soumission, seuls admis par le code social dominant — à l'Est comme à l'Ouest —, s'opposent des potentialités différentes, axées sur le désir, l'art, l'utopie. La périphérisation entraîne l'activation et la libre circulation des intensités libidinales qui ne sont plus écrasées sous le poids de l'ordre institué : le désir s'échappe des multiples territorialités symboliques par lesquelles cet ordre cherchait à l'enfermer et à l'assujettir; il résiste à la normalisation, évite l'aliénation dans les objets de consommation, ne s'investit plus dans l'organisation sociale et dans la Loi, mais procède par connexions, associations, glissements et dé-localisation incessante. Cette dérive du désir hors des mailles de l'ordre institué a une portée subversive dans la mesure où elle met en cause la légitimité des entraves apportées au principe de plaisir au nom des exigences du rendement, du progrès, de la civilisation; elle ébranle tout le dispositif de répression des pulsions instinctuelles sur lequel est fondée la société (47). Echappant à l'emprise de l'institué, la périphérisation permet encore d'acquérir une perception différente du monde et de la société. Cette perception apparaît nettement dans l'art et la culture qui, s'ils sont travaillés, domestiqués, récupérés par le pouvoir et utilisés comme instruments de transmission des valeurs dominantes, gardent une dimension critique irréductible et une portée fondamentalement subversive. D'une part, l'art et la culture bouleversent en permanence l'ordre des significations,

(46) Y. MICHAUD, *op. cit.*, p. 81.

(47) Reste à savoir si la périphérisation ouvre la voie à une réelle libération du désir et le soustrait à l'emprise de la Loi. Dans la tradition psychanalytique d'inspiration freudienne, c'est l'idée même de libération du désir qui est illusoire : placé par essence sous le signe d'un interdit fondamental, et donc voué au manque, assujéti à la Loi, le désir est appelé à rester perpétuellement inassouvi. Pour les freudo-marxistes au contraire, la répression du désir ne saurait être considérée comme immuable et définitive, mais comme l'expression d'un certain type de civilisation : la libération du désir est donc possible ; seulement, elle passe par une transformation sociale globale et par l'avènement d'une société nouvelle. C'est ainsi que dans les sociétés industrielles, la perspective de satisfaction des besoins humains fondamentaux rendrait objectivement envisageable la réduction progressive des contraintes superflues pesant sur le désir. Pour leur part, les économistes libidinaux voient dans la dé-territorialisation des flux de désir des sujets la condition fondamentale, et indispensable, de la subversion de l'ordre institué à tous les niveaux ; cette présentation semble cependant sous-estimer les capacités de récupération de l'énergie libidinale périphérique par l'ordre institué et hypostasier les concepts de déviance, marginalité... et schizophrénie (voir les importantes réserves et précisions apportées sur ce dernier point par G. Deleuze et C. Parnet, *op. cit.*).

les dogmes établis, la hiérarchie des valeurs : la création de nouvelles formes signifiantes implique toujours le refus de ce qui est, la rupture avec les représentations dominantes qui n'est possible qu'à partir d'un glissement hors du système, d'une position au moins partiellement périphérique par rapport à lui. D'autre part, l'art et la culture font problème dans une société toute entière vouée au travail, au rendement, à l'efficacité immédiate, et ils remplissent, du seul fait de leur existence, une fonction de contestation sociale : contre la logique pauvre et prosaïque de l'échange marchand, il s'agit d'exalter la sensibilité, la créativité, l'imagination, en réhabilitant le désir, la fête, la poésie. L'art et la culture naissent à la périphérie du système, non seulement comme critique et négation, mais aussi comme affirmation, création, positivité; et ils constituent le refuge naturel de ceux qui reculent les contraintes de l'ordre politique institué (48). Enfin, et de façon plus générale, la périphérisation se traduit par de multiples tentatives microscopiques de fuite hors de l'ordre institué, par l'expérimentation de pratiques de rupture quotidienne, par la mise au point de nouvelles formes d'intervention politique, qui donnent corps à l'utopie. L'utopie n'est pas seulement pensée creuse, mais surtout actions immédiates, et ces actions sapent le système « en faisant apparaître de nouveaux possibles, réalisables parce qu'en voie de réalisation » (49); dans l'utopie, le discours et le geste sont intimement mêlés et se confortent réciproquement. Le but n'est plus la recherche de solutions, illusoire et lointaines, de transformation globale du monde, de la société, du politique : il s'agit de fixer des objectifs plus modestes, mais aussi plus précis, plus concrets, tournés vers la vie quotidienne, et de mettre à l'épreuve de nouvelles pratiques sociales dans des espaces limités et des luttes ponctuelles; ces espaces « émancipés » font miroiter la possibilité d'une autre forme d'organisation sociale où serait brisée la relation traditionnelle de pouvoir, liée à la représentation et à la délégation (50).

(48) La périphérisation politique se traduit de manière privilégiée par l'investissement de l'art et de la culture, qui sont dotés d'une dimension subversive et révolutionnaire : il s'agit de rompre avec les modes d'action politique traditionnels, de déplacer le terrain de lutte par l'« esthétisation de la politique » (M. DUFRENNE, *Art et politique*, U.G.E., Coll. 10/18, 1974) et d'attaquer l'ordre politique institué au moyen d'une véritable « révolution culturelle ». L'art et la politique ne constituent plus deux champs séparés mais interfèrent l'un sur l'autre. Cette conception, qui se trouvait déjà en filigrane dans le dadaïsme et le surréalisme, a été reprise en France, dans les années soixante, par les situationnistes — qui entendaient mettre en cause les valeurs capitalistes par une contestation de type culturel — et par une partie des courants de mai 1968, ainsi qu'aux Etats-Unis par tous les mouvements (*beatniks*, *hippies*, *yippies*) basés sur une critique de la vie quotidienne et la recherche d'un autre mode de vie. Le mouvement *punk*, en revanche, se veut pure négativité et auto-destruction.

(49) M. DUFRENNE, *op. cit.*

(50) Là encore, on peut constater le développement, depuis 1968, de ces luttes ponctuelles liées au travail (Lip), à l'écologie (Larzac, mouvement de défense de l'environnement, manifestations anti-nucléaires), à des situations sociales particulières (femmes, jeunes, immigrés), à l'espace (ville, campagne) (F. LAPLANTINE, « Du roman-

2° Cette analyse du processus de périphérisation conduit à s'interroger sur la position respective des différents groupes sociaux face à l'ordre institué. Certains de ces groupes ne sont-ils pas, par effet structural, placés hors du système, exclus du jeu politique normal, périphérisés ? Echappant à la normalisation, et de ce fait capables d'innovation, ils seraient le moteur des transformations sociales et politiques. Reste à savoir quels sont ces groupes, et sur ce point les interprétations divergent. Pour les marxistes orthodoxes, la classe ouvrière, en raison même de son exploitation, constitue, dans la société capitaliste, la seule force sociale réellement périphérique et authentiquement révolutionnaire : le capitalisme est en effet déchiré par une contradiction principale et irréductible, celle du capital et du travail ; et si la classe ouvrière, privée du produit de son travail et soumise au procès d'extorsion de la plus-value, supporte de plein fouet l'application de la logique capitaliste, elle porte aussi en elle des valeurs différentes et elle est la seule à pouvoir renverser le système de domination. Cette présentation tend à réduire la portée du phénomène d'aliénation et de contamination idéologique : destinataire privilégiée des actions de socialisation et de normalisation, la classe ouvrière ne reste pas étrangère à l'ordre social et subit au contraire son emprise permanente et insidieuse. On peut estimer, dès lors, avec maints auteurs, et notamment Marcuse, que, dans les sociétés capitalistes avancées, la classe ouvrière est désormais trop intégrée au système pour pouvoir en contester les valeurs, dépasser les revendications purement quantitatives et œuvrer en faveur d'une transformation radicale de la société ; et ses organisations représentatives apparaissent davantage comme des rouages du système politique, indispensable à son équilibre et à sa reproduction, que comme des éléments de subversion : leur action se situe dans le cadre des règles du jeu posées par l'ordre politique et met rarement en cause, ou de manière purement symbolique, le code social dominant (51). L'idée selon laquelle la classe ouvrière occupe, par essence et du seul fait de son exploitation, une position fondamentale et structurelle d'extériorité par rapport au système politique, apparaît donc trop simple : le capitalisme développé s'est au contraire efforcé, et avec un succès

tisme au nihilisme, au pragmatisme », *Autrement*, p. 58) ; ces luttes se veulent différentes par la manière dont elles sont menées et par le fait que l'impulsion vient de la base. Dans chacune de ces luttes, deux tendances divergentes sont aux prises : l'une qui entend maintenir leur spécificité, l'autre qui cherche à les globaliser et à les conjuguer (N. Eizner, D. Léger, *op. cit.*).

(51) Sans doute faut-il apporter à cette analyse bien des nuances, et les partis et syndicats représentatifs de la classe ouvrière développent, dans les pays capitalistes, des stratégies assez différentes : selon les cas, les partis participent directement au fonctionnement de l'appareil d'Etat ou se contentent de remplir une « fonction tribunicienne » (G. Lavau), permettant au système de mieux localiser les conflits ; quant au syndicalisme, il tend à devenir de plus en plus un élément du jeu des institutions économiques et évolue vers un « syndicalisme de contrôle », à mi-chemin de l'intégration et de l'opposition (en ce sens, A. TOURAINE, *Sociologie de l'action*, Seuil, 1965, p. 372).

indéniable, de réduire progressivement sa périphérisation, de la ramener dans l'orbite de l'ordre institué et de l'imprégner des représentations dominantes. Même si la classe ouvrière, de par son rôle dans le système de production économique, reste l'élément critique de la situation (H. Lefebvre), l'agent historique privilégié du changement social (A. Touraine), elle n'est pas pour autant nécessairement un élément de contestation de l'ordre établi : tout dépend de l'étendue concrète de son intégration.

Une fois levée l'hypothèque ouvrière, le problème semble se déplacer vers les groupes qui, ou bien se trouvent rejetés à la périphérie par le jeu des normes sociales et politiques, ou bien sont capables, parce qu'ils détiennent une position charnière, aux confins de plusieurs dispositifs de pouvoir, d'échapper aux contraintes de la normalisation. La première catégorie comprend les déviants, marginaux, minoritaires ou exclus, dont les valeurs, discours ou pratiques ne coïncident pas avec ceux qui sont admis et reconnus par l'ordre institué : il s'agit, non seulement des déviants totaux (délinquants, toxicomanes, inadaptés), qui sont traités dans le cadre d'institutions spécialisées de gardiennage, mais encore des déviants partiels, dont la périphérisation locale résulte du contenu spécifique des normes politiques — mais qui restent attachés à l'ordre social par d'autres médiations. Parmi ces mouvements périphériques, qui luttent contre le modèle politique dominant et revendiquent le droit à la différence, les plus dynamiques sont, dans les sociétés capitalistes, les minorités raciales ou nationales, les femmes et les jeunes. L'ordre politique est d'abord basé sur un principe d'unité entre les individus et les groupes, qui est exprimé dans le concept de Nation; et la primauté du lien d'allégeance et de solidarité nationale justifie le laminage, l'écrasement des particularismes ethniques ou régionaux : tous sont censés se fondre dans un même moule, adopter une même identité, qui sont définis et imposés par ceux qui détiennent le pouvoir de domination. Résistant à cette entreprise de normalisation et d'unification, et donc minoritaires puisqu'ils s'opposent aux valeurs politiquement dominantes, des groupes ethniques, des communautés locales vont chercher à préserver, ou à voir reconnue, leur identité spécifique : cette revendication « nationalitaire » (A. Fenet) prend une ampleur croissante; il semble bien qu'un certain type d'intégration nationale fonctionne moins bien et que les particularismes ressurgissent de tous côtés, après un long silence (52). Il en va de même pour les femmes et les jeunes qui, après avoir été pendant longtemps exclus des circuits de décision politiques et contraints à une participation passive et dépendante, assument, revendiquent même, leur spécificité, pour récuser certaines normes fondamentales du système. La réaction

(52) R. DULONG, « La crise du rapport Etat/société locale vue au travers de la politique régionale », in *La crise de l'Etat*, P.U.F., 1976, p. 226 et *Les régions, l'Etat et la société locale*, P.U.F., 1978.

des différents groupes ainsi marginalisés par l'ordre politique tend à agiter la périphérie de mouvements spasmodiques et désordonnés qui compromettent la stabilité politique et peuvent « ouvrir une brèche » (53) dans l'ordre institué/ Ces mouvements sont néanmoins d'ampleur et de portée variables, selon qu'ils se bornent à une simple négation de l'ordre politique, en s'appuyant au besoin sur des valeurs ancestrales, ou sont porteurs d'une certaine positivité et s'efforcent de conjuguer leur action avec celle d'autres groupes sociaux, et notamment de la classe ouvrière (54). Cette conjonction tend à se présenter de nos jours sous un éclairage nouveau : le jeu des lois capitalistes a en effet abouti, dans tous les pays occidentaux, au gonflement progressif de couches sociales de sous-prolétaires, travailleurs immigrés, chômeurs, marginales par rapport au système de production économique et privées de tout moyen normal d'expression politique; la périphérisation de ces couches s'exprime par des mouvements d'agitation diffus ou par des violences sporadiques. Certains ont cru pouvoir déceler dans ce phénomène le signe de l'émergence d'une force révolutionnaire nouvelle, dont l'alliance avec les autres groupes marginalisés, et notamment les jeunes, permettrait d'ébranler l'ordre établi; et l'exemple italien a pu donner quelque apparence de consistance à ce schéma. Quant à la périphérisation par la critique de l'ordre institué, elle est pratiquement réservée à certaines fractions de la classe dominante (intellectuels, étudiants, artistes), capables, par héritage culturel ou par formation, d'acquérir une certaine extériorité par rapport aux dispositifs de normalisation et de se libérer de contraintes excessives; et ce n'est pas un hasard si étudiants et enseignants ont tenu une si grande place dans les mouvements de contestation apparus dans les années soixante. Mais, cette périphérisation, qui est indispensable pour permettre au système

(53) E. MORIN, C. LEFORT, J. M. COUDRAY, (C. CASTORIADIS), *Mai 1968 : la brèche*, Fayard, 1968.

(54) Cette analyse conduit A. Touraine à distinguer deux catégories de mouvements sociaux : les mouvements négatifs ou défensifs, qui se bornent à résister à l'emprise de la classe dirigeante, en s'appuyant sur des valeurs traditionnelles ; les mouvements positifs ou offensifs qui luttent pour la réappropriation de la puissance d'action sur la société et font appel à la créativité, au désir, à la communication, tout en passant des alliances avec d'autres forces sociales. Les premiers mouvements ne constituent que des formes de résistance isolées et précaires ; les seconds sont un élément essentiel de la dynamique sociale. Appliquant cette analyse au mouvement occitan, F. Dubet (« Sur l'analyse sociologique du mouvement occitan », *S.T.*, 1976, n° 3, p. 302) est conduit à le considérer comme un « mouvement social éclaté », formé de plusieurs composantes distinctes, qui défendent des enjeux différents. Cependant, pour A. Touraine, un mouvement n'est révolutionnaire que s'il s'attaque au système de domination sociale et se greffe sur un conflit de classe. Sur ce point, A. Touraine rejoint d'autres auteurs (Marcuse, Lefebvre, et même les situationnistes) qui considèrent les actions minoritaires un peu comme le détonateur d'un mouvement plus vaste : le prolétariat reste la force essentielle d'émancipation, dont l'intervention peut mettre fin au système de domination sociale ; aussi, seule l'union de ces mouvements avec le prolétariat peut leur permettre d'éviter l'épreuve de l'échec et l'échéance de la décomposition.

d'innover (55) et d'adapter ses représentations, est relative, car l'élite intellectuelle contestataire reste attachée par de multiples fibres à son milieu d'origine (56).

Toute cette analyse démontre qu'un mouvement de tournoiement, de déplacement, de glissement incessant affecte la périphérie politique : il n'y a pas de situation définitivement périphérique, et la déviance totale est l'exception; tout individu, tout groupe, peut se trouver, à un moment donné, temporairement et/ou partiellement périphérisé. Il convient donc de ne pas hypostasier les concepts de déviance et de marginalité, qui ne sont que des notions relatives et circonstanciées.

B. — LE MECANISME D'ÉCHANGES

Entre le système politique, soudé par un principe d'ordre et de cohésion, et la périphérie, qui échappe à la cristallisation et à la molarisation, la frontière ne reste pas intangible et les cloisons étanches : non seulement les limites du système sont toujours entourées d'un certain flou, mais encore un circuit continu d'échanges l'unit nécessairement à son environnement. L'intensité et la qualité de ces échanges sont cependant éminemment variables. D'une part, comme tout système organisé, le système politique est soumis à une double exigence contradictoire : s'il ne peut subsister sans puiser dans sa périphérie les ressources et l'énergie dont il a besoin, cette ponction extérieure risque de perturber et de corroder ses principes d'organisation; il est donc amené à définir un équilibre entre les deux pôles d'ouverture et de fermeture, et cet équilibre est contingent, précaire et évolutif. D'autre part, le sens des relations avec l'environnement peut être diamétralement opposé : tantôt le système politique vise à assujettir sa périphérie en projetant sur elle son ordre spécifique,

(55) Comme le constate justement A. Touraine, une société ne peut se perpétuer « si ses élites dirigeantes ne sont préparées qu'à la conformité » : le système éducatif destiné à former ces élites, et notamment les grandes écoles, est en fait basé sur l'idée de « déviance contrôlée » (*Le désir d'histoire, op. cit.*, p. 32).

(56) A. Touraine oppose cependant (in « La crise dans la tête », *l'Arc, op. cit.*, pp. 87 ss) aux « intellectuels d'en haut », les « clercs » qui contribuent à la reproduction de l'ordre établi, les « intellectuels d'en bas », les « prophètes » qui se donnent pour tâche de descendre dans les fondations de la société pour dévoiler sa réalité cachée et entendent « s'insinuer au-dessous des systèmes d'ordre, les soulever comme une pierre pour faire apparaître ce qui grouille au-dessous, l'inégalité, la révolte, l'espoir » : les intellectuels d'en bas seraient directement branchés sur les luttes sociales, à l'écoute des mouvements sociaux au nom desquels ils parlent. On ne peut s'empêcher de trouver cette distinction bien fragile et très subjective. Il reste cependant qu'en Europe de l'Est, c'est dans les groupes intellectuels qu'est née la contestation de l'ordre institué et cristallisé le mouvement de dissidence (voir « L'opposition ouvrière et intellectuelle en Europe de l'Est », *Problèmes politiques et sociaux, la documentation française*, 27 mai 1977, n° 311 et « Contestation et droits de l'homme en Union soviétique », *ibid.*, 21 juillet 1977, n° 315).

tantôt, au contraire, il cherche à absorber le dynamisme périphérique, en infléchissant sa logique de fonctionnement dans des limites compatibles avec ses caractéristiques essentielles/La conjonction de ces deux facteurs aboutit à deux modèles théoriques d'échanges centre/périphérie, l'un autoritaire et répressif, l'autre libéral et intégratif, qui comportent l'un et l'autre des dangers et n'existent de ce fait jamais à l'état pur : dans tout système politique concret, il y a en réalité alliage de ces deux modèles, utilisation combinée, simultanée ou successive, des deux stratégies répressive/intégrative vis-à-vis de la périphérie, coexistence d'une volonté d'élimination et d'un désir de récupération. Le point commun est que dans tous les cas la périphérie n'est jamais acceptée pour elle-même, dans sa singularité, mais comme désordre, dissonance à réduire ou dynamisme à incorporer (57).

1) LA RÉPRESSION DU DÉSORDRE PÉRIPHÉRIQUE.

Face à la circulation des flux périphériques désordonnés qui échappent à la normalisation, le système peut réagir de manière autoritaire. Les circuits de communication avec l'environnement fonctionnent plus alors que dans un sens : insensible aux sollicitations périphériques, le système entend préserver à tout prix la stabilité de ses principes d'organisation et développer son emprise sur la société en contrôlant plus fortement encore les individus et les groupes; crispé sur son ordre spécifique, il cherche à l'étendre sans cesse en réduisant par tous les moyens, et notamment la contrainte ou même la terreur, les éléments hétérodoxes. Cette fermeture et cette rigidité comportent cependant des risques importants pour le système qui, soumis à une pression externe croissante, est incapable d'y faire face de manière satisfaisante; elles conduisent à l'inadaptation, à l'obsolescence et en fin de compte à la dégradation. S'il veut éviter ce processus de dégénérescence, le système est contraint d'aménager des mécanismes compensatoires, des soupapes de sûreté, et d'intégrer une certaine dose de changement en procédant aux réajustements indispensables.

a) *Le modèle répressif.*

1° La fermeture d'un système politique vis-à-vis de son environnement se manifeste à la fois dans le contenu et les mécanismes de

(57) Comme le souligne J. F. Lyotard (« Expédients dans la décadence », in *Politiques de la philosophie*, Grasset, 1976 et *Rudiments païens*, U.G.E., Coll. 10/18, p. 116), les minoritaires ne sont jamais reconnus comme tels : on les transforme en nouveaux pouvoirs ou en « charniers » ; « on les interprète, c'est-à-dire qu'on les inscrit dans l'espace impérial comme tensions provenant de la périphérie, dans le discours impérial comme moments dialectiques, dans le temps impérial comme annonces prospectives. On les dépouille ainsi d'emblée de leur puissance propre ».

diffusion de ses normes. D'abord, ces normes se caractérisent, au fond, par une extrême rigidité, qui se traduit par les trois éléments d'étroitesse, exclusivisme et invariance. Tout ordre politique n'admet qu'un certain type de valeurs, compatibles avec le code social dominant et avec sa logique propre de fonctionnement; mais l'un et l'autre sont plus ou moins larges, comportent un « jeu » plus ou moins important. Le système fermé connaît quant à lui une diversité et une marge d'évolution très réduite; son ordre est compact, cohérent : les valeurs qu'il impose coïncident entre elles et n'autorisent aucun flou, aucune incertitude. Tout ordre politique prétend à l'exclusivité et n'accepte pas de concurrent légitime, de contre-valeurs, de contre-idéologies; mais il peut tolérer, à défaut d'être capable de les réduire, les comportements non conformes, du moment qu'ils ne mettent pas en cause sa propre validité. Pour le système fermé, toute déviance est au contraire inadmissible et compromet l'ensemble du dispositif de normalisation; son ordre est complet, total : il ne laisse guère de blancs, d'interstices, et couvre le terrain politique d'un maillage serré. Tout ordre politique, enfin, est doté d'une certaine stabilité et cherche à se perpétuer en dépit des changements qui affectent l'environnement social; mais il peut y parvenir en faisant la part du feu et en procédant aux adaptations nécessaires. Le système fermé entend, pour sa part, persévérer dans son être et reproduire en permanence ses principes d'organisation; son ordre, il le conçoit comme durable, éternel : il exclut toute possibilité d'inflexion autrement qu'à la marge.

Compte tenu de ces particularités idéologiques, le système fermé est porté à recourir à des moyens de normalisation très poussés. Aucune discussion sur les fondements de l'ordre institué n'est envisageable avec les individus et les groupes, qui sont placés dans un statut d'infériorité, de sujétion et de dépendance : tous doivent se soumettre aux oukases d'un pouvoir mystérieux, lointain et omnipotent, véritable puissance tutélaire ayant la faculté de modeler à son gré une société malléable et docile. *A fortiori*, la contestation de cet ordre est frappée d'une illégitimité radicale et censée menacer l'existence même de la société. La déviance politique n'est pas seulement une erreur, mais une faute qui doit être sévèrement sanctionnée et entraîner une rééducation adéquate : le déviant se place de lui-même hors du champ social; il doit y être ramené au besoin par la force, ou éliminé. Cette criminalisation de la déviance ou de la dissidence politique permet de justifier sa répression et le recours à la coercition : il appartient à l'appareil d'Etat de faire respecter l'ordre institué et de résorber par tous moyens les germes, les miasmes de contestation. La coercition peut prendre la forme de la violence physique et de la terreur brutale, qui vise à soumettre les esprits par l'assujettissement des corps; l'ordre institué ne s'impose plus par la

croissance en son bien-fondé, mais par sa puissance intrinsèque (58). Mais l'emploi de la terreur est coûteux et en définitive peu efficace, et le système politique cherche plutôt à réduire la périphérisation en faisant intérioriser ses normes par les individus, grâce à un travail intense de propagande et de mobilisation; il poursuit ainsi le rêve d'une société totalement transparente et normalisée, où tout danger de dérive, tout risque de fuite seraient évités (59).

2° Les États dits « totalitaires », de type fasciste ou socialiste, constituent les exemples privilégiés de systèmes politiques fermés : le terme même d'« État totalitaire » indique bien que cet État entend couvrir l'intégralité du champ social et exercer une emprise totale sur les individus; l'idée de périphérisation est de ce fait radicalement contraire au fondement de ce type de système politique, à son code génétique, puisqu'elle implique la possibilité d'échapper au principe de la normalisation. Cependant, l'État ne parvient jamais à abolir complètement la division de la société et la contestation périphérique renaît sans cesse, malgré l'endoctrinement et la mobilisation permanente, à travers les mailles de l'ordre institué; par là, le projet totalitaire révèle son caractère illusoire et l'irréductibilité de son échec. Mais le démenti des faits doit être effacé par tous moyens (60); afin de résorber ce mouvement de périphérisation qui le nargue et contredit l'idéologie officielle, l'État totalitaire recourt à trois sortes de stratégies : le mensonge, la répression, et enfin l'exclusion. D'abord, il s'agit de cacher, par de multiples démonstrations d'unanimité, ou du moins de minimiser l'ampleur des phénomènes de déviance sociale (houliganisme) ou politique (dissidence) : la périphérisation n'existe pas, ou si elle existe n'est qu'une survivance en voie de disparition. La négation officielle est doublée de l'emploi de moyens de répression violente, visant à éliminer effectivement les mouvements et manifestations périphériques : cette élimination est, dans le totalitarisme « dur », d'ordre physique et implique l'utilisation systématique de la terreur policière (national-socialisme, stalinisme); mais le totalitarisme peut s'exercer aussi sous des formes moins brutales, et la résorption de la dissidence est alors recherchée en retranchant les individus contaminés du corps social, soit par le transfert dans des institutions de gardiennage de la déviance (camps de travail, hôpitaux psychiatriques), soit par l'expul-

(58) Y. Michaud (*op. cit.*) qualifie de « porno-politique », cette pratique du pouvoir où l'État se contente d'imposer sa domination par la violence, sans chercher à la dissimuler par la vertu de l'idéologie, ou à la parer des oripeaux du droit; dans ce contexte de dérégulation du politique, marqué par la dés-idéologisation et par la dé-législation, la torture est appelée à remplir une fonction essentielle, d'ordre instrumental, en inscrivant la puissance de l'État sur les corps des sujets.

(59) Selon B. H. Lévy (*La barbarie à visage humain*, Grasset, 1977, p. 170) les sociétés totalitaires « sont des sociétés de transparence gouvernées par des princes insomniacs et rêvant de maisons de verre ».

(60) M. GAUCHET, *Esprit*, 1976, *op. cit.*

sion pure et simple. Dès l'instant où l'on se périphérise par rapport à l'ordre politique, on s'exclut soi-même de la communauté nationale (61).

La fermeture vis-à-vis de l'extérieur et la répression du désordre périphérique ne sont pas l'apanage des États dits « totalitaires ». Dans tous les pays du Tiers Monde nouvellement indépendants, l'unification et l'homogénéisation de la société sous l'égide de l'appareil politique central est érigé en impératif fondamental (62). Une fois mis en place, le centre politique entend assujettir progressivement la périphérie, en développant les mécanismes d'intégration nationale, en fixant des objectifs et des règles communs à l'ensemble de la société, en quadrillant le territoire par un appareil bureaucratique, et en s'assurant le monopole de la contrainte. Les communautés périphériques préexistantes sont placées sous la domination du centre (63), soit qu'elles sont dépouillées de leurs attributions traditionnelles, soit qu'elles servent de relais pour la diffusion des normes et valeurs définies par le pouvoir central. L'État lutte avec d'autant plus de brutalité contre les tendances centrifuges que sa légitimité ne relève pas de l'évidence et est souvent contestée : il y a en général coexistence de plusieurs principes d'autorité, types d'affiliations, systèmes d'appartenances, et le centre politique ne peut établir son exclusivité qu'en réduisant par la force les particularismes ethniques ou culturels ; les réactions périphériques, qui s'expriment par des

(61) L'évolution de l'Union soviétique est nette depuis la disparition de Staline : la résorption de la périphérie ne s'opère plus au moyen de purges sanglantes et périodiques et de la liquidation physique des opposants, mais par le recours à des procédés d'exclusion interne ou externe. Sur ce plan, l'expulsion de Soljénitsyne, le 14 février 1974, a marqué un tournant fondamental, à la fois dans la nature du mouvement de contestation en Union soviétique et dans la riposte du gouvernement à son endroit. Si les mesures de retranchement interne ne suffisent plus, on recourt désormais à l'expulsion et à l'exil forcé mais cet exil entraîne aussi la cristallisation de la périphérie, qui est alimentée par un flux relativement constant de contestataires et bourgeoise à l'extérieur du système soviétique. Les méthodes ont donc changé, mais non le fondement du régime : toute atteinte, même minime, aux dogmes politiques officiels est perçue comme hérétique et appelant une répression immédiate. Comme le disait L. Brejnev (Discours devant le XXVI^e congrès des syndicats soviétiques, le 21 mars 1977), s'il est possible de critiquer tel ou tel aspect de la vie sociale, les individus qui agissent contre le régime socialiste doivent être traités « en adversaires du socialisme et en ennemis de leur propre patrie, en complices, voire en agents, de l'impérialisme ». Un très net durcissement est d'ailleurs survenu dans tous les pays d'Europe de l'Est, à la suite du développement du mouvement de contestation destiné à obtenir l'application effective des dispositions des accords d'Helsinki relatives aux droits de l'homme (procès Orlov, Guinzbourg, Chtcharansky) ; d'après le procureur au procès Chtcharansky, le 13 juillet 1978, le fait pour les dissidents de « calomnier la réalité soviétique » « les amène logiquement à commettre des délits et, dans certains cas, à trahir directement leur patrie, à faire de l'espionnage au profit des services de renseignement étrangers »... On retrouve par là le phénomène classique de criminalisation de la dissidence.

(62) Voir S. N. EISENSTADT, *Political Sociology*, New York, Basic Books, 1971 ; J. LECA, *R.F.S.P.*, 1977, pp. 577 ss ; B. BADIE, *op. cit.*, pp. 81 ss.

(63) C. BATAILLON (et autres), *Etat, pouvoir et espace dans le Tiers Monde*, P.U.F., I.E.D.E.S., 1977.

tensions latentes ou des conflits ouverts, d'ordre tribal ou local, sont considérées comme des atteintes à l'intégrité nationale et font, à ce titre, l'objet d'une répression systématique.

Quant à la tolérance plus grande dont font preuve les pays libéraux et capitalistes vis-à-vis des opinions et comportements hétérodoxes, elle connaît d'importantes nuances et des atténuations non négligeables. D'abord, et traditionnellement, cette tolérance décline et tend même à disparaître en période de crise, qui conduit le système à resserrer et à densifier ses dispositifs de normalisation. La crise se traduit par une aggravation des tensions et par l'apparition d'une dynamique centrifuge, qui menace le système de dispersion et de désintégration : les valeurs contenues dans l'ordre politique se diffusent de plus en plus mal, et certains groupes en viennent à récuser complètement les fondements du système représentatif et de la paix civile ; on assiste à la montée de la violence et les corps intermédiaires se montrent incapables de prendre en charge les revendications sociales. Or, la périphérisation n'est tolérable que si elle reste contenue dans certaines limites ; dès qu'elle dépasse un certain seuil — variable selon les facultés d'adaptation des systèmes —, elle risque de déclencher un processus de rétroaction positive, et doit de ce fait être impérativement traitée, et au moins partiellement résorbée. Compte tenu de l'insuffisance des mécanismes classiques d'inculcation, le système politique est alors porté à en revenir aux dispositifs de régulation à base de contrainte et à adopter, par rapport à la périphérie, une stratégie agressive et répressive (64). Par ailleurs, et de façon plus générale, il semble que les pays capitalistes, aux prises avec des difficultés économiques croissantes et subissant le contrecoup du déclin des valeurs traditionnelles, soient actuellement tentés de recourir à des méthodes de normalisation plus rigoureuses. Mobilisant les « majorités silencieuses », intégrées à l'ordre institué, par le grossissement des risques sociaux et l'utilisation systématique du thème de l'« insécurité » (65), attisant l'angoisse, entretenant la peur, l'Etat parvient à obtenir un large consensus sur la répression des groupes périphériques, ainsi transformés en bouc-émissaires : tout ce qui est

(64) Les facteurs de crise sont évidemment nombreux. L'exemple de l'entre-deux guerres a montré comment la crise économique, en provoquant l'intensification des luttes sociales et la périphérisation de groupes sociaux toujours plus nombreux (augmentation du chômage) pouvait conduire à la mise en place d'Etats forts, visant à résoudre les antagonismes et à ramener sous l'emprise de l'ordre institué, par la force et la violence physique. Mais le facteur économique n'est pas seul en cause : les actions violentes déclenchées en Allemagne fédérale (*Rote Armee Fraktion*) et en Italie (*Brigade rosse*) par des groupes totalement périphérisés ont entraîné, surtout en Allemagne, le développement de mécanismes de répression et d'exclusion sociale (*Berufsverbote*, isolement sensoriel...).

(65) Pour J. J. Gleizal (« La sécurité dans les grandes villes » in *L'Administration des grandes villes*, I.F.S.A., n° 14, Cujas, 1977, pp. 95 ss) c'est une véritable « idéologie de l'insécurité » qui est apparue : le pouvoir cherche à persuader l'opinion que l'insécurité constitue un problème social et politique majeur (voir pour la critique de cette présentation, P. BOUCHER, « La peur et son miroir », *Le Monde*,

marginal, déviant, différent, est considéré comme potentiellement dangereux et fait l'objet des mesures les plus sévères. Cette conception justifie l'expansion continue de l'appareil policier, la restriction des libertés publiques, le déclin des garanties juridiques (66).

Le modèle répressif est donc largement diffusé : arc-bouté à son ordre spécifique, le système politique entend assujettir tout ce qui lui résiste. S'il paraît être une garantie de stabilité, ce type de relation à l'environnement comporte pourtant de sérieux inconvénients et de redoutables dangers pour l'ordre politique.

b) *Les limites.*

Le modèle répressif est fondé sur la dévalorisation, la négation, la néantisation de tout ce qui échappe à la normalisation politique : considérée comme pur et simple dés-ordre, la périphérie doit être ramenée d'autorité dans les plis et replis de l'ordre institué. Le système politique cherche à discipliner ce qui est flux anarchique, à immobiliser ce qui est vaine errance, à faire taire ce qui est bruit incongru, perturbateur et parfois assourdissant ; il ne se borne pas à censurer, endiguer, refouler, en se cuirassant de toute part et en obturant les issues par lesquelles pourrait faire irruption le désordre périphérique ; il entend aussi pétrifier, annihiler, castrer, ce qui gravite autour de lui sans attaches et sans docilité. Or, ce processus centripète de fixation et d'assujettissement, par lequel le système politique rappelle à l'ordre, ramène à lui, sa périphérie est aussi un mouvement de réversion mortifère : comme la vie, la périphérie est bruyante, agitée ; comme la mort, l'ordre institué vise au silence, à l'immobilité, et sa rigidité est cadavérique. En se mettant ainsi à l'abri de toute contamination extérieure, le système politique, devenu autarcique, se durcit, se fige, se minéralise. Imperméable à ce qui l'entoure et qui ne coïncide pas avec lui, il est guetté par la dégradation et la décomposition interne. En s'efforçant de maintenir intangibles ses principes d'organisation, il prend le risque de compromettre à terme leur survie.

1° La fermeture du système politique aux sollicitations périphériques a pour première conséquence d'accroître la pression qui pèse sur lui. Malgré la stratégie offensive et agressive qu'il adopte par rapport à son environnement, le système politique ne saurait parvenir à

2 février 1978), qu'elle a son origine avant tout dans la déviance et la criminalité des couches les plus défavorisées (jeunes, immigrés) et que le seul moyen d'y faire face est d'accroître les moyens de police et d'instaurer une justice plus expéditive (voir « Sécurité et/ou insécurité des français », *Champ social*, n° 21, 1976).

(66) De là à parler d'un « Etat policier » (J. J. GLEIZAL, *La police nationale*, P.U.G., 1974) ou d'un « fascisme à visage humain » (G. SOULIER, *Le Monde diplomatique*, décembre 1975, p. 40), il y a un pas : l'utilisation de la violence directe semble bien être liée à un contexte de crise ; et la normalisation passe plutôt, à terme, par le renforcement du contrôle social et l'accentuation de l'emprise idéologique.

résorber complètement le phénomène de périphérisation; l'idée d'un contrôle social total est par essence illusoire et vouée à l'échec. Le recours systématique à la contrainte et à la répression, qui exige une dépense d'énergie considérable, peut certes dissimuler et empêcher les manifestations de comportements hétérodoxes; il ne supprime pas pour autant les racines profondes de la périphérisation, qu'il tend au contraire à reproduire en permanence. / D'une part, les réactions de fuite se multiplient devant l'autorité, qui ne trouve plus en face d'elle qu'une société atone, passive et glissante, n'offrant guère de prise et de points d'ancrage. D'autre part, les antagonismes latents entretiennent un bruit insistant et insidieux, qui brouille les messages et perturbe les circuits de communication. Loin de susciter un consensus véritable, la crainte de la répression creuse la distance des individus au pouvoir et entraîne l'isolement de ce dernier.

Par ailleurs, et surtout, la stabilité de l'ordre politique provoque son inadaptation croissante : alors que les systèmes ouverts, munis de dispositifs informationnels par lesquels ils se tiennent à l'écoute de l'environnement et peuvent mesurer l'impact de leurs actions, mettent en œuvre des procédés permanents de régulation, / les systèmes fermés, qui ne communiquent avec l'environnement que dans un sens et multiplient dans l'autre les blocages et les coupe-circuits, sont incapables de procéder aux ajustements nécessaires et de corriger leurs erreurs / à l'abri de leurs structures étanches, ils répondent aux changements sociaux par la persistance de leurs principes d'organisation. Il y a donc approfondissement constant du décalage entre l'ordre politique et la société : le système politique se révèle de plus en plus inefficace, et la non-satisfaction des demandes sociales augmente sans cesse la pression périphérique. / Pour y faire face, le système fermé n'a à sa disposition qu'une gamme de réactions limitée : les difficultés rencontrées, les erreurs commises, les échecs subis, n'aboutissent nullement à un assouplissement, mais au contraire à une rigidité plus grande dans les rapports avec l'environnement et à l'extension de la contrainte. / Pris dans un véritable cercle vicieux, ou mieux processus en spirale, le système politique ne peut affronter la tension périphérique qu'en renforçant les dispositifs coercitifs. Une fois enclenché, le mécanisme répressif a tendance à s'alimenter de lui-même, à s'amplifier continuellement : l'ordre institué étant posé comme inaltérable, il s'agit de faire coïncider à tout prix le réel avec lui, en utilisant tous les travestissements possibles et en recourant à une répression toujours plus intense. A la montée de la violence sociale, qui est le symptôme, le signe tangible, de la tension périphérique, correspond le développement de la violence d'Etat : le système politique est obligé de recourir à une force croissante pour assurer la continuité de l'ordre existant et contenir les antagonismes sociaux. Ce mode de fonctionnement politique, de type « explosif », comporte des limites évidentes : l'accumulation de la pression périphérique peut, si elle dépasse un certain seuil, conduire à la rupture de l'équilibre politique et à la crise ouverte; le bruit devenant assour-

dissant, le système ne parvient plus à le dominer et à le maîtriser, et il est voué à l'impuissance, à la paralysie, à l'asphyxie, et en fin de compte à la désintégration. Ses dispositifs de défense et d'annulation des perturbations ne fonctionnant plus, il est livré au déferlement du désordre périphérique, qui le submerge de toute part. Au lieu d'atténuer les tensions par la socialisation des individus et des groupes, le modèle politique répressif contribue donc plutôt à les entretenir et à les aggraver; de ce fait, il révèle des capacités limitées de régulation, et la cohésion sociale réalisée sous son égide reste fragile et aléatoire (67).

2° Le modèle répressif n'entraîne pas seulement l'accentuation progressive de la pression périphérique, mais encore la dégradation insensible de l'ordre politique : menacé à l'extérieur, le système est en même temps miné de l'intérieur et offre une moindre résistance au développement des perturbations extérieures. Le mouvement par lequel il se referme sur lui-même, cultive son opacité, se crispe sur son ordre spécifique, est de nature mortifère, et son aboutissement est la dégénérescence et la décomposition. Comme tout système, le système politique ne peut échapper à la mort, tapie en son centre, qu'en se projetant sans cesse hors de lui-même, qu'en s'emparant des éléments de création, d'innovation et de vie qu'il trouve à sa périphérie et en les retournant à son profit.

La théorie générale des systèmes a mis en évidence, sous le terme d'« entropie », la tendance naturelle, permanente et irréversible, des systèmes fermés à se dégrader au fur et à mesure de leur fonctionnement. Toute activité, tout travail, exigent une certaine consommation d'énergie, qui ne peut être entièrement récupérée; il y a, dans tous les cas, dissipation d'énergie, déperdition de ressources. Si le système vit en milieu clos, s'il ne pratique aucun échange avec l'environnement, la variation d'entropie est pour lui toujours positive : on constate l'altération de son économie, l'usure de ses composants, la désorganisation de ses éléments constitutifs, qui le condamnent à une instabilité croissante et le promettent à une disparition plus ou moins rapide; le développement de l'entropie pousse peu à peu le système au blocage total et à la crise, qui impose le changement radical de cadre de référence. Pour qu'un système parvienne à préserver son ordre interne, à assurer la pérennité de son organisation, il faut qu'il soit alimenté en énergie extérieure, qu'il puisse trouver dans son environnement les ressources dont il a besoin pour agir, les éléments de renouvellement indispensables à sa survie. L'ouverture permet au

(67) La qualité du consensus est évidemment très différente selon qu'il est imposé par la force et repose sur le principe d'interdiction d'expression d'intérêts divergents, d'opinions hétérodoxes, ou qu'il est obtenu sans contrainte et implique un minimum d'adhésion des groupes sociaux aux valeurs dominantes (voir « Le consensus », *Pouvoirs*, n° 5, 1978) : dans le premier cas, il n'est qu'artificiel et dissimule la persistance de profondes tensions sociales sous-jacentes.

système d'inverser le processus, d'exporter l'entropie, de maintenir son état stationnaire au prix d'une dégradation du milieu ambiant; la régression d'entropie à l'intérieur n'est possible que par son accroissement à l'extérieur. Ce n'est donc nullement en réprimant et en refoulant systématiquement le désordre périphérique, mais au contraire en récupérant, en canalisant et en utilisant les forces créatives et riches en énergie de la périphérie, que le système peut espérer reporter l'échéance de la mort qu'il porte en lui. La périphérie n'apparaît plus, dans ces conditions, seulement comme négation et menace de destruction de l'ordre institué; c'est aussi pour lui un facteur essentiel d'innovation et régénération. Le modèle répressif comporte de ce fait le double inconvénient d'activer les potentialités négatives de la périphérie et de priver l'ordre politique de toute possibilité de réaménagement positif, alors que l'intégration du dynamisme périphérique permettrait d'enrichir l'ordre politique et de diminuer la pression pesant sur le système.

La dégradation de l'ordre politique consécutive au phénomène d'entropie se manifeste par le déclin des valeurs traditionnelles fondant sa légitimité et la multiplication des dysfonctions internes. D'une part, le discours politique officiel tend à s'ossifier, c'est-à-dire à se réduire à quelques dogmes simples, et même simplistes, imposés par répétitions, réitérations incessantes, arguments d'autorité, et de plus en plus éloignés de la réalité; perdant sa complexité et sa richesse, il se présente sous forme atrophiée et ne fonctionne plus que par stéréotypes, redondances, formules magiques et rituelles, qui n'ont pas de valeur en elles-mêmes, mais seulement comme rappel des contraintes de l'ordre institué et de la prééminence du pouvoir: le signifié s'efface totalement derrière le signifiant. Ce discours clos ne cherche pas à inculquer des croyances, à imprégner des représentations, mais à intimider; c'est un langage purement fonctionnel, instrumental, une énonciation qui se valide par elle-même. L'argumentation n'est pas nécessaire: il n'y a plus d'interlocuteurs à convaincre mais un auditoire muet et passif à stupéfier, à subjuguier, à assujettir; c'est « le moment de l'oppression sans phrase où la sacralité qui enveloppe le pouvoir est une parole suffisante » (68). Le contenu des valeurs diffusées n'a plus guère d'importance; ce qui compte, c'est le mode d'imposition; et la dés-idéologisation risque fort de faire apparaître le pouvoir dans sa nudité et son arbitraire. D'autre part, la fermeture provoque la sclérose des composantes internes du système et la dénaturation de ses principes d'organisation: l'indifférence vis-à-vis des réactions du milieu, l'absence de mécanismes de correction des erreurs, l'adoption d'un mode de commandement autoritaire, ont pour conséquence de faire perdre au système toute faculté d'adaptation, d'accroître la lourdeur de ses circuits de décision, de multiplier les conflits en son sein; et le progrès de la

(68) J. FRANKLIN, *Le discours du pouvoir*, U.G.E., Coll. 10/18, p. 150.

bureaucratisation à tous les niveaux (Etat, partis), avec ses corollaires inévitables de centralisation, ritualisme et cloisonnement n'est que l'illustration de cette pesanteur entropique. La dégradation interne se conjugue évidemment avec la pression externe : de même que l'inefficacité croissante du système contribue à accentuer le mouvement de périphérisation, le désordre extérieur tend à se communiquer au système et à exacerber les tensions intérieures. Ce processus catalytique joue notamment en période de crise, où le blocage du système et la pression extérieure amplifient mutuellement leurs effets : le désordre périphérique se propage dans le système d'autant plus facilement qu'il offre une moindre résistance et que ses dispositifs correctifs se sont déréglés.

Cependant, ces lacunes graves du modèle répressif, qui réduisent la portée de son emprise sur la société, n'entraînent pas nécessairement sa disparition. D'abord, le modèle répressif fait jouer pleinement les ressorts qui confèrent au politique une position particulière dans la société : par le recours systématique à la violence, il brise les corps, stupéfie les consciences, annihile les résistances ; par là il retrouve les moyens les plus primitifs d'assujettissement des individus et d'inscription du pouvoir. L'absence de principe de légitimation apparaît, dans ce contexte, comme une preuve supplémentaire de l'absolue supériorité du pouvoir ; quant aux carences et aux dysfonctions, elles sont considérées comme une variable du fonctionnement du système, liée à son statut monopolistique, et elles deviennent en quelque sorte un élément de son équilibre global. Ensuite, le système s'appuie sur une intense mobilisation pour combattre le danger périphérique : il s'efforce de développer son intégration centripète, par la création de solidarités entre les participants, et de susciter des réactions de rejet et d'hostilité à l'encontre d'une périphérie présentée comme agressive et menaçante. La présence et la désignation de l'ennemi extérieur constitue le facteur fondamental de cohésion sociale et le discours le plus simplificateur n'est pas à cet égard le moins efficace : en agitant la menace permanente d'un agresseur, le système répressif entretient les réflexes élémentaires qui transforment la société en « société de défense » (Marcuse). Enfin, et surtout, le modèle répressif survit parce qu'il n'est jamais poussé jusqu'à sa logique ultime mais connaît nécessairement des correctifs et atténuations. Aucun système, quel qu'il soit, n'est capable de vivre en vase clos, en état d'auto-régulation, et de maintenir son ordre interne immuable alors que les circonstances extérieures changent. Les systèmes politiques répressifs sont eux-mêmes en partie poreux et recourent à des mécanismes indirects d'échange avec le milieu social — dispositifs officieux de régulation, soupapes de sûreté (par exemple les organisations sociales dans les pays socialistes), destinés à réduire leur entropie et à leur permettre d'agir : leur ordre intérieur n'est pas totalement invariant, mais reflète, avec des retards, des distorsions, des déformations, les changements en profondeur qui affectent l'environnement social. Les mouvements qui agitent la péri-

phérie trouvent un écho, même atténué ou déformé, au sein de l'ordre politique institué; et les situations de crise sont largement utilisées pour mettre à jour certaines déficiences et apporter à chaud les correctifs indispensables. Cependant, si son inefficacité et sa rigidité ne l'empêchent pas nécessairement de subsister, le modèle répressif implique une mobilisation permanente, une forte dépense d'énergie et son coût est élevé. Les effets de pouvoir circulent mieux, de manière durable et continue, dès l'instant où un autre type de rapports s'établit avec la périphérie.

X 2) L'INTÉGRATION DU DYNAMISME PÉRIPHÉRIQUE.

Le modèle répressif est en définitive un modèle fort coûteux et peu efficace. Loin de garantir, conformément à sa finalité, la stabilité et la pérennité de l'ordre politique, il fait planer sur lui une menace permanente et diffuse : en refoulant inexorablement tout ce qui ne coïncide pas avec ses principes d'organisation, le système politique tend à se scléroser et il laisse s'accumuler une tension dangereuse; de plus en plus rigide, il ne peut subsister qu'au prix de la mobilisation de ressources internes et de mécanismes compensatoires. A ce modèle basé sur la répression du désordre périphérique, s'oppose un autre modèle de type intégratif : le système politique ne cherche plus à réprimer mais à capter le dynamisme périphérique, afin de réduire l'intensité de la pression extérieure et d'améliorer son organisation interne; en se montrant réceptif aux sollicitations périphériques, il développe du même coup son efficacité et ses facultés d'adaptation. Cependant, cette ouverture se heurte elle aussi à certains obstacles : elle comporte le risque d'entraîner la dilution de l'ordre politique dans le désordre ambiant. L'osmose n'est donc jamais totale et la circulation des flux périphériques parfaitement libre; le système politique recourt à des mécanismes de re-fermeture, par lesquels il met ses principes essentiels d'organisation à l'abri, et les préserve des atteintes dégradantes de l'environnement.

a) *Le modèle intégratif.*

A la différence du modèle répressif, le modèle intégratif se caractérise par la souplesse et l'ouverture. D'une part, l'ordre politique ne se présente plus comme un ordre massif, compact et durci, mais possède une relative plasticité : les normes fondamentales sur lesquelles il repose sont suffisamment larges pour autoriser de multiples variantes, suffisamment tolérantes pour supporter des comportements hétérodoxes, suffisamment adaptables pour intégrer des valeurs nouvelles. D'autre part, au lieu de repousser tout contact avec l'extérieur et de chercher à imposer son ordre par voie d'autorité, le système politique noue avec son environnement des relations étroites et réversibles d'échange : des réseaux de communication

très denses, ramifiés et digitalisés, assurent un afflux continu d'information sur l'évolution du milieu, l'état de la pression périphérique et l'effet des décisions politiques, ce qui permet d'opérer à temps les corrections nécessaires. Les deux phénomènes sont évidemment indissociables : l'adaptabilité de l'ordre politique dépend du degré d'osmose et donc de la qualité des circuits de communication avec le milieu; grâce à ces canaux d'irrigation, le flux périphérique peut pénétrer dans les replis de l'ordre institué et le revitaliser.

1° Le modèle intégratif développe considérablement l'efficacité et les chances de survie de l'ordre politique. Son premier effet est d'éviter que la pression n'augmente à la périphérie et n'atteigne un seuil critique au-delà duquel le système est voué à la paralysie progressive ou à la disparition brutale. Le modèle intégratif est basé sur un principe de régulation et d'ajustement permanent qui exclut une telle éventualité et conduit le système à infléchir sa stratégie en fonction des réactions de la périphérie, des stimulations du milieu : à partir des informations qu'il reçoit, et qui transitent jusqu'aux centres nerveux de décision par l'intermédiaire de circuits de transmission relativement fluides, il met en œuvre des processus d'adaptation (*feedback* négatif), destinés à corriger ses erreurs et traiter les tensions les plus vives. Son but est de diminuer la pression périphérique, qui entrave ses mouvements et son développement, en la canalisant vers lui : en prenant en compte les demandes des groupes périphériques et en leur apportant une satisfaction au moins partielle, il réduit leur périphérisation, les ramène à lui, dans son orbite, sous son emprise, et reconstitue autour de lui un tissu protecteur qui le met à l'abri de la contestation directe et prévient les risques d'explosion. L'accumulation de la pression périphérique est due à un rapport de distanciation et d'opposition entre le système et son environnement; dès l'instant où la séparation fait place à l'osmose, la pression ne peut que s'atténuer. Le système politique ouvert cherche en fait sans cesse à résorber les hiatus, discordances, dissonances, qui surgissent entre lui et la société, sous forme de tensions périphériques. Sous cet angle, les sollicitations périphériques n'apparaissent plus comme dysfonctionnelles pour le système, mais comme la condition de son fonctionnement : c'est la cause impulsive, l'élément dynamique, qui le met en mouvement et le transforme en système actif, capable d'effectuer un travail. Antithèse de l'ordre institué, le désordre périphérique anime ce qui n'est sans lui que système inerte, figé, passif, replié sur lui-même et rend possible l'élaboration de nouvelles synthèses; réintroduisant en permanence la contradiction au cœur de l'ordre politique, il est aussi facteur de vie et de création.

Les relations d'échanges avec la périphérie n'ont donc pas seulement pour fonction d'annuler les erreurs et d'ajuster l'action politique aux circonstances extérieures; elles sont aussi, et avant tout, la condition même de l'existence du système politique, qui ne peut sur-

vivre qu'au prix d'une réorganisation incessante (69). D'une part, parce que l'environnement change : si le système veut maintenir son état stationnaire, c'est-à-dire reproduire ses propriétés fondamentales par rapport au milieu et obtenir des résultats positifs, il lui faut évoluer, infléchir ses structures, ses objectifs, ses formes d'action. D'autre part, parce que tout système tend à se dégrader : pour éviter l'échauffement interne, l'usure, la sclérose, il est tenu de remplacer périodiquement ses éléments constitutifs et de capter de nouvelles sources d'énergie. La stabilité d'un système n'est nullement synonyme d'immobilisme, d'invariance, d'immutabilité : c'est un équilibre dynamique et évolutif, qui implique un processus permanent d'adaptation. Or, ce processus par lequel les systèmes conjurent l'entropie et se révèlent homéostatiques, dépend étroitement de leur degré d'ouverture : ce n'est pas, on l'a vu, en eux-mêmes, mais à l'extérieur, dans l'environnement, qu'ils peuvent trouver les éléments indispensables de renouvellement et d'innovation. La périphérie n'est pas pure négativité et désordre; c'est aussi le « ressort » (Pagès) des systèmes, le milieu vital sans lequel ils ne pourraient se développer et se régénérer. Le modèle intégratif utilise pleinement les forces turbulentes, mais créatives et riches en énergie, de la périphérie : au lieu de lutter contre le désordre périphérique, le système politique s'efforce de le canaliser et de le catalyser à son profit; la marginalité, la déviance ne sont plus systématiquement refoulées et réprimées, mais rabattues vers l'ordre politique et mises au service de son maintien. Le système politique devient un *catch-all system*.

La circulation des flux périphériques entraîne une réaction en chaîne de dé/re-structuration, par laquelle le système politique est amené à dépasser ses équilibres anciens et à remodeler ses règles de fonctionnement; c'est parce qu'il est traversé de part en part par les flux périphériques et qu'il s'en nourrit que le système parvient à échapper à la dégradation et à préserver ses caractéristiques essentielles. Ce passage lui permet d'abord d'opérer les ponctions de ressources nécessaires et de capter l'énergie dont il a besoin pour fonctionner : l'énergie perdue ou dégradée par le simple fait de l'action politique est immédiatement remplacée par une énergie nouvelle, issue de l'environnement; ainsi régénéré par les prélèvements effectués sur la périphérie, qui lui sert de dispositif d'alimentation, le système exporte son entropie et peut maintenir son état stationnaire. Cette capacité « extractive » (Almond et Powell), qui est la marque des systèmes ouverts, se manifeste notamment par la conquête et la mobilisation de nouveaux soutiens : le système ne se contente pas de

(69) E. Morin montre bien que le mécanisme de rétroaction n'est pas, chez les êtres vivants, un élément extérieur et surajouté destiné à améliorer leur efficacité, mais bien un phénomène « génératif », inséparable de leur essence même et qui les fait exister comme « totalité active » : sans régulation, sans circuit ininterrompu et intégré d'alimentation et d'information, un être vivant ne peut que se désintégrer « en tant que machine et en tant qu'être ».

puiser dans sa réserve d'énergie, en s'appuyant sur les groupes sensibles à ses valeurs et à ses préoccupations, et en activant les liens de solidarité traditionnels; il s'efforce aussi d'élever le niveau de soutien en socialisant des groupes jusqu'alors périphériques par des concessions appropriées. Il renforce ainsi le consensus autour de son action, améliore son insertion sociale, tout en diminuant l'intensité des tensions périphériques. Ensuite, la réceptivité que le système manifeste vis-à-vis des stimulations périphériques a pour effet d'enrichir et de diversifier le discours par lequel il légitime son existence et fonde son autorité sociale : si le code de référence reste, dans son noyau dur, inchangé, il est véhiculé par de nouvelles représentations, différentes dans leur contenu ou dans leur formulation. Ce renouvellement du discours politique par la récupération de thèmes hétérodoxes, polis et affinis pour être rendus compatibles avec les valeurs fondamentales du système, est la condition de la réussite du travail d'inculcation idéologique : le discours du pouvoir doit faire l'objet d'adaptations, d'ajustements et de réactualisations périodiques, pour garder sa pleine efficacité; et il est d'autant plus prégnant qu'il est plus total et intègre, au prix de déformations et de torsions, ou parasite l'ensemble des autres discours. Enfin, l'ouverture entraîne un mouvement continu de réorganisation interne : un véritable « *turnover* organisationnel » (E. Morin) se produit, par le changement et le remplacement progressif des divers constituants politiques. Les flux périphériques attaquent, corrodent et emportent les structures dépassées; ils laissent sur leur passage des sédiments organiques qui apportent au système le dynamisme qui lui faisait défaut. En élagant périodiquement ses rameaux morts et en les remplaçant par de riches greffons périphériques, pleins de vie et de sève, le système politique évite la sclérose, revitalise ses organes par l'injection d'un sang nouveau et assure la pérennité de ses principes fondamentaux d'organisation.

Si le modèle intégratif renforce la stabilité de l'ordre politique, c'est au prix de la dégradation, de l'avitissement, de la décomposition de la périphérie. La survie de l'ordre politique est conditionnée par la captation du dynamisme périphérique, qui offre le double intérêt de réduire l'intensité de la pression extérieure pesant sur le système politique et de régénérer ses composantes internes. Mais en prenant ainsi possession des éléments de création, d'innovation et de vie qu'il trouve à sa périphérie, en les ramenant à lui et les retournant à son profit exclusif, le système politique les pétrifie, les mortifie et les prive de leur énergie vitale. Au moment où il s'empare du tissu périphérique, il le frappe de desquamation et de nécrose : devenu fonctionnel, le désordre se transforme en facteur d'ordre, le bruit acquiert un sens; mais cet ordre est froid, immobile, silencieux et sa rigidité est cadavérique. Prise dans les rêts de l'ordre institué, contaminée par lui, la périphérie perd sa dimension destructrice, mais aussi toute puissance propre, toute potentialité créatrice; fixée et assujettie, alors qu'elle était libre errance, parcours capricieux, elle se trouve per-

vertie, corrompue et dépouillée de son identité par le jeu de l'intégration. La régression d'entropie à l'intérieur du système se paie donc de la pollution, de la souillure, de la mutilation de l'environnement. L'ouverture ne supprime pas l'entropie; elle permet seulement au système politique de la repousser à l'extérieur (néguentropie) : il ne se préserve de la mort tapie en lui qu'en l'exportant.

La résistance que la périphérie oppose à ce phénomène de captation et de prédation varie selon sa plus ou moins grande proximité vis-à-vis de l'ordre institué. Son intégration dans les replis de l'ordre politique se fait par contagion, mimétisme, osmose progressive : c'est au moment où s'inverse le rapport entre le système et son environnement, où le bruit périphérique perd sa capacité de brouillage et se trouve lui-même parasité par le code dominant, que s'effectue le mouvement d'intégration. Le désordre n'est plus perturbateur et le bruit discordant dès lors qu'ils subissent l'emprise du code. Ainsi disciplinés, harmonisés et rendus compatibles avec la logique fondamentale du système, ils peuvent servir à enrichir et à diversifier le contenu de l'ordre politique : ce qui était dissonance suspecte devient alors élément de création et d'innovation; la négativité se transforme en positivité. Cette projection du code sur la périphérie passe par un processus d'institutionnalisation : parce qu'elles sont par essence connectées entre elles et soumises au même code social de référence, dont elles assurent la diffusion et l'imprégnation, les formes institutionnelles constituent l'instrument de médiation privilégié pour attirer la périphérie dans l'orbite de l'ordre institué. L'institutionnalisation est opérée, soit par l'utilisation du tissu existant, dont la souplesse et la plasticité autorisent bien des adaptations, soit par la création de nouveaux sédiments, qui d'abord fixent le flux périphérique, puis sont eux-mêmes absorbés par phagocytose. Dès qu'un mouvement périphérique est ainsi institutionnalisé, il perd toute portée subversive pour l'ordre institué (70). Quelles que soient les positions qu'elles occupent au sein du système politique, les institutions sont en effet incluses, engluées, dans un même ordre, dont elles acceptent les déter-

(70) C'est ce que les institutionnalistes appellent « l'effet Mühlmann », par référence aux travaux de cet ethnologue allemand (*Messianismes révolutionnaires du Tiers Monde*, Gallimard, 1968) qui a montré, à partir de l'exemple de l'évolution des mouvements messianiques révolutionnaires, la corrélation entre l'institutionnalisation et l'échec de la prophétie. Par extension, on peut considérer que tout mouvement social innovateur, politique, religieux ou esthétique, tend inéluctablement à reproduire la logique du pouvoir qu'il prétend détruire : au nom de l'ordre et de l'efficacité, on assiste à la réapparition progressive des structures et des pratiques institutionnelles antérieures. Cette institutionnalisation marquerait « l'échec de la prophétie » dont ces mouvements étaient porteurs, et leur transformation en instruments de pouvoir et de domination. On peut évidemment trouver de multiples exemples de ce phénomène de « mühlmanisation » (voir par exemple, à propos du mouvement des forces armées (M.F.A.) au Portugal (R. Lourau, *Le Monde*, 20 mars 1975) et des mouvements gauchistes (R. Lourau, *Monde diplomatique*, juin 1978, *op. cit.*) : l'« auto-dissolution » serait le seul moyen d'éviter le processus de récupération (c'est ce qu'ont décidé l'Internationale Situationniste en 1971 et la Gauche Prolétarienne en 1973).

minations fondamentales et contribuent à inculquer les valeurs; les rapports qu'elles entretiennent avec les autres éléments de l'ordre institué ne sont plus que des rapports d'opposition, nécessaires à la dynamique politique et au bon fonctionnement du système, et non des rapports de différence. Le discours qu'elles tiennent peut être, dans son contenu, critique vis-à-vis des normes établies; il n'en contribue pas moins à leur reproduction. D'abord, parce que la critique se situe sur le terrain balisé par le discours dominant : elle est prisonnière des catégories qu'il impose, elle admet ses prémisses, accepte ses présupposés, parle son langage. Même si leur signifié diffère, le discours dominant et sa critique ont fondamentalement la même substance et leurs référents sont identiques : ce ne sont que deux variantes possibles d'un même type, deux formulations différentes d'une même idéologie; et le code passe aussi bien dans un cas que dans l'autre. Ensuite, parce que la critique est un simulacre, qui donne seulement l'illusion de la transgression de la Loi qui fonde l'ordre institué : la transgression est verbalisée, représentée, théâtralisée; déréalisée, elle est vécue sur un mode fantasmatique, ce qui ne peut que renforcer la croyance profonde en la toute-puissance de la Loi. Enfin, et surtout, parce que la critique, du fait qu'elle adopte la forme discursive, véhicule l'idée d'ordre et le concept de pouvoir; tout discours est par essence instrument et expression de pouvoir : il implique une distance, une séparation, entre émetteur/récepteur, locuteur/allocutaire, destinataire/destinataire, qui révèle et traduit un rapport de domination/sujétion. Là encore, la critique ne fait que répéter et retranscrire les contraintes de l'ordre institué, en redoublant le discours dominant (71). Le modèle intégratif ne saurait néanmoins aboutir à la résorption complète de la périphérie : la canalisation des flux périphériques vers l'ordre politique reste partielle, et le désordre réapparaît rapidement à la périphérie. Le mouvement centripète et mortifère d'institutionnalisation est donc contrebalancé par une tendance centrifuge, qui entraîne la reconstitution du tissu nécessaire à la survie du système.

2° Les pays libéraux et capitalistes illustrent de manière privilégiée ce modèle politique intégratif. Il semble qu'ils disposent, sur tous les plans, d'une capacité illimitée de récupération et que les tensions périphériques, comportements marginaux, thèmes hétérodoxes,

(71) Analysant les écrits des « nouveaux philosophes », J. F. Lyotard (*Instructions païennes*, Galilée, 1977) montre par exemple que ces écrits ne font que répéter le pouvoir qu'ils sont pourtant censés stigmatiser : tous les récits, montés en parallèle — alors que dans les pays totalitaires ils sont montés en série —, renvoient en effet à un narrateur réputé premier (Soljénitsyne), ce qui aboutit à reconstituer un véritable monopole narratif et à reproduire une pratique discursive de pouvoir; la référence ultime et nécessaire au narrateur empêche la narration de s'organiser en séries libres. Il faudrait au contraire s'attacher à détruire les monopoles narratifs et à dissoudre l'ordre des discours.

loin d'être pour eux nuisibles ou dangereux, leur servent au contraire en permanence de moyens de régénération (72).

Ce phénomène est très net au niveau économique. Le capitalisme est affecté de crises périodiques, plus ou moins graves, plus ou moins longues, desquelles il tire un surcroît de vitalité et de dynamisme. Au lieu d'être, comme les marxistes l'ont cru, la preuve de la faillite du capitalisme et le signe de sa dégénérescence inéluctable, ces crises apparaissent comme une donnée structurelle de son fonctionnement et la condition de sa survie. L'idée d'un capitalisme sans crises est absurde et contradictoire dans les termes (73) : le capitalisme a besoin de procéder, de temps à autre, à des purges drastiques, qui éliminent le capital improductif, les entreprises inefficaces, les structures dépassées, et permettent le remodelage du tissu industriel, la relance de la production, le renouvellement du cycle des objets; il se sert des crises économiques pour opérer à chaud les adaptations nécessaires et reprendre le cours de son développement (74).

Le processus d'intégration est tout aussi intense sur le plan social et politique. Canalisés vers l'ordre institué, les mouvements qui agitent la périphérie sont progressivement coordonnés, synchronisés, et contribuent à diversifier la gamme de réactions à la disposition du système; et ceci vaut tant pour les pratiques que les discours. Le système utilise d'abord la marginalité, la déviance, pour réaménager et réévaluer le contenu de ses normes : les individus, catégories sociales, groupes politiques, qui se trouvent, à un moment donné, périphérisés sont, plus ou moins rapidement et complètement, happés, absorbés, aspirés, par l'ordre institué qui s'étire, se dilate, pour prendre en compte leurs revendications ou leurs aspirations. La périphérie n'est donc, dans les pays libéraux, jamais stable; sa configuration évolue sans cesse en fonction des vicissitudes du processus d'intégra-

(72) On va jusqu'à parler (*Alternatives, op. cit.*) d'un « libéralisme digestif », caractérisé par la faculté d'intégrer les luttes et les antagonismes sociaux dans la dynamique du développement et de gérer les comportements de rupture « comme de nouvelles variables, de nouveaux paramètres du développement », en les utilisant comme « prétexte à la prescription de normes sociales plus raffinées ».

(73) En ce sens, B. H. LÉVY, *op. cit.*, p. 120 et J. F. LYOTARD, *Expédient, op. cit.*, p. 131.

(74) Marx a bien vu comment le capitalisme remédiait aux crises périodiques de surproduction par la destruction du capital devenu improductif, notamment au moyen de faillites et de concentrations; mais cette analyse reste liée à l'idée selon laquelle les crises devaient aller sans cesse en s'aggravant, le capital éprouvant des difficultés croissantes de mise en valeur — idée toujours soutenue par les économistes du P.C.F.; l'histoire a prouvé que cette thèse sous-estimait grandement les facultés d'adaptation du capitalisme. Actuellement encore, c'est par des procédés comparables que le capitalisme semble chercher à surmonter la crise dans laquelle il est plongé depuis les années soixante-dix : il s'agirait, pour recréer les conditions d'un financement rentable des entreprises et relancer la croissance, d'« éponger le passé », en détruisant les dettes des entreprises, en réduisant les charges sociales et en éliminant le capital excédentaire, par la dévalorisation monétaire (fort taux d'inflation) ou physique (faillite des entreprises les plus endettées) (voir J. ATTALI, « La crise : phase II », *Le Monde*, du 7 juillet 1978).

tion et des nouvelles déviances qu'il suscite. La classe ouvrière, par exemple, qui avait été maintenue à la périphérie, et durement réprimée, au moment de l'essor du capitalisme (75), a depuis lors été largement intégrée, notamment par la médiation de ses organisations représentatives (partis et syndicats); et cette institutionnalisation a été assortie d'une évolution sensible d'un capitalisme, désormais ouvert aux préoccupations sociales et soucieux d'atténuer l'intensité des conflits dans le secteur de la production. Les lois fondamentales du capitalisme demeurent inchangées, mais leur traduction est plus douce; la maximisation du profit à court terme fait place à une stratégie plus subtile, orientée vers le long terme, et inspirée par le souci de garantir la cohésion de la société et la reproduction des rapports sociaux par des concessions appropriées. Dans ce nouveau « capitalisme social », les organisations ouvrières sont appelées à jouer un rôle très important : en exprimant et en défendant les revendications des travailleurs au sein du système politique, et en se pliant aux règles du jeu qu'il impose, elles contribuent à sa stabilité globale; elles permettent, non seulement d'assurer la représentation de la classe ouvrière au sein de l'ordre politique, en réduisant sa périphérisation, mais encore de mesurer les conditions de préservation des équilibres sociaux.

Le système manifeste une capacité tout aussi forte d'intégration vis-à-vis des autres groupes qui glissent à la périphérie par les failles, les interstices, qui se produisent régulièrement dans les mailles de l'ordre institué. Le délai et les conditions de cette intégration dépendent sans doute du degré de périphérisation et de l'ampleur de l'écart par rapport aux normes du système, mais l'un et l'autre ne sont jamais tels qu'ils interdisent toute possibilité de récupération. La disparition d'une série de tabous relatifs au corps et à la sexualité ont ainsi permis de banaliser des comportements jusqu'alors considérés comme déviants au regard des valeurs dominantes. L'assouplissement des normes morales, devenues toujours plus larges, toujours plus englobantes, tend à rendre illusoire et vaine la transgression dans ce domaine : la « libération sexuelle » a été parfaitement utilisée et captée par l'ordre institué pour alimenter le cycle de production économique et étendre le contrôle sur les individus : alors que dans la phase de l'accumulation capitaliste, la sexualité était sévèrement réprimée comme contraire au travail productif, elle est désormais érigée en valeur sociale positive, et le seuil de tolérance se trouve sans cesse reculé en ce qui la concerne (76). Nés à la périphérie du

(75) L'exemple des pays en développement montre que le modèle répressif est pratiquement imposé, hors même du cadre capitaliste, par les exigences de l'accumulation primitive.

(76) D'où la constatation désabusée de G. Hocquenghem (*Autrement*, pp. 162-163) à propos de ce qu'il appelle la « dédramatisation homosexuelle ». En admettant l'homosexualité, en la considérant comme « quasi-normale », la société s'épargnerait l'inconvénient de mettre sur la touche, hors du jeu social, toute une frange de la population.

système, l'art et la culture sont de même « rappelés à l'ordre » par leur insertion dans la production marchande, qui les soumet à la loi de la valeur d'échange; ils fournissent à la société les nouveaux objets de consommation et les nouvelles représentations qui lui sont indispensables pour fonctionner. Toute production artistique ou culturelle, même la plus radicale, est vouée à la récupération économique et esthétique : malaxée dans les circuits d'édition, de distribution et de publicité, elle est absorbée par le système et perd sa portée critique originelle. Loin de se replier frileusement sur les valeurs établies, sur les œuvres consacrées, la société capitaliste mise sur le renouvellement rapide des produits artistiques et culturels, et ce mouvement de tournoiement incessant, par lequel les modes et avant-gardes se succèdent, tend à s'accélérer (77). Quant aux pratiques sociales et politiques innovatrices en rupture avec les modes d'action traditionnels, réinjectées dans le tissu institutionnel existant, elles servent à le dynamiser et à le revivifier : rabattues sur les partis, elles entraînent un militantisme plus intense, comme le prouve l'expérience des partis dits « gauchistes »; canalisées vers les élections — temps fort de la vie politique et à l'attraction duquel les mouvements politiques, même périphériques, résistent difficilement — elles permettent d'animer les campagnes et de mobiliser davantage les électeurs. Le meilleur, car le plus constant, exemple de récupération reste pourtant la jeunesse, dont le dynamisme contestataire apporte à la société les éléments d'innovation dont elle a besoin : le fameux « conflit des générations », qui réapparaît de manière cyclique, n'est que l'illustration du phénomène de vieillissement de l'ordre établi, de la nécessité de ré-génération par l'apport d'un sang nouveau, et des frictions provoquées par cet ajustement; il s'agit de socialiser les nouvelles générations pour éviter des bouleversements trop brutaux, mais en gardant ce qu'elles peuvent avoir de positif, créatif, inventif. L'exemple de mai 1968 montre comment un système qui a laissé s'accumuler à sa périphérie une tension excessive, et subi de ce fait une crise grave et multiforme, peut parvenir à fixer, puis à retourner à son profit l'ensemble des éléments de contestation périphérique : la sensibilité nouvelle manifestée alors en matière de politique, sexualité, art, culture — et traduite par des discours hétérodoxes et des pratiques déviantes — a progressivement imprégné le système socio-politique et gagné de proche en proche ses diverses composantes; en permettant ainsi de procéder aux adaptations nécessaires et

Il ne s'agit plus tant de réprimer l'homosexualité que « de la connaître, de la modeler, de lui retirer son attrait sulfureux ; ainsi reconnue et intégrée, elle serait comme « neutralisée par sa victoire » et pourrait être utilisée sans danger par la société.

(77) Du fait de cette accélération, il conviendrait de lancer sans cesse de nouveaux produits idéologiques, dont la désuétude et l'obsolescence seraient corrélativement beaucoup plus rapides (voir par exemple pour une critique virulente du mouvement dit des « nouveaux philosophes », sous cet aspect, F. AUBRAL et X. DELCOURT, *Contre la nouvelle philosophie*, Gallimard, Coll. Idées, 1977).

trop longtemps retardées, le mouvement de mai 1968, en dépit de sa volonté de rupture radicale et de sa phraséologie révolutionnaire, a été en fin de compte un facteur de modernisation, donc bénéfique pour le système, à qui il a contribué à donner une nouvelle vitalité (78).

Les systèmes libéraux renouvellent enfin en permanence leurs formulations idéologiques, en reprenant à leur compte les thèmes nouveaux apparus à la périphérie, en réaction contre le discours dominant. Si l'idéologie libérale repose sur un fonds de représentations commun, d'images symboliques, relativement invariant (l'homme, la nature, la bienfaisance du pouvoir), la trame du discours par lequel elle est véhiculée change, en revanche, sans cesse, et cette plasticité lui assure une pleine efficacité. Des couches intellectuelles, dotées d'une position relativement spécifique dans la société et capables de se détacher suffisamment des valeurs dominantes, sont ainsi spécialisées dans la production d'idées, de représentations, qui sont ensuite codifiées, normalisées et diffusées par la médiation du tissu institutionnel; ces intellectuels assurent la mise en circulation, sur le « marché de l'idéologie » (79) de nouvelles idées, de nouveaux concepts, qui servent à rénover et à adapter le discours politique. Vidés par le jeu de cette canalisation de leur charge subversive et rendus comestibles, les thèmes les plus hétérodoxes peuvent être injectés sans danger dans le discours officiel pour le dynamiser, jusqu'à ce que, devenus inoffensifs, aseptisés et neutres, ils soient à leur tour supplantés par d'autres représentations. Les revendications participative, écologique, communautaire, ludique, et bien d'autres, ont été, de cette manière, utilisées comme éléments de modernisation idéologique dans les pays libéraux. La récupération du thème de défense de l'environnement est, à cet égard, très significative : apparemment déviant par rapport à l'axiomatique capitaliste, fondée sur la valeur d'échange et la croissance, ce thème a été travaillé par le système, rendu progressivement compatible avec sa logique de fonctionnement (la théorie des besoins qualitatifs), et mis au service de l'ordre exis-

(78) Selon F. Laplantine (« L'esprit de mai 1968 : pas mort », *Autrement*, op. cit., pp. 51 ss) 1968 pourrait être considéré sur ce plan comme ayant permis de réajuster le système de valeurs culturel, qui avait pris, dans les années soixante, un retard énorme par rapport à la civilisation technologique : la jeune culture qui a émergé à la suite de 68 exprimerait, « par son caractère résolument pragmatique, son impatience, son désir de faire l'économie des médiations traditionnelles du savoir », infiniment mieux que l'ancienne les nouvelles structures de la société. Quant aux réformes directement ou indirectement issues, et souvent après un long délai, des idées lancées en mai 68, elles sont évidemment très nombreuses (autonomie universitaire, majorité à dix-huit ans, avortement, contraception...).

(79) H. LEFEBVRE, *De l'Etat*, Tome 1, U.G.E., Coll. 10/18, 1976, p. 249. H. Lefebvre analyse avec beaucoup de finesse le rôle joué par l'« élite de gauche » dans ce processus de renouvellement idéologique, et la division du travail qui s'opère en son sein entre ceux qui travaillent pour la « haute couture » (les « grands intellectuels ») et le « prêt à porter » (les universitaires).

tant (80). Là encore, il semble que ces éléments d'innovation tendent à épuiser plus rapidement que par le passé leurs potentialités créatrices et que les produits idéologiques lancés sur le marché doivent être très vite renouvelés. Ce travail de récupération paraît plus difficile vis-à-vis des systèmes de représentations construits, cohérents, et qui ressemblent fort à des « contre-idéologies » — tels le freudisme ou le marxisme. Cependant, ces systèmes sont eux aussi imprégnés par les représentations dominantes — l'assujettissement du désir pour le freudisme, la mystique du travail et de la croissance pour le marxisme —, et leur prétention totalisante et dogmatique les rend étrangement semblables, dans leur forme, dans leur structure, au discours du pouvoir, qu'ils contribuent indirectement à conforter. Par ailleurs, le travail continu de laminage opéré par le système institutionnel a fini par porter ses fruits et permis leur assimilation progressive : devenus discours institutionnels, par le biais du mouvement psychanalytique pour l'un, des partis ouvriers pour l'autre, ils ont été peu à peu neutralisés, enkystés dans l'ordre établi, dont ils sont devenus d'une certaine façon les garants (81). Cette capacité d'intégration idéologique a été encore illustrée par les événements de mai 1968 : la quasi-totalité des thèmes lancés alors ont été repris, tant dans la publicité que dans le discours politique; la parole prise *contre* le pouvoir a été immédiatement retransformée en parole *de* pouvoir, et ce mouvement de captation, de retournement du discours périphérique a permis de la banaliser et de résorber les ferments dangereux qu'il pouvait contenir (82).

b) *Les limites.*

Le modèle intégratif ne saurait aboutir à une parfaite fluidité entre le système politique et son milieu et à la transcription homothétique des moindres modifications des équilibres sociaux au sein de l'ordre politique. Le système politique est caractérisé par un ordre spécifique, dont l'existence établit une coupure fondamentale avec l'extérieur : l'osmose totale reviendrait à la négation de cet ordre et à la dilution du politique dans la sociétal; supprimant toute possi-

(80) Voir D. ETIENNE et D. TESTARD, *infra*.

(81) C'est évident pour la psychanalyse qui représente, on l'a vu, une technique très affinée de contrôle social, mais aussi pour le marxisme qui, dans les pays capitalistes, coexiste sans difficulté avec les valeurs bourgeoises traditionnelles, imprègne une série d'institutions particulières, et contribue à ramener vers l'ordre institué des groupes sociaux entiers. F. Guattari (*La révolution moléculaire, op. cit.*, p. 17) constate que Marx et Freud, « réduits à l'état de bouillie dogmatique » et « soigneusement neutralisés par les corps constitués du mouvement ouvrier, du mouvement psychanalytique et de l'Université », peuvent « être mis dans le commerce sans aucun risque pour le système ».

(82) Selon J. Ellul (« Je, tu, ils, nous parlons, parlons soixante-huitard », *Autrement*, op. cit., p. 89), il s'est produit un consensus général, une connivence de tous dans la reprise du « dit » de 68, parce que chacun avait été, à des degrés divers, remis en question.

bilité d'échanges entre le système politique et son milieu — puisque l'échange suppose la tension dynamique créée par une opposition bipolaire —, elle entraînerait inévitablement sa disparition. Le système politique est, on l'a dit, menacé par une double mort : celle qui est tapie en son centre, et survient par dégradation entropique; celle qui surgit de l'extérieur et s'étend de proche en proche par rétroaction positive. En devenant positive, la rétroaction détruit les barrages que le système opposait au déferlement des flux périphériques; livré au désordre, au lieu de le posséder et de l'utiliser à son profit, il ne tarde pas à se désorganiser, à se désintégrer, et finalement à se dissoudre dans le désordre ambiant. L'ouverture se heurte donc à certaines limites structurales : même s'il communique de multiples façons avec le milieu et se montre largement réceptif à ses sollicitations, le système politique est amené à préserver son être propre, sa logique d'organisation et d'action, de la corrosion périphérique; tout n'est donc pas assimilable par l'ordre politique, et la circulation des flux périphériques se trouve entravée par la mise en place de dispositifs de canalisation et de blocage.

1° L'ordre politique ne peut intégrer que ce qui est, ou peut être, rendu compatible, d'une part avec le code qui assure la cohésion de la société et l'unité des formes instituées, d'autre part avec ses propres normes spécifiques. Le désordre et le bruit ne sont admissibles que dans la mesure où ils sont supportables, audibles, respectent une certaine tonalité, s'inscrivent dans un registre qui permette au système de les percevoir et de les capter; à ce moment, ils deviennent assimilables et peuvent contribuer à élargir, enrichir et diversifier l'ordre politique. En revanche, le système s'oppose au désordre agressif, au bruit assourdissant, qu'il ne peut contrôler, et qui risquent, en se propageant à l'ensemble de ses structures, de perturber son fonctionnement, de liquider son code, de détruire son organisation, et en fin de compte de compromettre sa survie en tant que système : il y a des points de non-retour, des désordres irréductibles, des contradictions insurmontables, tenant au fait que le système politique est inséré dans un ordre global et régi par certaines lois; ce seuil de tolérance varie à la fois selon les systèmes, qui sont effectivement plus ou moins fragiles, vulnérables et sujets aux rétroactions positives, et selon l'appréciation subjective à laquelle se livrent les dirigeants politiques.

L'exemple des pays libéraux et capitalistes révèle bien l'existence de ces limites. Les possibilités de récupération politique dépendent d'abord du degré de compatibilité des mouvements périphériques avec les lois de fonctionnement capitalistes. Sur le plan économique, notamment, toute crise n'est pas nécessairement bénéfique; si elle dépasse une certaine intensité, elle peut entraîner le bouleversement des structures économiques et des rapports de production. Cette même emprise du code capitaliste explique que l'intégration de la classe ouvrière ne saurait aller jusqu'à modifier radicalement les circuits de pouvoir. On sait que, pour les marxistes, la société capitaliste connaît

une contradiction majeure et irréductible : celle du capital et du travail. Même si elle garantit le maintien de la société, assure la régulation des relations sociales et apporte des satisfactions économiques non négligeables aux classes dominées, l'instance politique ne supprime pas les conflits de classes, et les tensions sont donc toujours renaissantes : les rapports de production capitalistes constituent la limite structurale des politiques publiques dans les pays occidentaux. Sans tirer de cette analyse la conclusion excessive d'une primauté quasi ontologique de l'économique sur le politique, on peut admettre en effet que l'exigence de préservation du code capitaliste et des rapports de domination qu'il engendre réduit les possibilités de résorption des tensions périphériques. Par ailleurs, l'ordre politique comporte, par lui-même, certaines limites intrinsèques, certains butoirs, et n'admet pas n'importe quel type de périphérisation : si les transgressions verbalisées, représentées ou théâtralisées, par le discours, l'art, la culture, sont tolérées, et d'autant plus facilement récupérées qu'elles se situent au niveau du seul signifié, il n'en va pas de même lorsque la contestation périphérique s'attaque au signifiant, et s'efforce de déconstruire l'ordre des significations, de déstructurer les formes mêmes par lesquelles sont véhiculés les effets de pouvoir (83), et surtout lorsqu'elle devient acte concret, pratique effective. Le système politique manifeste une vive allergie aux actions directes, interventions ponctuelles, expérimentations immédiates, qui visent, même de manière symbolique, les attributs du pouvoir et tendent à exorciser sa toute-puissance; sa réaction est totalement hostile dès l'instant où la périphérisation prend une forme violente et remet en cause le monopole public de la contrainte. La violence sociale ou politique paraît bien constituer le degré ultime de périphérisation qu'aucun État ne peut tolérer parce que son existence même et sa fonction dans la société sont en cause; par essence irrécupérable, cette violence est seulement utilisable par l'État de manière négative, pour justifier le renforcement des moyens de coercition (84). Aux prises avec une périphérie non intégrable en l'état, le système politique a la possibilité, ou bien d'en revenir au modèle répressif, ou bien de la travailler, de la traiter, afin d'en polir les aspérités et de la rendre compatible avec sa logique fondamentale d'organisation.

(83) Alors que le discours révolutionnaire par le signifié a en réalité la même substance que celui qu'il attaque, les déconstructions de toute sorte, notamment dans le domaine de l'art, seraient, d'après J. F. Lyotard (*Dérive à partir de Marx et Freud*, U.G.E., Coll. 10/18, 1973 pp. 202, 206, 222), « le seul type d'activité qui soit efficace parce qu'il est situé fonctionnellement en dehors du système » et met en cause « tout ce qui se présente comme ordre ». Cette thèse semble cependant quelque peu négliger le phénomène de récupération des avants-gardes artistiques.

(84) Comme le dit Y. Michaud (*op. cit.*, p. 178), la violence est « hors code » Et même lorsqu'elle est d'ordre purement rhétorique (Panthères noires, gauche prolétarienne) et n'est que « dérivé métaphysique », exprimant l'impossible échappée hors de l'espace institutionnel, elle est intolérable pour le pouvoir, qui recourt à la répression.

2° Les flux périphériques ne se répandent jamais librement dans le système politique : ils font l'objet de processus de filtrage et de contrôle, destinés à assurer leur compatibilité avec les principes essentiels de l'ordre politique, à limiter l'ampleur des mutations qu'ils provoquent et à permettre leur assimilation progressive. Ces processus sont plus ou moins rigoureux selon le degré d'ouverture du système et l'étendue de la périphérisation. D'abord, le système politique ne réagit pas immédiatement aux sollicitations périphériques, mais seulement après l'observation d'un certain délai, d'un temps de latence, dont la fonction est tout à la fois d'amortir l'effet de choc pour le système et de réduire l'intensité des dissonances. La périphérie est maintenue à l'extérieur le temps qu'il faut pour affaiblir sa puissance de dé-structuration et préparer le système aux adaptations indispensables. La durée de ce blocage temporaire ne doit être, ni trop courte sous peine d'entraîner la propagation du désordre périphérique à l'intérieur du système, ni trop longue au risque de laisser échapper l'énergie vitale des flux périphériques. Une fois ce laps de temps écoulé, le flux périphérique pénètre dans le système politique, mais dans des conditions qui excluent tout bouleversement fondamental. Suivant la nature de la contestation périphérique et des menaces qu'elle fait peser sur l'ordre institué, le système recourt à une stratégie de fixation, de territorialisation ou de canalisation (85). Tantôt le système bloque d'emblée toute possibilité de diffusion du flux périphérique; s'il le laisse entrer, c'est pour avoir prise sur lui, pour mieux le contrôler, le fixer, le combattre sur le terrain qu'il connaît, et ensuite le refouler; il le maintient à sa propre périphérie, le coupe de ses racines extérieures, le pervertit, le corrode, pour finalement reconstituer l'ordre politique un instant menacé. Tantôt, le système intègre le périphérique, mais en le cantonnant en un lieu précis où il fait l'objet d'un traitement adéquat : il forme autour de lui un tissu conjonctif épais, qui permet de l'isoler des autres composantes et d'éviter toute contagion ou contamination. Ce phénomène d'enkystement et de territorialisation conduit à la cristallisation, et donc à l'assujettissement du périphérique, qui n'est plus flux errant, mais nodule dur, solide, minéral; incapable de déchirer le tissu qui l'entoure et le comprime de toute part, il est au contraire lentement phagocyté et assimilé par le milieu environnant. C'est ainsi que les pays libéraux tolèrent, comme autant d'excroissances pathogènes, de boursoufflures paradoxales, des mouvements et partis dont la phraseologie révolutionnaire et les méthodes excluent la possibilité de participation au jeu politique officiel. Tantôt enfin, l'écoulement du flux périphérique est assorti d'un dispositif de canalisation, qui sert à la transformer en énergie utile et un moyen d'irrigation. A son

(85) Pour l'illustration de cette stratégie dans le cadre de l'appareil administratif, voir J. CHEVALLIER et D. LOSCHAK, *Science administrative*, L.G.D.J., Tome 2, 1978, pp. 234-253.

entrée dans le système, le flux périphérique est pris en charge par une institution, qui ne se contente pas de le transmettre passivement mais le soumet à un traitement intensif, puis passe d'une institution à l'autre par le jeu de la transversalité et en fonction des méandres de la topographie institutionnelle. Il ne circule donc pas librement, mais en empruntant les chemins étroits et sinueux tracés par les diverses institutions qui quadrillent le système politique, le traversent et le relient au reste de la société. Cette canalisation institutionnelle interdit qu'il submerge brutalement l'ensemble du système; elle lui fait subir des torsions incessantes, qui lui font perdre à chaque fois un peu plus de sa portée subversive mais aussi de son dynamisme vital et aboutissent à sa banalisation. Régénérant les canaux institutionnels qu'il utilise, il subit en retour une dégénération progressive. Même lorsqu'il est ouvert, le système politique pratique donc une stratégie de contrôle des flux périphériques, en bloquant, en entravant ou en déviant le potentiel de dés-ordre et de dés-organisation dont ils sont chargés. Soumis aux impulsions périphériques, il cherche d'abord à les maîtriser en agissant sur elles, puis à les contenir en secrétant des anticorps, qui attaquent et dissolvent les éléments irrécupérables, enfin à les intégrer en les rendant compatibles avec sa logique fondamentale d'organisation. L'intégration périphérique n'a pas pour effet de détruire l'ordre institué; elle permet de l'enrichir et de le diversifier, et contribue par là à son maintien et à sa pérennisation.

Ces divers processus ne sont pas exclusifs les uns des autres : ils peuvent se succéder, se combiner, s'entrecroiser. Il est possible qu'après avoir, dans un premier temps, réagi négativement et bloqué la pénétration d'un flux périphérique jugé menaçant, le système assouplisse son comportement et accepte sa diffusion partielle ou totale, sous réserve d'un traitement préalable; à l'inverse, la tolérance que le système politique manifeste peut faire place à un réflexe de défense, à une réaction de survie, qui les conduisent à refouler hors de lui ce qui avait d'abord été considéré comme intégrable. Mai 1968 est, sur ce plan encore, un excellent révélateur des réévaluations stratégiques qui sont susceptibles de se produire. Après avoir oscillé pendant le mois de mai entre la répression, le blocage, l'ouverture et la tentative de canalisation par les organisations politiques et syndicales traditionnelles, le système politique, ayant reconstitué une réserve de soutien suffisante (manifestation du 30 mai), a opté résolument pour la fermeture et le refoulement du désordre périphérique — ce qui s'est traduit par la dissolution des groupes gauchistes et le déclenchement de poursuites judiciaires ou disciplinaires à l'encontre de leurs militants. Puis il est apparu que le danger révolutionnaire avait été largement surestimé, la violence ayant été essentiellement rhétorique et verbalisée, et que la politique répressive risquait d'accroître la tension extérieure et de précipiter la contestation périphérique. L'ouverture progressive du système qui s'est alors produite a eu pour conséquence tout à la fois la récupération pratiquement intégrale

des thèmes lancés en 68 dans les domaines de l'art, de la culture, du discours politique, le renouveau du militantisme dans les partis institués, ainsi que la sédimentation des mouvements révolutionnaires, désormais tolérés, reconnus, et dont les pratiques politiques ont fini, notamment sur le plan électoral, par ressembler étrangement à celles des autres partis. Au terme de cette évolution, 1968, intégré à la culture politique française, apparaît comme un événement positif pour le système politique, dont il a favorisé l'adaptation. Il en a été de même pour la contestation écologique, d'abord jugée irrecevable comme archaïque et contraire au schéma de croissance capitaliste : canalisée par des associations nouvelles et par les partis traditionnels, cette contestation a servi à moderniser le discours du pouvoir, à améliorer le contenu des politiques publiques par la prise en compte des « besoins qualitatifs », et à dynamiser les campagnes électorales (notamment à l'occasion des élections municipales de 1977).

Ces exemples ne signifient pas néanmoins que la stratégie intégrative aboutisse à la résorption et à l'élimination totale et définitive du désordre périphérique. Mai 1968 par exemple a créé une dynamique, difficilement contrôlable, et suscité, à titre d'effets induits, de nouvelles déviances par rapport à l'ordre institué. De même, la récupération de la contestation écologique laisse subsister à la périphérie du système politique, non pas un mouvement structuré, mais des fragments de discours, des ébauches de pratiques, dont la radicalité et parfois la violence interdisent pour le moment la récupération : la frange « radicale » du mouvement écologique semble se situer actuellement du côté des « antinucléaires », et Creys-Malville a servi à opérer la démarcation nécessaire entre le récupérable et l'irré récupérable dans ce mouvement. L'intégration laisse donc subsister des éléments moléculaires, épars, atomisés, des scories, qui pourront ultérieurement s'agréger, se coaguler, se cristalliser, dans des formations nouvelles, que le système sera obligé de traiter, en séparant le bon grain, institutionnalisable, de l'ivraie, périphérique.

II. — LA DIALECTIQUE CENTRE/PÉRIPHÉRIE DANS LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME POLITIQUE

La dialectique centre/périphérie ne caractérise pas seulement le mode de relations que le système politique entretient avec son environnement social, mais encore les règles de son fonctionnement interne : on retrouve à l'intérieur du système politique le même mouvement d'opposition bipolaire et d'attraction divergente qui prévaut dans les rapports avec la société. Cette correspondance est logique : les deux tendances centrifuge/centripète entre lesquelles oscille le système politique ne peuvent manquer de travailler, de modeler, ses structures ; le système politique ne se présente pas comme un bloc compact, homogène et gélatineux, régi par un ordre monolithique,

mais comme un ensemble structuré et stratifié, formé d'éléments hétérogènes, tantôt soumis à l'attraction centrale, tantôt repoussés vers la périphérie. Cette différenciation, apparue au fur et à mesure de l'évolution politique n'est pas le fait du hasard, et elle remplit une fonction essentielle de régulation : d'une part, la structuration bipolaire crée une tension positive, un afflux d'énergie, qui met le système en mouvement, l'anime et permet le déroulement des processus politiques; d'autre part, elle donne au système la possibilité de trouver l'équilibre indispensable entre les exigences de préservation de l'ordre politique et d'intégration du dynamisme extérieur. Tout système politique fonctionne donc selon un mécanisme de régulation croisée et pratique un mouvement de va-et-vient du centre à la périphérie : un circuit continu et réversible d'échanges s'établit entre un pôle central, qui représente le principe fondamental de cohésion du système, et un pôle périphérique, directement articulé sur le milieu social et sensible à ses impulsions et réactions. Cependant, la consistance respective des deux pôles, et par suite la qualité et l'intensité des échanges sont en fait très variables : il y a plusieurs types possibles de structuration centre/périphérie, qui donnent au système politique une capacité d'action et d'emprise sociale fort inégales.

A. — LA STRUCTURATION BIPOLAIRE

Le système politique connaît lui aussi un processus de différenciation et d'opposition entre deux pôles, dont l'un incarne l'unité et la cohérence de l'ordre politique, et l'autre la diversité et l'ouverture aux influences extérieures. Cet écartèlement bipolaire crée un espace, constitutif d'un rapport de pouvoir, mais aussi indispensable au travail politique et à la survie du système. La relation qui unit le centre à la périphérie n'est pas neutre : le centre cherche à assujettir la périphérie, à la ramener à lui, à lui imposer sa Loi, tandis que celle-ci essaie de lui échapper et lui résiste en s'appuyant sur le milieu extérieur avec lequel elle noue des liens privilégiés. Chaque pôle vise en fait, par des moyens différents, à résorber la division politique par l'anéantissement de l'autre; mais cet anéantissement signifierait l'arrêt de mort du système, ou bien figé dans un ordre hermétique et donc entropique, ou bien attiré par le désordre ambiant. C'est du maintien des deux pôles et de l'alternance entre les deux tendances centripète/centrifuge que dépend la survie du système : l'attraction centrale lui vaut d'être soudé par un principe d'ordre spécifique; l'attraction périphérique lui permet de rester homéostatique dans un environnement en perpétuelle évolution. Le système politique n'existe que dans/par la division qui réapparaît sans cesse en son sein, dans le détail de ses structures.

Ce principe fondamental de division ne saurait cependant être traduit par l'opposition simpliste et réductrice d'un centre politique d'impulsion et de cellules périphériques d'exécution, pour deux raisons convergentes. D'abord, parce qu'il n'existe jamais de séparation tranchée, dichotomique, entre des organes qui relèveraient, les uns du centre, les autres de la périphérie : les positions sont nuancées et évolutives, les dispositifs de médiation et de canalisation nombreux; chaque organe est en fait soumis à la double attraction centripète/centrifuge, et c'est seulement l'équilibre, d'ailleurs précaire et instable, entre ces deux tendances qui diffère. Ensuite, et surtout, parce que le schéma bipolaire est reproduit homothétiquement par les institutions qui quadrillent le système politique : la dialectique centre/périphérie peut dès lors aussi bien être utilisée pour décrire la hiérarchisation interne de ces institutions que pour déterminer leur position au sein de l'ordre politique. Il y a donc plusieurs niveaux d'analyse possibles, qui s'entrecroisent, se chevauchent et se parasitent : centre/périphérie ne constituent, là encore, que les deux pôles théoriques, ordre/désordre, entre lesquelles oscillent les diverses composantes du système politique.

1) LE NIVEAU MICRO-SCOPIQUE : LES INSTITUTIONS.

Les diverses institutions qui forment le système politique ne remplissent pas seulement vis-à-vis de la société une fonction comparable de normalisation et de propagation des valeurs dominantes; elles se caractérisent aussi par l'identité de leurs principes d'aménagement structurel et des rapports de pouvoir en leur sein. Cette identité s'explique aisément lorsqu'on se place dans le cadre d'une société donnée. Toute société est régie par certaines lois, qui imprègnent l'ensemble des formes sociales singulières et assurent leur unité structurale (86) : subissant l'emprise du même code, les institutions sociales présentent entre elles une série de ressemblances, d'homologies, en ce qui concerne leurs modes d'organisation, de gestion et d'action (87); et ces correspondances sont évidemment encore plus fortes entre les institutions qui sont insérées dans l'ordre politique

(86) C'est cette idée qu'exprimait le président Pompidou dans une lettre exemplaire adressée à Mgr Elchinger en août 1971 et relative aux rapports de l'Eglise et de l'Etat : « comment ceux qui ont pour tâche de servir la patrie et le bien commun et ceux dont la mission est de défendre les valeurs morales et spirituelles pourraient-ils être antagonistes ? » (voir sur ce problème, A. Copin, *L'Eglise de France dans son environnement institutionnel*, Mémoire D.E.A., Amiens, nov. 1978).

(87) On sait que pour M. Crozier, ces correspondances s'expliquent avant tout par l'existence de « modèles culturels », différents selon les types de sociétés, et imprégnant l'ensemble des formes sociales. Cette « analyse culturaliste » paraît cependant fragile et elle esquivé le problème essentiel des mécanismes de domination. Le code, c'est-à-dire la logique de fonctionnement qui assure l'unité de la société, est aussi pour nous un code de pouvoir et de domination, qui contient un principe d'ordre et de hiérarchisation sociale.

et tournées vers la mise en œuvre de la puissance de contrainte étatique. Il faut cependant aller plus loin : par-delà leurs caractéristiques, communes mais aussi spécifiques, qui résultent de leur appartenance à un certain type de société, les institutions présentent en effet une similitude plus profonde, qui semble liée à la forme institutionnelle elle-même. Dès le moment où une institution se met en place, elle reproduit inéluctablement la logique fondamentale de séparation et de division qui est la marque de l'Etat moderne : elle se structure de manière bipolaire, par la différenciation des dirigeants, chargés de prendre en main les destinées du groupe, et qui représentent l'élément d'ordre, de cohésion et de permanence, placé au centre de l'institution, et des dirigés, soumis à l'autorité des premiers et assujettis; chaque institution est traversée par la dialectique centre/périphérie qui la constitue et la fait exister comme institution. Cette pesanteur remarquable peut s'expliquer de plusieurs manières différentes.

D'abord, il est possible de voir dans l'Etat, la matrice unique, le référent ultime, le modèle universel, dont s'inspirent l'ensemble des formes institutionnelles. Tout processus d'institutionnalisation ne ferait que répéter, dans son déroulement et dans son aboutissement, celui qui s'est traduit par l'émergence de l'institution étatique : non seulement les multiples espaces de pouvoir qui apparaissent lors de la division sociale, se structurent selon des modalités identiques et transcrivent en leur sein la différenciation gouvernants/gouvernés qui se produit alors au niveau politique, mais encore les nouvelles institutions qui surgissent sans cesse ne font que reproduire indéfiniment, et compulsivement, le même schéma bipolaire. L'Etat serait en quelque sorte l'institution originaire, qui, ancrée dans l'inconscient collectif et culturel, imprègne les représentations et sur-détermine les productions institutionnelles singulières, en assurant leur identité. Alors même qu'il vise à détruire l'ordre établi, tout mouvement politique porte en lui, inconsciemment, l'image de l'Etat, et son projet ne peut s'inscrire que dans le moule étatique. Il y aurait donc connexion, uniformisation, homogénéisation, des formes institutionnelles « sous le signe d'une super-institution », l'Etat, « producteur inépuisable et unique du principe d'équivalence » qui les régit (88); on s'explique dès lors aisément que les partis, même révolutionnaires, ne peuvent s'empêcher de calquer leur organisation sur celle de l'appareil d'Etat, bureaucratique et militaire (89). La thèse est intéressante, mais excessive. Il est vrai que le modèle étatique est très prégnant au niveau politique, du fait de la position occupée par l'appareil d'Etat au cœur du système politique, et détermine une

(88) C'est la thèse que développe R. Lourau dans *L'Etat inconscient*, op. cit.

(89) Voir L. ALTHUSSER, « L'organisation, une machine à dominer », *Le Monde*, 26 avril 1978.

série d'homologies structurales. Mais, sauf à placer l'institution étatique au centre de la société et de l'ériger en lieu privilégié de pouvoir, il paraît difficile d'expliquer les correspondances existant entre institutions politiques et non politiques exclusivement par l'idée d'un inconscient étatique; cette explication ne coïncide d'ailleurs pas avec l'histoire, dans la mesure où le rapport de division sociale a précédé la construction de l'institution étatique et s'est projeté dans des formes institutionnelles plus anciennes, telles l'Église qui, à bien des égards, a servi de modèle et de point de référence à l'État. La dialectique centre/périphérie qui se produit dans les institutions relève en fait d'un processus plus général qui dépasse et englobe le cas particulier de l'institution étatique.

La structuration bipolaire des institutions et la création d'un espace de pouvoir en leur sein sont la résultante directe de leur écartèlement entre les deux tendances contradictoires centripète/centrifuge, auxquelles elles sont soumises à l'instar de tout système organisé. L'institution est tiraillée entre le principe d'ordre et d'unité, qui la constitue comme totalité négative et cristallisation spécifique, et le principe de désordre et de dispersion, qui atomise ses composantes internes et tend à la dissolution dans le milieu ambiant; et la tension continue qui se produit ainsi entre les deux principes de totalisation/sérialisation, crée un mouvement dialectique nécessaire au travail et à la vie de l'institution. L'institution ne se définit pas comme être, mais comme pratique (90). Elle n'existe qu'en agissant sur elle-même, en « se travaillant » : elle tend à s'ériger en totalité achevée, ordre monolithique, mais sans jamais réellement y parvenir; elle ne se maintient que dans/par la lutte opiniâtre et constante contre le retour à la dispersion, au morcellement. Il y a balancement perpétuel entre l'unité et la diversité, l'intérêt général de l'institution et les intérêts particuliers des membres, et cet « indépassable conflit » crée l'institution comme totalité agissante. Cette action de l'institution sur elle-même, cette auto-crédation continue, passe par la différenciation interne : elle entraîne la mise en place d'organes d'unification et de totalisation, chargés d'assurer l'intégration interne et de conjurer le risque d'éclatement : le pôle central se constitue, d'abord par la spécialisation des tâches (organisation), puis par l'établissement d'un rapport d'autorité et de dépendance (institution proprement dite), enfin par la formation d'un appareil permanent et structuré de domination (bureaucratie) (91). Ce sont donc les impératifs

(90) J. P. SARTRE, *Critique de la raison dialectique*, Gallimard, 1960.

(91) J. P. Sartre distingue plusieurs grands moments dans la genèse et l'évolution des groupes sociaux, et notamment : le moment de la formation, dans lequel le groupe, qui était jusqu'alors seulement totalisation de volontés individuelles, devient « réflexif » et se pose comme groupe permanent au moyen d'un « serment » qui unit les membres de façon contraignante; le moment de l'organisation, dans lequel le groupe agit sur lui-même, ce qui suppose la différenciation et la spécialisation des tâches; le moment de l'institution, dans lequel le groupe réagit au danger de disso-

de la vie institutionnelle qui conduisent à la distinction centre/périphérie et au rapport de distanciation et d'inégalité entre ceux qui incarnent l'unité de l'institution et les membres sérialisés et assujettis : l'institution ne peut se produire et se re-produire que dans le déchirement et l'affrontement. Une fois rabattu sur la société, le principe de division traverse de part en part l'ensemble des institutions et se traduit par l'apparition de pôles antagoniques ; l'Etat n'est que l'illustration, et non le modèle, de ce processus général de différenciation. Cependant, si les institutions politiques ne font ainsi qu'appliquer un schéma de structuration commun à l'ensemble des formes institutionnelles, l'articulation centre/périphérie se fait, en leur sein, selon des modalités spécifiées par leur appartenance à l'ordre politique.

a) *Le pôle central.*

L'apparition dans les institutions d'un lieu de pouvoir central, chargé de préserver leur unité contre les forces de désintégration, résulte de deux facteurs essentiels, les uns d'ordre technique, tenant au phénomène de l'organisation, les autres plus profondes, liées au double désir inverse de domination/sujétion (92). Aucun groupe organisé ne peut naître et subsister sans principe d'ordre et imposition aux divers composants de normes communes destinées à réduire leur particularisme. L'auto-régulation, le gouvernement direct par l'ensemble des membres, pratiqué lors de la formation du groupe, fait place, au stade de l'institution, à une régulation centrale et à la concentration du pouvoir de décision au profit d'une minorité dirigeante. D'autonome, le groupe devient alors hétéronome : les membres perdent leur capacité d'action directe au profit d'une autorité souveraine qui monopolise la communication et s'impose comme médiation nécessaire. Et le besoin d'une direction spécialisée est ressenti avec d'autant plus de force que l'institution s'étend, s'affermir et cherche

lution qui se découvre au niveau du groupe organisé par des pratiques nouvelles basées sur la hiérarchie et le commandement ; le moment de la bureaucratie, qui se définit par un triple rapport : « extéro-conditionnement de la multiplicité inférieure, méfiance et terreur sérialisante (et sérialisée) au niveau des pairs, annihilation des organismes dans l'obéissance à l'organe supérieur » (p. 626) (voir pour le commentaire de cette présentation, G. LAPASSADE, *Groupes, organisations, institutions*, Gauthier-Villars, 1971, pp. 165 ss et J. SIMBILLE, *Essai sur la notion de décentralisation fonctionnelle en droit administratif français*, Thèse Toulouse 1978, dactyl. pp. 353 ss). Cette typologie doit cependant être maniée avec prudence dans la mesure où ces moments s'entrecroisent et ne sauraient être considérés comme placés dans un ordre de succession logique et nécessaire.

(92) R. Michels (*Les partis politiques*, Flammarion 1911, Rééd. 1971, Coll. Science) met bien en évidence la coexistence de ces deux facteurs en ce qui concerne les partis : l'émergence de chefs dans les partis démocratiques s'expliquerait à la fois « par les nécessités d'ordre tactique et technique qui découlent de la consolidation de tout agrégat politique discipliné » et par des causes d'ordre psychologique découlant « des transformations que les différentes personnalités subissent au cours de leur vie » (p. 296).

à accroître son efficacité (93). Mais cette cause d'ordre technique n'est pas la seule : la reproduction systématique du rapport de distanciation et d'altérité au sein des institutions ne peut s'expliquer que parce que ce rapport rencontre et s'appuie sur le désir des sujets. Pour La Boétie déjà (94), la racine profonde du pouvoir se situait dans la soumission volontaire des hommes, qui acceptent d'abandonner leur liberté pour la servitude. P. Clastres et M. Gauchet ont montré que si les sociétés primitives ne connaissent pas le rapport de pouvoir, c'est parce qu'elles répriment sans cesse le « double mauvais désir » de domination/soumission des membres et repoussent le principe d'altérité au-dehors, par une aliénation radicale de leur sens; et il a fallu le déclin des normes de la société primitive pour que ce désir soit rabattu sur la société et modèle l'ensemble des relations sociales. Dans tous les lieux institutionnels, on assiste au détachement d'une instance de pouvoir, conçue comme « autre », comme « différente », car maîtresse du sens de l'institution, et sur laquelle se reportent les affects des sujets. Le pôle central dirigeant réalise la synthèse des volontés individuelles : c'est le principe d'ordre, de rationalité, de totalisation de l'institution; jouant le rôle d'instituant symbolique, il ramène l'institution à l'unité, et ce grand « Un » devient objet d'amour; dans toute institution, le pouvoir fait l'objet d'un fort investissement libidinal, et la direction s'appuie sur la gratitude, la vénération ou même l'adoration des sujets (95).

La consistance et la configuration du pôle central dans les institutions dépendent du principe de légitimité tenu pour valable dans la société; ce principe fonde l'autorité institutionnelle et imprègne par contagion l'ensemble du tissu institutionnel. En reprenant la

(93) Ce qui autorise Michels à poser la « loi sociologique fondamentale » selon laquelle l'organisation serait la source inévitable du pouvoir et de la domination : les chefs étant « techniquement indispensables », dès l'instant où l'on passe au stade du groupe organisé, « qui dit organisation, dit oligarchie » (p. 296).

(94) *Discours de la servitude volontaire*, Rééd. Payot 1976, Postfaces de C. Lefort et P. Clastres.

(95) R. Michels insiste (pp. 59 ss) sur « l'adoration » latente que les militants éprouveraient pour leurs chefs dans les partis démocratiques et qui s'exprime par des symptômes multiples : cette adoration tient au besoin des masses de « s'agenouiller devant des divinités temporelles auxquelles elles s'attachent avec un amour d'autant plus aveugle que la vie qu'elles mènent est plus rude » (p. 62). Le culte de la personnalité auquel aucun parti communiste n'est resté insensible a montré la profondeur de cette analyse. J. Baudrillard montre (*Le parti communiste ou les paradis artificiels du politique*, Utopie, 1978), à propos des articles d'Althusser sur le parti communiste français, combien il est illusoire et simpliste d'opposer de manière manichéenne les « gentils » militants au « méchant » appareil — analyse qui aboutit à refaire au parti « une virginité sur le dos des militants revus et corrigés comme dissidents de l'appareil » (p. 85). Le parti communiste est en fait une institution « opérationnelle de la base au sommet »; tel qu'il est, il offre aux militants ce qu'ils désirent, sinon ils n'y resteraient pas. Prétendre que les masses ne sont « qu'un bétail éternellement aliéné et manipulables à merci » (p. 86) laisse échapper la réalité profonde de l'institution et le fait que la puissance de l'appareil se fonde en fin de compte sur l'adhésion et le désir des militants.

typologie wébérienne, on peut déceler trois fondements possibles à l'autorité, et donc trois modes de construction du pôle central. Il y a d'abord l'autorité qui provient de la tradition, des coutumes : le pouvoir appartient à celui qui, par ses fonctions, apparaît le plus apte à protéger le groupe et à incarner son ordre spécifique. L'autorité peut également être d'ordre charismatique, c'est-à-dire fondée sur la grâce personnelle et extraordinaire d'un chef qui porte en lui-même, non seulement les instruments de la puissance, mais encore la justification de son autorité. Enfin, il y a l'autorité qui s'impose en vertu de la légalité, parce qu'elle s'exerce sur la base d'un statut préétabli et de règles rationnelles. Ces trois types de légitimité sont apparues successivement dans l'histoire; mais on les rencontre rarement à l'état pur : ils coexistent toujours plus ou moins à l'intérieur d'un même système institutionnel — dans la mesure où les diverses institutions ne connaissent jamais une structuration totalement homologue et une évolution parfaitement synchrone — et se combinent au sein de chaque institution, parfois en conjugant, parfois en contrariant leurs effets, ce qui peut provoquer la formation de centres parallèles et concurrents, s'appuyant sur des principes d'autorité différents. La prééminence acquise dans les sociétés contemporaines par le mode de légitimation légale-rationnelle ne signifie pas pour autant la disparition des autres sources de légitimité : Max Weber lui-même estimait souhaitable le maintien, ou la ré-introduction, d'une dimension charismatique, pour compenser le caractère mécanique des règles de transmission de l'autorité; dans toute institution, la position centrale ne résulte pas seulement de l'observation des procédures juridiques prévues pour la transmission de l'autorité, mais encore de facteurs d'ordre personnel et de la détention de certaines ressources privilégiées.

1° La primauté du principe légal-rationnel dans la construction du pouvoir institutionnel contemporain se manifeste par le double phénomène de *représentation* et de *bureaucratization*.

* D'abord, chaque institution reproduit elle-même le modèle représentatif qui a prévalu avec l'apparition de l'Etat moderne (96). Ce modèle implique que les dirigeants n'exercent pas le pouvoir en leur nom propre, mais au nom de l'institution dont ils sont considérés comme les porte-parole et les représentants : le pouvoir est détaché de la personnalité contingente de ses détenteurs pour être rapporté à une personne abstraite — l'Etat, le Parti, le Syndicat — à qui tous les actes de puissance et de commandement seront imputés; ce n'est pas aux hommes qu'on obéit, mais à l'institution dont ils tiennent leur autorité. Et si les dirigeants sont ainsi placés au centre de l'institution et chargés d'exprimer sa logique spécifique, ce n'est pas par

(96) Sur cette emprise du modèle représentatif bourgeois dans les partis révolutionnaires eux-mêmes, voir R. LUXEMBURG, *Œuvres I : réforme sociale ou révolution ?*, Maspéro, 1976, p. 161.

effet de leur volonté individuelle, mais par le double jeu du statut juridique et du processus démocratique. D'une part, l'institution est fondée sur un statut juridique, parole fondamentale qui énumère les pratiques admissibles et les modes corrects de dévolution et d'exercice du pouvoir en son sein : il suffit que ces règles aient été observées pour que les dirigeants puissent prétendre à bon droit incarner l'institution et transposer sur leurs actes et leur personne la légitimité institutionnelle; c'est de la Loi que les dirigeants tirent leur puissance et le respect des formes juridiques leur permet de se poser en représentants de l'institution. D'autre part, la coïncidence entre la stratégie des dirigeants et l'intérêt collectif des membres de l'institution est apparemment garantie par l'observation d'un rituel démocratique. Le centre n'est que l'émanation et la projection de la périphérie : il est chargé de totaliser, d'harmoniser et d'intégrer les particularismes et les diversités en un projet rationnel; ses compétences, il les exerce à partir d'un mandat des membres et il est soumis en permanence à leur contrôle. Toute institution fonctionne selon le principe de la délégation, par lequel la base théoriquement souveraine et jouissant d'un pouvoir illimité, transfère au sommet le soin d'élaborer, à l'intérieur, les compromis et de mener, à l'extérieur, les actions nécessaires à la survie de l'institution. Outre qu'il a pour effet d'éviter par avance toute contestation sur l'origine du pouvoir des dirigeants, le processus démocratique sert aussi à renforcer la cohésion interne de l'institution, en rappelant et en renouvelant périodiquement le consensus sur lequel elle est censée être bâtie (97). Ce système de la délégation conduit cependant à un déplacement sensible du siège réel de l'autorité : car, si les dirigeants de l'institution restent en principe au service et sous le contrôle des membres, le savoir, la compétence et le prestige qu'ils acquièrent leur donne en fait la possibilité d'imposer leurs vues et de pérenniser leur domination, sous le couvert de la démocratie (98). Ce modèle représenta-

(97) Dans la théorie de l'institution présentée par M. Hauriou (*Précis de droit constitutionnel*, 2^e éd. Sirey, 1929, pp. 23, 89, 94), tout repose en définitive sur le « consentement coutumier » : c'est ce consentement qui donne naissance à l'institution et qui permet ensuite aux dirigeants d'imposer leur volonté en qualité de représentants de l'institution ; du fait que l'institution est légitime, les dirigeants qui parlent en son nom le sont aussi, et leurs actes doivent du même coup être présumés valables, sauf preuve contraire (ce qui conduit à reconnaître à l'administration le privilège d'exécution préalable).

(98) C'est le processus décrit par Michels pour les partis ouvriers. A l'origine, le chef n'est que le serviteur de la masse et un organe purement exécutif. Puis, du fait de sa compétence technique, de sa supériorité intellectuelle et de son prestige auprès des militants, il ne tarde pas à concentrer entre ses mains le pouvoir de décision et à se soustraire au contrôle de ses mandants, devenant de ce fait pratiquement inamovible ; il y a alors interversion complète des positions respectives du chef et de la masse, et division entre « une minorité dirigeante et une majorité dirigée ». Le système représentatif aboutit, en fin de compte, « à faire accepter, comme étant la volonté de la masse, ce qui n'est que volonté individuelle » (p. 37). La représentation produit donc, dans les partis ouvriers, les mêmes effets que dans les autres partis et dans l'Etat : au lieu de transmettre la pression des masses sur le pouvoir, elle

tif, sur lequel a été construit l'Etat libéral, se retrouve à tous les niveaux du système politique (partis et syndicats) (99), et les pays socialistes l'ont eux-mêmes retranscrit, avec le correctif d'une emprise beaucoup plus forte du centre, du fait du principe du « centralisme démocratique » (100).

* Une fois constitué par le jeu de la représentation le pôle central tend à se molariser, à se durcir, par l'effet de la bureaucratisation. La bureaucratisation est devenue, comme l'avait pronostiqué Max Weber (101) — mais non pour les raisons qu'il indiquait —, un phénomène très général, qui guette toute institution et est pratiquement inéluctable à un certain stade de son développement. Elle se traduit par la mise en place d'un « appareil » structuré, utilisant les services d'un personnel permanent, compétent et rémunéré, fondé sur la division du travail et organisé selon une stricte hiérarchie des fonctions. Du fait de la construction pyramidale des emplois et du principe de subordination hiérarchique, cet appareil se présente comme un bloc monolithique et monocratique; l'unité de direction constitue la clef de voûte de toute organisation bureaucratique : l'impulsion vient du sommet, qui concentre à son profit le pouvoir de décision, puis redescend ensuite en suivant les différents échelons de la hiérarchie. Une telle construction ne peut évidemment que renforcer la position du centre, en concentrant son emprise totale sur l'institution : le centre détient le monopole du savoir et de la compétence et son autorité se diffuse par cercles concentriques de plus en plus larges dans l'institution entière. Ce schéma bureaucratique a été non seulement à l'origine de l'Etat moderne, qui repose sur une fonction publique permanente et disciplinée, mais encore transposé à l'ensemble des

transmet « celle du pouvoir sur les masses » (J. M. VINCENT, « Le stalinisme ou la pétrification de la politique » in *Critique des pratiques politiques*, Ed. Galilée, 1978, p. 79). Et l'apparition des partis communistes n'a fait qu'accentuer le mouvement en donnant aux autorités du parti la responsabilité exclusive de définir la « ligne générale » : les ouvriers n'ayant qu'un point de vue partiel sur les événements doivent faire confiance à leurs dirigeants, « seuls juges qualifiés des questions de stratégie et de tactique » (*Ib.* p. 88).

(99) Au sein même des partis, il existe aussi au niveau des « tendances » qui, par leur caractère fortement centralisé et personnalisé, faussent le jeu démocratique interne (R. CAYROL, « Courants, fractions, tendances », in *Critique*, *op. cit.*, pp. 165 ss.).

(100) Du fait de cette retranscription, il paraît trop simple d'expliquer les analogies structurelles entre les partis communistes et les appareils d'Etat dans les pays occidentaux par l'emprise d'un « mode de fonctionnement bourgeois de la politique » (L. Althusser, *op. cit.*) — sauf à considérer que les pays socialistes sont eux-mêmes contaminés par ce mode et sont en définitive de nouvelles moutures d'Etats bourgeois. En réalité, la similitude des formes de pouvoir institutionnel, à l'Est comme à l'Ouest, révèle l'existence de pesanteurs autrement profondes, et la reproduction du même rapport fondamental de domination/sujétion.

(101) Selon Max Weber (*Economie et société*, T. I, 1922, Rééd. Plon 1971) l'administration « bureaucratique-monocratique », liée à l'origine au développement du capitalisme moderne, devait non seulement s'imposer par-delà la diversité des modes de production économiques, mais encore s'étendre à la totalité des institutions (Etat, Eglise, armée, partis, entreprises économiques, groupements d'intérêts, associations, fondations).

institutions sociales et politiques : dans tous les secteurs de la société sont apparues des organisations de type bureaucratique et la juxtaposition de ces diverses bureaucraties publiques et privées tisse autour des individus des liens très serrés de dépendance et d'assujettissement (102). Au niveau politique, partis et syndicats ont progressivement cédé à la contagion bureaucratique et calqué leurs structures internes sur celles de l'appareil d'État, alors même que leur objectif avoué pouvait être de le combattre et de le détruire : les nécessités de la lutte politique et sociale ont entraîné la formation de mouvements de masse puissants, dotés de moyens considérables, et qui ont été amenés à s'organiser selon le modèle bureaucratique (103) ; et par là, s'est trouvée vérifiée la constatation de Max Weber, selon laquelle on ne peut se défendre d'une domination bureaucratique « que par la création d'une organisation contraire propre également exposée à la bureaucratie ». Les conséquences de cette bureaucratisation des partis sont fort importantes au regard du fonctionnement du système politique : reproduisant en leur sein le même modèle de pouvoir que l'État, les partis contribuent à l'inculcation des valeurs

(102) Voir sur l'ensemble du problème, Y. STOURDZÉ, *Organisation, anti-organisation*, Mame, repères, 1973.

(103) R. Michels a bien décrit, au début de ce siècle, le processus qui a conduit les partis ouvriers, d'abord à recourir à des chefs professionnels, qui n'ont pas tardé à devenir stables et pratiquement inamovibles, puis à mettre sur pied une organisation permanente, basée sur la division du travail et la centralisation, et copiée en tous points sur celle de l'appareil d'État (avec notamment la reproduction de la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire...) : nés pour abattre le pouvoir centralisateur de l'État, les partis ouvriers ont fini eux-mêmes « par se donner une forte centralisation, reposant sur les mêmes assises que celles de l'État : autorité et discipline », et leur organisation n'est jamais « qu'une faible et minuscule copie de celui-ci » (p. 273). (En 1910, le parti social-démocrate allemand comptait plus de trois mille permanents). Ce phénomène s'est encore amplifié avec l'apparition des partis communistes, qui ont mis sur pied un appareil bureaucratique remarquablement puissant et fortement structuré, composé de cadres ou permanents (100 000 cadres environ pour le parti communiste français), soigneusement sélectionnés et formés (voir sur l'importance des écoles de cadres dans le P.C.F., A. KRIEGL, *Les communistes français*, Seuil, Coll. Politique, 2^e éd., 1970), organisés de façon quasi-militaire (structures cloisonnées et privées de toute possibilité de communication latérale) et soumis à l'autorité toute puissante des dirigeants : l'application du principe du centralisme démocratique a montré qu'il n'était en fait qu'une nouvelle version du principe de la subordination hiérarchique (P. ROBRIEUX, « Le centralisme démocratique de Lénine à Staline », *Le Monde*, des 9 et 10 juin 1978) et qu'il était d'ailleurs à ce titre parfaitement transposable à l'appareil d'État, comme l'a prouvé l'expérience des pays socialistes ; on sait que ce modèle bolchévique a servi de point de référence aux partis fascistes, qui se sont efforcés de copier ses caractéristiques essentielles. Mais, en dehors même des partis communistes, tous les partis sont atteints à des degrés divers par ce processus de bureaucratisation, dont l'ampleur dépend seulement de leurs effectifs et de leurs moyens ; ce processus est d'ailleurs encouragé par l'État, qui procure souvent aux partis les moyens, soit financiers (subventions), soit en personnel (voir sur la pratique française de la mise de fonctionnaires à la disposition des partis, E. N. SULEIMAN, « Fonction publique et politique », *Le Monde*, 20 juillet 1978, ainsi que le système de dispenses de service pour l'exercice d'un mandat syndical — instruction du 14 septembre 1970, complétée par une importante jurisprudence) dont ils ont besoin pour faire fonctionner leur appareil.

dominantes, et ils jouent le rôle d'instances de socialisation vis-à-vis de leurs militants; imprégnés par la logique bureaucratique, ils sont avant tout préoccupés par l'exigence de leur reproduction en tant qu'organisation, qui tend à se superposer aux fins officielles de leur institution (104), et ils exercent à ce titre une fonction stabilisatrice. Pour Max Weber, cette généralisation du mode d'organisation bureaucratique était due à son caractère rationnel et à son efficacité : éliminant tout élément d'arbitraire et tout facteur personnel, caractérisé par la précision, la clarté, la rapidité et la continuité, il devait être considéré comme supérieur à toute autre forme d'organisation. Cet optimisme weberien n'a pas été confirmé par l'évolution; et la mise en évidence des dysfonctions dont elle est assortie a, au contraire, donné au terme « bureaucratie » une connotation nettement négative. La bureaucratisation ne s'explique pas par des considérations d'efficacité, mais parce qu'elle utilise la force centripète pour améliorer la cohésion interne de l'institution.

La bureaucratisation change profondément la structure de l'institution et la consistance du pôle central. Si elle consacre la prééminence de l'autorité hiérarchique, elle entraîne aussi l'apparition de relais, de médiations, entre le centre et la périphérie; elle substitue au schéma d'opposition bipolaire une construction pyramidale, qui implique la multiplication des niveaux intermédiaires entre le sommet et la base. L'institution se présente sous la forme d'un édifice formé d'échelons successifs, superposés, emboîtés et subordonnés les uns aux autres; au fur et à mesure qu'on descend l'échelle hiérarchique, la marge d'initiative et de responsabilité se restreint, alors que la part de simple exécution s'accroît. Entre le sommet, qui dispose d'une autorité pleine et entière, et la base totalement assujettie, il y a des médiations, des organes mixtes, dont la position, périphérique par rapport aux échelons supérieurs, est aussi centrale par rapport aux échelons inférieurs. Cette structuration confirme l'idée de départ selon laquelle le centre et la périphérie ne sont que des principes d'attraction opposés, des pôles antagoniques, commandant le fonctionnement des systèmes, et entre lesquels les diverses composantes de l'institution oscillent; et le degré de centralité/périphérisation varie selon la place occupée dans la hiérarchie bureaucratique. Les notions de centre et périphérie sont donc relatives l'une à l'autre

(104) Pour J. Baudrillard (*op. cit.*) la stratégie du parti communiste français, non seulement ne repose plus sur la finalité officielle de prise du pouvoir, mais encore en est l'exacte antithèse : le parti a, en réalité, peur de l'exercice du pouvoir, dans lequel il risque de se perdre sans retour et de détruire son organisation; son objectif est en fait de se maintenir « juste en-deçà de la ligne du pouvoir », où il peut apparaître comme « ayant vocation de triompher » (p. 14). Par-delà les apparences, le parti n'assume plus d'autre position de pouvoir que « celle interne à son propre appareil » et consacre toute son énergie « à maintenir et renforcer un potentiel qui ne sera plus jamais mis en jeu ». « Sophistication des moyens à l'exclusion des fins, inflation de l'organisation, déflation des enjeux et de la volonté politique » (pp. 60-61), tout cela révèle une « gestion entropique des forces révolutionnaires ».

et suivant le point de vue auquel on se place un organe peut être considéré, tantôt comme central, tantôt comme périphérique. Cette présentation n'est pourtant pas pleinement satisfaisante : elle permet sans doute de montrer que la domination du sommet est relayée par celle des échelons intermédiaires, qui détiennent une parcelle variable de pouvoir : mais encore faut-il déterminer la position exacte de ces relais de pouvoir au sein de l'institution. Est-ce leur statut d'exécutant ou l'autorité qu'ils exercent par délégation qui domine ? Sont-ils attirés vers le centre et unis à lui par une solidarité profonde, ou au contraire périphérisés et dépendants (105) ? Il s'agit en fait de tracer une ligne de démarcation entre le centre et la périphérie, de situer le point de passage où la dominance change, où l'attraction s'inverse, ou encore de savoir plus concrètement si le centre institutionnel englobe l'appareil bureaucratique dans son ensemble, ou seulement ceux qui sont placés à son sommet et maîtres de son utilisation. Traditionnellement posée lorsqu'on étudie la structure de classes dans les pays socialistes (106), la question est en fait transposable à toutes les institutions qui ont adopté le schéma bureaucratique. Il semble que la réponse doit être nuancée : même si l'on admet que les échelons bureaucratiques intermédiaires ou subalternes ne sont que des instruments de diffusion de l'autorité hiérarchique et rattachés au centre par un véritable cordon ombilical (107), leur position n'est pas identique à celle des dirigeants placés au sommet, qui maîtrisent la logique institutionnelle et détiennent le pouvoir d'impulsion. La dialectique centre/périphérie est donc reproduite au niveau de l'appareil bureaucratique lui-même et traduite par la distinction entre les dirigeants et les relais de pouvoir. Cette hiérarchisation est bien perceptible dans le fonctionnement des partis de masse, les plus

(105) Problème que l'on retrouve exactement, à un tout autre niveau, lorsqu'on étudie la position des bourgeoisies des Etats dépendants par rapport au « centre impérialiste ». Voir *infra*.

(106) Deux thèses sont présentées sur ce point. Pour les uns (par exemple C. BETTELHEIM, *Les luttes de classes en U.R.S.S.*, (1917-1930), 2 vol. Seuil-Maspero, 1974-1977), l'appareil bureaucratique est au service d'une nouvelle « bourgeoisie », d'Etat, qui concentre entre ses mains pouvoir politique et pouvoir économique. Pour les autres (par exemple B. RIZZI, *L'U.R.S.S., collectivisme bureaucratique. La bureaucratization du monde*, 1939, Rééd. Champ libre, 1977 et C. CASTORIADIS, *La société bureaucratique*, U.G.E., Coll. 10/18, 2 vol. 1973), c'est au contraire la classe bureaucratique toute entière qui est dominante, parce qu'en contrôlant l'appareil d'Etat, elle dirige du même coup la production et détermine la distribution du revenu national.

(107) Pour C. Lefort (Qu'est-ce que la bureaucratie ? », *Arguments*, n° 1, U.G.E., Coll. 10/18, 1976), la bureaucratie doit être analysée, non par référence à un modèle d'organisation formelle, comme le fait M. Weber, mais en fonction des « conduites sociales » : la bureaucratie n'existe que par les bureaucrates, « par leur intention commune de constituer un milieu à part, à distance des dominés, de participer à un pouvoir socialisé, de se déterminer les uns par rapport aux autres en fonction d'une hiérarchie qui garantit à chacun soit un statut matériel, soit un statut de prestige ». Dès l'instant où les agents d'encadrement s'identifient à l'institution à laquelle ils sont attachés et à l'appareil de direction dont ils ont reçu délégation, ils participent au système de domination institutionnel et leur position est « centrale ».

bureaucratisés, dont l'appareil de cadres et de permanents est en fait animé et contrôlé par un cercle restreint, « intérieur » (108), de dirigeants (109), dont l'identification à l'institution est telle qu'ils finissent par se préoccuper essentiellement de sa survivance (110). La composition de ce noyau central varie selon l'équilibre des forces au sommet : parfois concentré en la personne d'un homme, qui incarne le parti et dispose d'un véritable pouvoir charismatique (111), le pouvoir peut être aussi partagé entre un petit nombre de dirigeants, dont la forte concurrence n'exclut pas la solidarité (112).

(108) M. DUVERGER, *Les partis politiques*, A. Colin, 1951, 7^e éd. 1969.

(109) Ce mouvement de double déplacement du pouvoir — des militants à l'appareil, puis de l'appareil aux dirigeants — est particulièrement net dans les partis communistes ; Kautsky et R. Luxemburg avaient décelé dans ce mouvement le principal risque de perversion du socialisme. Il se traduit par la complète dénaturation du principe démocratique, pourtant officiellement reconnu, et par la domination illimitée du sommet sur l'organisation, notamment au moyen du centralisme démocratique (G. LAVAU, « A la recherche d'un cadre théorique pour l'étude du parti communiste français », *R.F.S.P.*, 1968, p. 458 ; L. ALTHUSSER, *Le Monde*, 26 avril 1978, *op. cit.*) : même si les dirigeants sont soumis à réflexion et astreints à conquérir le soutien de la base du parti, ce sont eux qui définissent en fait l'orthodoxie idéologique et les choix stratégiques. Cette domination sans partage du sommet révélerait la véritable nature des partis communistes : avant même d'accéder au pouvoir, ils sont déjà, en eux-mêmes, des micro-sociétés totalitaires et leur mode de fonctionnement ne ferait que « préfigurer la domination totalitaire de l'appareil sur la société » (C. Castoriadis, « L'évolution du P.C.F. », *Esprit*, n° 12, déc. 1977, pp. 41 ss). Cependant, il faut constater que le processus de déplacement vers le sommet lié au phénomène de bureaucratisation est la règle dans tous les partis : l'existence de règles démocratiques présidant à l'élection des dirigeants, et leur dépendance théorique par rapport à la base du parti ne sauraient dissimuler l'étendue de leur influence personnelle et même charismatique. On a pu ainsi montrer que dans le parti socialiste français, il y avait en fait coexistence de deux principes de légitimité, l'un démocratique, résultant du jeu normal de l'élection, l'autre oligarchique, provenant de la confiance personnelle accordée au premier secrétaire, ce qui entraîne l'inflation des structures et une forte centralisation du pouvoir de décision au sommet (R. CAYROL, « La direction du parti socialiste : organisation et fonctionnement », *R.F.S.P.*, 1978, n° 2, p. 201 ; H. PORTELLI « Le parti socialiste et le système Mitterrand », *Le Monde*, 30 avril-2 mai 1978).

(110) Ce phénomène de « déplacement des buts » est bien analysé par Michels, qui montre comment l'organisation devient pour les dirigeants « le nerf vital du parti », qu'il faut à tout prix préserver. Cette analyse a été reprise pour expliquer la rupture de l'union de la gauche survenue en France en 1977 : les dirigeants du parti communiste auraient eu avant tout pour souci de préserver son organisation, et dans cette organisation l'appareil bureaucratique (C. Castoriadis et J. Baudrillard).

(111) La re-personnalisation du pouvoir au sein des partis politiques français, et notamment au sein du R.P.R. et du parti socialiste coïncide évidemment avec les mutations constitutionnelles qui se sont produites au niveau de l'État.

(112) C'est ainsi que, dans le P.C.F., le pouvoir a été, tantôt fortement personnalisé (M. Thorez), tantôt concentré dans le secrétariat, tantôt encore diffusé plus largement au sein du bureau politique. D'où la thèse assez répandue selon laquelle le pouvoir au sein des partis serait en général partagé entre plusieurs groupes, entre plusieurs strates dirigeantes — d'où le terme de « stratarchie » (S. J. ELDERSVELD, *Political Parties. A Behavioral Analysis*, Chicago, 1964 ; H. D. LASSWELL et A. KAPLAN, *Power and Society*, New-Haven, 1950). Dans tous les cas cependant, et notamment au sein des partis communistes, on constate que le milieu des dirigeants est très homogène, ce qui entraîne une certaine complicité et l'acceptation de règles communes de discipline (voir A. Kriegel).

2° La configuration du centre institutionnel ne dépend pas seulement des textes juridiques exprès qui déterminent les modes corrects de transmission de l'autorité et la hiérarchie des compétences au sein de l'institution; la dynamique institutionnelle entraîne des phénomènes de glissement et de dé-centrement, pouvant aboutir à la constitution de *centres parallèles* et officieux qui, tantôt se substituent au centre officiel, tantôt coexistent avec lui.

La position centrale dans l'institution résulte en fait de facteurs variés, et la hiérarchie formelle n'est pas la seule source possible de l'autorité. L'institution n'est pas une machine bien huilée, régie par des règles purement objectives et rationnelles, et dont les rouages travaillent mécaniquement pour remplir les tâches qui leur sont assignées : c'est un système complexe, composé d'individus et de groupes, entre lesquels se nouent des rapports d'influence et de pouvoir qui ne sont pas exclusivement fonction de la place des uns et des autres dans l'organigramme officiel. L'erreur de Max Weber est d'avoir négligé le facteur humain et sous-estimé l'impact qu'il a nécessairement sur le fonctionnement de l'institution : il ignore les réseaux informels tissés entre les membres de l'institution et qui peuvent venir court-circuiter les structures normales de communication conçues de manière verticale. Ces principes concurrents d'autorité, ces facteurs de centralité, résident dans le charisme ou dans la compétence technique.

La prédominance du mode légal d'exercice de l'autorité institutionnelle n'a pas fait disparaître, on l'a dit, tout élément charismatique. Cette survivance s'explique par la dimension libidinale du rapport de domination/sujétion, qui ne résulte pas seulement d'une pression externe ou d'une adhésion rationnelle, mais passe au plus profond du psychisme individuel (113). Le pouvoir touche au nœud du désir, et le chef doit être aussi objet d'amour; l'institution ne peut subsister sans « s'emparer de quelque chose dans l'ordre du désir » (P. Legendre) et sans s'appuyer sur l'amour des sujets. Or, cet investissement libidinal, qui s'opérait directement, sur la personne du chef, lorsque celui-ci s'imposait par ses qualités éminentes, s'est déplacé dès l'instant où l'autorité a été dé-personnalisée et basée sur un statut juridique : il tend à se porter d'abord sur la Loi, comme parole fondamentale, puis, par projection, sur le chef, en tant qu'il est censé incarner la Loi et s'identifie à l'institution; il y a donc médiatisation du lien entre le chef et les individus, par le jeu de la

(113) Cette dimension a été bien mise en évidence par Freud (voir « Psychologie collective et analyse du moi », 1921, in *Essais de psychanalyse*, Payot, 1967). Selon Freud, la cohésion des « foules permanentes conventionnelles », c'est-à-dire des institutions, dépend de trois facteurs : l'organisation, l'idéologie et la « structure libidinale », qui implique à la fois le lien au chef et le lien entre les membres : dans toute institution, le chef incarnerait le père primitif, ce qui indique une relation profonde entre l'organisation sociale et la structure psychique, entre le système de parenté symbolique qui fait tenir les rapports sociaux et celui qu'institue l'individu dans le triangle œdipien; l'organisation sociale toute entière apparaît comme une chaîne de liens libidinaux, qui gardent un rapport constant avec la cellule familiale.

représentation, et l'autorité repose désormais sur la distanciation, l'éloignement, le mystère. Si cette médiatisation est à première vue conforme au souhait des membres, qui cherchent à fuir l'autorité directe et terrifiante du chef, elle a aussi pour effet de distendre le lien libidinal qui les unit à lui; d'où une demande latente, mais insistante, de re-personnalisation du rapport d'autorité, soit que le chef se trouve érigé en personnage mythique, infaillible, omniscient, soit que d'autres personnalités au sein de l'institution polarisent et cristallisent, comme leaders informels, cette dimension affective. Dans les deux cas, l'introduction du charisme perturbe sensiblement le système de pouvoir institutionnel: la confiance qui entoure le chef, l'*aura* dont il bénéficie, lui permettent de violer les normes et les procédures prescrites, de s'écarter des rôles préexistants, d'en créer de nouveaux (114); quant à la dualité de rôle d'autorité, elle provoque au sein de l'institution une tension douloureuse, qui se résout en général par l'éviction, l'absorption ou la victoire du nouveau venu, selon les capacités de réaction de l'appareil institué (115).

La dimension charismatique n'est pas la seule cause possible de décentrement: la spécialisation technique, qui est à l'origine du processus de bureaucratisation peut avoir également des effets dysfonctionnels par rapport au système de commandement qui en est issu. Le modèle bureaucratique, qui concentre le pouvoir de décision au sommet de la hiérarchie, ne tient pas compte du fait que ceux qui détiennent l'information ou contrôlent une source d'incertitude vitale pour l'institution, disposent par là même d'une situation stratégique privilégiée, dont ils peuvent user et abuser afin d'acquérir une influence déterminante dans la marche de l'institution (116). Formel-

(114) Le fascisme a montré comment l'exploitation systématique des pulsions inconscientes des sujets pouvait aboutir au retour au principe charismatique et à la substitution de l'autorité absolue du chef au culte du droit. En dehors de cette hypothèse-limite, on peut mesurer par de multiples exemples l'importance de la dimension charismatique au sein des institutions politiques: de même que la personnalité du général de Gaulle a entraîné de nombreux glissements par rapport à la lettre de la constitution de 1958, le poids de certains leaders dans les partis se traduit par une forte concentration du pouvoir de décision et le développement de pratiques de cooptation; au parti socialiste, par exemple, (R. Cayrol, op. cit.), un véritable appareil central parallèle, relevant de l'autorité exclusive du premier secrétaire (cabinet, délégués généraux et nationaux, rapporteurs spéciaux) s'est constitué à côté de l'appareil officiel élu par le congrès du parti.

(115) Pour Michels, la lutte créée par l'émergence de nouveaux chefs aboutit le plus souvent à la fusion des élites, à l'amalgame.

(116) Le schéma bureaucratique repose tout entier sur l'idée de fluidité de l'information: l'information, captée par les points d'ancrage périphériques de l'institution, est censée remonter rapidement et sans déformation majeure vers les détenteurs officiels du pouvoir de décision. Or, cette présentation est illusoire: non seulement l'information n'est jamais transmise à l'état brut et fait l'objet d'un traitement préalable, mais encore ceux qui la détiennent vont s'en servir comme moyen de pression pour améliorer leur position dans l'institution, accroître leur influence et parfois court-circuiter l'autorité hiérarchique. M. Crozier a bien montré comment l'existence de zones d'incertitude entraîne inévitablement le développement de relations de pouvoir au sein des organisations.

lement, le supérieur hiérarchique détient toujours le monopole de la prise des décisions; en fait le pouvoir réel tend à glisser vers ceux qui ont la possibilité de manipuler l'information de manière à conditionner la nature des choix politiques et occupent dès lors une position centrale dans l'institution. Il y a coexistence et juxtaposition dans les institutions de deux principes d'autorité-centralité, distincts et concurrents : l'un officiel, de type légal, résultant des textes en vigueur et concentré au profit du supérieur hiérarchique; l'autre officieux, de type technique, provenant de connaissances spécialisées et détenu par des groupes d'experts. Alors que dans le modèle wébérien, la compétence légale devait s'allier nécessairement avec la compétence technique, toutes les institutions connaissent, à des degrés divers, ce phénomène de dédoublement de l'autorité. Cependant, la combinaison de ces deux formes de centralité, si elle donne des résultats variables selon les cas (117), s'opère en général sans grande difficulté. Les deux centres en effet dépendent l'un de l'autre, et leur sort est lié : d'une part, la hiérarchie institutionnelle doit ménager les experts qui lui procurent l'information nécessaire à sa réussite; d'autre part, et à l'inverse, les experts n'exercent qu'une influence occulte, inavouée car frappée d'illégitimité au regard des normes institutionnelles, et ils ont besoin de la couverture des représentants officiels de l'institution. Un dispositif de régulation centrale assure donc la translation entre les deux types de pouvoir.

b) *Le pôle périphérique.*

Le pôle central n'existe que par référence au pôle périphérique avec lequel il entretient des relations d'opposition et de complémentarité. Alors que le centre représente l'élément d'ordre, le principe d'unité, le facteur de cohésion de l'institution, la périphérie instituée, soumise à la force centrifuge, est placée sous le signe de la multiplicité, de la diversité, de la singularité, et seule la pression continue du centre lui permet de rester soudée, par attraction gravitationnelle, aux autres composantes; elle est sans cesse maintenue ou ramenée dans les replis de l'ordre institué par l'action intégrative et totalisante du centre. Le rapport de pouvoir au sein de l'institution réside tout entier dans cette imposition par le centre d'un ordre structurant, d'une logique d'organisation, d'un mécanisme d'interaction, aux éléments disparates attirés dans l'orbite institutionnelle; mais le rapport n'est pas unilatéral puisque le centre n'est lui-même que la cris-

(117) On peut distinguer (A. ETZIONI, *Les organisations modernes*, 1964, Trad. Duculot 1971) deux types d'organisations selon la nature du compromis réalisé entre l'autorité hiérarchique et professionnelle : dans les organisations de type « professionnel », ce sont les professionnels qui détiennent l'autorité suprême car ils déterminent les buts de l'organisation (santé, enseignement, recherche) et ne laissent aux administratifs que le choix des moyens; dans les autres organisations au contraire, le rôle décisif revient aux administratifs, qui l'emportent en cas de conflit sur les objectifs, et les professionnels ne s'occupent que des moyens.

tallisation d'éléments atomisés et moléculaires, qui tiennent lieu, pour l'institution, de dispositif d'alimentation et de renouvellement.

Le pôle périphérique a donc une position ambiguë. D'une part, il est soumis à l'ordre institué et placé sous la dépendance du centre qui, tout à la fois, le tient à distance et l'assujettit : ceux qui se trouvent à la périphérie ne maîtrisent pas, compte tenu de leur localisation particulière, de leur territorialité spécifique, la logique d'ensemble qui préside au fonctionnement de l'institution; et cette logique leur est imposée par voie d'autorité. Le pouvoir d'impulsion demeure en dernière instance l'apanage, le privilège, le monopole du centre : quel que soit le degré d'initiative concédé aux organes périphériques, ceux-ci n'existent pas comme objet autonome, mais uniquement par/dans leur rapport au centre; la périphérie instituée ne saurait enfreindre les règles posées par le centre qui fixe les discours et les pratiques institutionnelles orthodoxes. D'autre part, le pôle périphérique entretient, à la différence du centre, des rapports étroits avec ce qui reste à l'extérieur de l'institution et soustrait à son autorité directe. Cet environnement se compose des autres parties du tissu institutionnel, politique et social, ainsi que des éléments marginaux ou déviants qui échappent à la normalisation institutionnelle. Par la médiation de ses points d'ancrage périphériques, l'institution politique est d'abord reliée aux autres institutions; et cette connexion permet la circulation du code social et de la logique politique, qui passent d'une institution à l'autre par le jeu de la transversalité et assure la cohésion d'ensemble de l'ordre institué. La pluralité des appartenances institutionnelles périphériques entraîne l'osmose et la capillarité des diverses formes institutionnelles; chaque institution est traversée par toutes les autres, et cet entrecroisement, cet entrelacement de multiples fibres, donnent un tissage de texture serrée. Mais les organes périphériques au sein de l'institution regardent aussi vers l'extérieur : la force centripète est suffisante pour les maintenir dans l'institution, non pour couper leurs liens avec le milieu d'origine; et ces liens sont très précieux pour l'institution, en lui offrant la possibilité de reconstituer le « ressort » dont elle a besoin pour fonctionner. D'ailleurs, la frontière entre l'ordre institué et la périphérie sociale, on l'a dit, n'est pas étanche mais mouvante et évolutive : de même qu'on passe insensiblement dans l'orbite de l'ordre institué, on peut glisser hors de son emprise par le relâchement de la dépendance vis-à-vis du centre et l'émancipation par rapport au code. Le pôle périphérique est donc pour les institutions le moyen indispensable de communication avec le milieu et l'instrument par lequel elles peuvent étendre leur surface d'inscription et améliorer leur insertion sociale.

La consistance du pôle périphérique dans les institutions politiques dépend essentiellement du caractère facultatif ou obligatoire de l'appartenance institutionnelle. A cet égard, une ligne de démarcation nette paraît devoir être tracée entre les institutions étatiques, spécialisées dans les tâches de gestion et dotées d'un statut monop-

listique qui oblige en général à passer par leur intermédiaire, et les autres institutions politiques, dont la fonction est idéologique et qui sont basées sur le principe de l'affiliation volontaire : même s'ils n'ont pas toujours de concurrent légitime, les partis ne couvrent qu'une partie du champ politique; ils impliquent une adhésion positive à certaines valeurs et une contribution active, qui ne sont pas exigées de tous les membres de la société. Alors que l'Etat quadrille la société par un réseau extrêmement dense de dispositifs institutionnels auxquels il est pratiquement impossible d'échapper, les partis n'exercent qu'une emprise relativement lâche. Cependant, cette opposition doit être nuancée, car il y a des situations intermédiaires (118). Cette différence de régime conditionne à la fois la nature des comportements institutionnels et les modalités de construction du pôle périphérique. L'obligation d'appartenance assure à l'institution une clientèle constante et stable, mais dont la participation est passive et le sentiment d'identification faible : le pôle périphérique est atone, et le travail d'inculcation donne des résultats médiocres (119). Au contraire, les institutions qui reposent sur l'adhésion volontaire ont un niveau de mobilisation qualitativement plus élevé car elles comportent un élément de « croyance » (120), mais elles sont écartelées entre les deux impératifs contradictoires d'extension/cohésion : si elles ont besoin de conquérir une clientèle suffisante pour assurer leur reproduction, elles sont aussi caractérisées par un ordre spécifique qu'elles cherchent à sauvegarder; or, ce qu'elles gagnent en extension, par la conquête de nouveaux adhérents, elles risquent de le perdre en cohésion, par l'aggravation des facteurs de dissociation et l'affaiblissement de l'impulsion centrale. Le problème se pose en permanence pour les partis, qui peuvent être classés en deux catégories selon qu'ils privilégient l'un ou l'autre de ces impératifs : la rigidité et la stabilité des règles qui commandent l'organisation et le

(118) C'est ainsi que les syndicats, proches des partis par leur finalité, peuvent être transformés en institutions obligatoires et recevoir des responsabilités de gestion ; de même il arrive que des organisations de masse ou de jeunesse, qui constituent les relais naturels des partis, étendent leurs ramifications à la société toute entière.

(119) Sur la passivité de la « masse », que les institutions s'épuiserient à maintenir « en émulsion dirigée et à l'empêcher de retomber dans son inertie panique et son silence », voir J. BAUDRILLARD, *A l'ombre des majorités silencieuses ou la fin du social*, Utopie, 1978.

(120) D'où l'importance du discours par lequel les partis vont s'efforcer de susciter et d'entretenir les croyances. Cette entreprise est rendue plus délicate aujourd'hui du fait de l'affaiblissement généralisé des croyances et du phénomène de désinvestissement des sujets : la croyance s'est polluée, les convictions se sont usées (M. DE CERTEAU, « Croire/faire croire », in *Critique...*, pp. 11 ss), la majorité est devenue silencieuse (J. Baudrillard, op. cit.) ; alors que les pouvoirs anciens compensaient l'insuffisance de leur appareil de gestion par une autorité indiscutée, le perfectionnement des techniques de contrôle social s'est accompagné d'un recul de la crédibilité. Aussi les partis sont-ils amenés à fabriquer les « simulacres de crédibilité », notamment en mettant le réel au service de la croyance, en le sollicitant, en le faisant parler par le récit : le réel raconté dicte ce qu'il faut croire, le vu est identifié au cru ; la croyance se joue désormais dans le « semblant » de réel qui est vu, observé, montré.

fonctionnement du parti garantissent sa cohésion interne et la pérennité de l'appareil de direction, mais au prix de l'hémorragie des militants et de difficultés de recrutement; l'ouverture vers l'extérieur et l'afflux continu de nouveaux adhérents rendent le parti souple et adaptable (*catch-all party*), mais réduisent en contrepartie sa spécificité et le menacent de dislocation. Dans le premier cas, fermé et introverti, le parti est surtout préoccupé de préserver sa propre centralité et de reproduire ses principes fondamentaux d'organisation; dans le second cas, ouvert et extraverti, il s'attache à développer ses attaches périphériques (121). Cependant, la stratification de la périphérie joue un rôle régulateur et permet d'éviter à la fois la déstructuration par afflux soudain d'adhérents et la disparition par tarissement du recrutement. Le pôle périphérique se présente en effet sous forme de couches superposées, cercles concentriques, qui constituent autant d'étapes successives dans la voie de l'intégration ou du refoulement hors de l'institution. Les limites des institutions restent entourées d'un certain flou et des dispositifs de transition et de médiation les unissent à leur milieu. Tout parti connaît plusieurs « cercles de participation » (M. Duverger), comporte plusieurs « couronnes » (A. Kriegel) à sa périphérie : les électeurs, qui se reconnaissent assez dans le parti pour voter en sa faveur; les sympathisants, qui appuient ses positions, lisent ses journaux et parfois militent dans les organisations annexes qu'il crée pour les encadrer; les adhérents, qui entrent officiellement dans l'institution, par un acte positif; les militants, qui travaillent activement au sein du parti et y consacrent une part importante de leur temps. Pour les militants eux-mêmes sont prévues une série de rémunérations matérielles, gratifications symboliques, soigneusement différenciées et hiérarchisées, qui servent, d'abord à les retenir dans le parti, puis à développer leur fidélité, enfin à les intégrer progressivement dans l'appareil de direction (122). Au pôle central ne s'oppose donc pas un pôle périphérique homogène : les institutions sont en fait entourées d'un tissu périphérique dense

(121) Les partis communistes constituent évidemment l'exemple privilégié de partis introvertis : l'essentiel est pour eux de maintenir invariant leur régime et permanent leur système de direction, et ils se soucient dès lors fort peu de conquérir, par des concessions appropriées, un soutien plus large de l'environnement ou des membres du parti; d'où l'hémorragie incessante des militants, mais compensée par l'arrivée de nouveaux venus. Ce n'est donc pas la direction qui change mais « le peuple des militants » (L. Althusser, *op. cit.*); les individus étant « contingents et substituables » (C. Castoriadis), il suffit à l'appareil que le nombre des militants se maintienne à un niveau relativement constant pour assurer la reproduction de l'institution.

(122) Voir sur ce point, D. GAXIE, « Economie des partis et rétribution du militantisme », *R.F.S.P.*, 1977, p. 123. Les partis reconstituent par ce biais un véritable système de carrière très analogue à celui de la fonction publique : les gratifications et rémunérations augmentent au fur et à mesure que le militant monte dans la hiérarchie partisane, ce qui tend à provoquer l'identification entre les intérêts personnels et ceux du parti. Tous les partis sont ainsi amenés à multiplier les niveaux de responsabilité, les échelons hiérarchiques, les catégories de rémunération, pour

mais composite, qui amortit les chocs, atténue les fluctuations trop brutales, et dans lequel ils peuvent puiser les éléments de renouvellement nécessaires (123) ; et les éléments de ce tissu subissent, à des degrés divers, l'imprégnation de l'ordre institué, sans qu'il soit possible de tracer une nette démarcation.

2) LE NIVEAU MACRO-SCOPIQUE : LE SYSTÈME.

Si les institutions politiques reproduisent dans leur aménagement interne un schéma identique de division bipolaire, elles sont elles-mêmes prises dans une dialectique centre/périphérie qui les dépasse. Les institutions politiques ne sont pas en effet atomisées, juxtaposées et disposées de manière anarchique, mais insérées dans un système structuré, régi par une logique d'organisation, possédant une cohésion spécifique ; en tant qu'éléments de ce système, elles s'articulent, s'agencent selon un certain ordre, qui n'est pas le produit du hasard, mais la traduction de lois communes à l'ensemble des systèmes vivants. Le système politique subit lui aussi une double attraction divergente, qui provoque l'écartèlement et la différenciation de ses composantes institutionnelles, qui tendent à se fixer sur deux pôles opposés ; les institutions occupent en son sein une position variable, tantôt centrale, si elles incarnent le principe d'ordre qui fonde l'unité et la cohésion politique, tantôt périphérique, si elles sont tournées vers l'extérieur et reflètent les singularités et les diversités du milieu environnant.

a) *Le pôle central.*

La détermination du centre politique paraît à première vue ne soulever aucune difficulté particulière. On retrouve en effet ici le principe représentatif, dérivant du processus d'institutionnalisation, et traduit par la double exigence du statut juridique et de la délégation démocratique : les gouvernants ne décident pas en leur nom

développer l'intégration du parti. Corollairement, ce système de rétribution du militantisme a pour résultat, comme dans la bureaucratie d'Etat, d'encourager le conformisme et la prudence au sein du parti : il s'agit de préserver à tout prix des avantages chèrement conquis.

(123) A. Kriegel va jusqu'à parler du « peuple communiste », à propos de la couche particulièrement dense qui entoure le parti communiste français et qui est formée de tous ceux qui ont été, à un moment donné, membres du parti ; selon les périodes, cette couche fonctionnerait comme un isolant ou comme un conducteur : c'est elle qui a contribué à acclimater le phénomène communiste, à lui donner une dimension familière. La même analyse est transposable pour toutes les institutions. Une enquête de la SOFRES de mars 1972 isole par exemple quatre catégories de français selon leur plus ou moins grande proximité par rapport à l'Eglise : les « indifférents », totalement étrangers à l'Eglise (21 %), les « périphériques extérieurs », qui acceptent l'Eglise comme élément d'ordre (38 %), les « frontaliers », proches de l'Eglise (17 %), les intégrés, qui ont un fort sentiment d'appartenance à l'Eglise et se sentent très solidaires de l'institution (24 %).

propre, mais au nom d'une personne juridique abstraite : l'Etat, et ils sont placés au centre du système politique, non pas l'effet de leur volonté individuelle mais par l'application de normes fondamentales (la constitution) qui font dépendre l'accès au pouvoir de procédures démocratiques (l'élection). Cependant, cette approche, qui se réfère aux règles théoriques et aux procédures officielles pour cerner les contours du centre politique, ne saurait être tenue pour satisfaisante et suffisante : la centralité politique est liée à d'autres facteurs et à d'autres ressources. L'analyse politique révèle des glissements très sensibles par rapport aux principes constitutionnels fixant la configuration du centre politique et les modes corrects de transmission et d'exercice du pouvoir ; et ces phénomènes de dé-centrement, ou même d'ex-centrement, conduisent à nuancer, et parfois à corriger, le schéma officiel.

1° Si l'on se réfère aux normes constitutionnelles, le centre politique peut être construit, soit selon un schéma moniste, qui implique l'unité fondamentale du pouvoir d'impulsion, sous réserve de l'existence éventuelle de mécanismes compensatoires, soit selon un principe d'équilibre entre plusieurs autorités, qui disposent chacune d'une sphère précise de compétence et sont tenues de composer : au premier schéma correspondrait le modèle socialiste, basé sur l'unité du pouvoir d'Etat, alors que les pays libéraux appliqueraient, pour leur part, le principe de la séparation des pouvoirs. En fait, cette opposition doit être fortement nuancée, et la configuration réelle du centre politique ne coïncide que très partiellement avec cette présentation théorique : on assiste partout à la concentration du pouvoir aux mains d'une équipe dirigeante restreinte, qui a la haute main sur l'appareil d'Etat, les autres organes constitutionnels n'exerçant plus qu'une fonction de contrepoids, dont l'importance est au demeurant très variable.

La séparation des pouvoirs n'a jamais été, dans les pays libéraux, qu'un mythe, dont l'utilité est indéniable sur le plan idéologique, mais qui n'a jamais correspondu à la réalité politique. L'image de pouvoirs fractionnés et concurrents, souverains chacun dans leur domaine, est radicalement illusoire et contraire au principe d'unité de l'Etat : les différentes autorités placées au sommet de l'Etat sont nécessairement solidaires et interdépendantes ; leurs actions s'imbriquent les unes dans les autres et interfèrent constamment. Cette constatation n'implique pourtant nullement que les règles de répartition des compétences fixées par la constitution soient indifférentes et les conditions d'exercice du pouvoir partout identiques ; la structuration du pôle central et la localisation du pouvoir sont au contraire très variables selon les régimes politiques et l'équilibre réalisé est évolutif. L'histoire des pays libéraux révèle un mouvement lent, mais continu, de déplacement du siège du pouvoir vers l'exécutif qui est devenu la véritable clef de voûte du système politique. La position de l'exécutif était précaire dans le parlementarisme de type moniste,

tel qu'il a été longtemps pratiqué en France : le pouvoir normatif initial étant censé appartenir au seul parlement, détenteur de la souveraineté nationale, le gouvernement était considéré comme un simple exécutant au service de la toute-puissance parlementaire. Elle était mieux assurée dans le régime parlementaire de type dualiste ou dans le régime présidentiel qui se caractérisaient par un certain équilibre des forces et une relative dispersion des attributions : c'était entre les divers organes constitutionnels, et non plus au sein du seul parlement, que devaient se négocier les compromis nécessaires au fonctionnement du système. Ces distinctions ne sont plus de mise dans les régimes libéraux contemporains, qui connaissent tous la prépondérance de l'exécutif, seul capable de concevoir et d'appliquer une stratégie cohérente, face aux problèmes singulièrement complexes posés par l'évolution des sociétés contemporaines (124). Qu'il repose sur un homme ou soit organisé de manière collégiale, l'exécutif apparaît comme le centre d'impulsion politique, dont tout dépend : c'est lui qui incarne le principe d'unité de la société. Et sa toute-puissance est à peine compensée par le contrôle parlementaire et juridictionnel : assemblées délibérantes et tribunaux ne sont que des garde-fous, sur lesquels il possède d'ailleurs de nombreux moyens d'influence, constitutionnels ou empiriques, officiels ou occultes.

Un déplacement comparable s'est produit dans les pays socialistes, malgré un point de départ théorique très différent. Le rejet de la séparation des pouvoirs et l'affirmation de l'unité du pouvoir d'Etat sont assortis en effet dans les pays socialistes du principe de primauté des conseils représentatifs à tous les niveaux (125) ; ce principe entraîne au sommet la prééminence de l'assemblée délibérante (le Soviet Suprême, en U.R.S.S.) qui, soit directement, soit par l'intermédiaire de son bureau permanent (le Présidium), désigne le Conseil des ministres, contrôle son action, peut annuler ses décisions ou le révoquer. Ce schéma théorique ne doit pourtant pas faire illusion : les organes exécutifs, qui sont juridiquement en situation de totale subordination, exercent en fait, à tous les niveaux, le rôle essentiel ;

(124) En France, comme ailleurs, l'exécutif avait acquis depuis la fin de la III^e République une marge d'autonomie et une capacité d'action non négligeables, ce qui montrait déjà les limites de la conception traditionnelle. Cette mutation a été considérablement accentuée avec la V^e République, qui a donné à l'exécutif une puissance inégalée : d'une part, la consécration du pouvoir réglementaire autonome réalise l'émancipation juridique de l'exécutif et transforme les conditions d'application du principe de légalité ; d'autre part, l'exécutif reçoit la possibilité d'encadrer de bout en bout les travaux législatifs tant au niveau de l'initiative et de la préparation qu'à celui de l'application. Désormais, l'ensemble du processus d'élaboration des normes juridiques passe par l'exécutif.

(125) Si des impératifs techniques ont justifié l'apparition de plusieurs catégories d'organes étatiques, ceux-ci ne se situent pas au même niveau : alors que les conseils, ou soviets, en leur qualité d'organes d'Etat chargés d'exprimer la souveraineté populaire, ont un pouvoir d'intervention et d'évocation générale dans tous les domaines, l'administration d'Etat, les tribunaux judiciaires, et la *prokuratura* ne reçoivent que des attributions limitées et précaires.

non seulement les conseils élus n'ont sur eux qu'un contrôle purement théorique, mais encore ils n'hésitent pas à leur octroyer de très larges délégations de compétences (126). Ce processus joue notamment au niveau central, avec la circonstance aggravante que le Conseil des ministres, placé au sommet de la hiérarchie, dirige et contrôle l'ensemble de l'administration, du fait du principe de la double subordination : chaque organe exécutif est en effet soumis au contrôle, théorique, du soviet dont il dépend, mais aussi à celui, incomparablement plus efficace, de l'échelon administratif immédiatement supérieur, qui peut annuler ses actes ou se substituer à lui pour illégalité ou simple inopportunité; et cette dépendance est si forte que les instances inférieures sollicitent en pratique toujours l'autorisation préalable des instances supérieures avant de se lancer dans des initiatives qui peuvent être, à tout moment, bloquées par elles. D'échelon en échelon, le pouvoir de décision remonte jusqu'au Conseil des ministres qui dispose donc d'une emprise totale sur l'ensemble du système du fait du double transfert de compétences, horizontalement des conseils aux organes exécutifs, verticalement de la base vers le sommet de la hiérarchie administrative. Dans les pays du Tiers Monde enfin, la tendance à la concentration du pouvoir aux mains de l'exécutif est encore accentuée par les impératifs du développement économique, qui impliquent l'unité d'impulsion, et de l'intégration nationale, qui excluent l'expression d'antagonismes trop vifs; en l'absence de tradition parlementaire, l'inexistence ou le faible poids des assemblées apparaissent moins choquants.

2° La prééminence acquise par l'exécutif au sein du système politique reste compatible avec les principes théoriques qui régissent la construction du centre politique, et notamment avec le principe représentatif : organe élu et responsable, l'exécutif peut se prévaloir d'une légitimité démocratique, et son autorité a été généralement confirmée, sur le plan juridique, par des révisions constitutionnelles. Il en va tout différemment des déplacements officieux, des transferts empiriques de compétences, qui donnent à d'autres institutions une influence déterminante, contraire aux fondements idéologiques et aux normes juridiques sous-tendant l'aménagement du système politique. Ces phénomènes de *dé-centrement*, très fréquents bien que de portée variable, se produisent, tantôt en faveur de la bureaucratie administrative, tantôt au profit de partis ou mouvements politiques qui s'assurent une emprise sur les structures politiques.

(126) D'où les propositions d'un certain nombre de juristes d'Europe de l'Est (Voir par exemple L. SZAMEL, *Legal Problems of Socialist Public Administration Management*, Budapest, 1973 ; J. A. TIKHOMIROV, *Pouvoir et administration dans la société socialiste*, C.N.R.S., 1973), visant à préserver la compétence des soviets en opérant une plus nette démarcation des responsabilités : s'abstenant désormais d'intervenir dans les aspects concrets et opérationnels, les soviets devraient bénéficier d'une compétence exclusive pour la définition des orientations fondamentales.

* Dans tous les régimes politiques, les fonctionnaires nommés sont théoriquement subordonnés aux hommes politiques, considérés comme seuls détenteurs de la légitimité (127). Cette conception d'une administration neutre, assujettie, et dépourvue de volonté propre, est contredite par l'analyse du fonctionnement des systèmes politiques, qui révèle au contraire l'emprise considérable exercée par les fonctionnaires sur la marche des affaires publiques et l'émergence d'un véritable pouvoir bureaucratique qui transforme profondément le déroulement des processus politiques; dans la quasi-totalité des pays et par-delà la diversité des régimes, *la bureaucratie administrative* est devenue un centre parallèle de pouvoir et a acquis, face aux autorités élues, constitutionnellement investies des compétences décisionnelles, un poids de plus en plus important. Cette promotion s'explique par plusieurs raisons convergentes. D'abord, la bureaucratie tire sa puissance de son organisation. C'est elle qui détient concrètement les moyens juridiques, matériels et humains nécessaires à l'exercice du pouvoir, et les gouvernants sont obligés de passer par son intermédiaire, de compter sur sa médiation : sans le relais bureaucratique, le système politique tourne à vide, et les dirigeants n'embrayent pas sur le réel. La bureaucratie contrôle donc une source fondamentale d'incertitude, dont dépend la réussite et l'efficacité de l'action politique. Or, cette bureaucratie se présente comme un ensemble homogène et cohérent, soudé par un fort esprit de corps, uni par une profonde solidarité corporative, pétri de traditions communes et soumis à une stricte discipline. Echappant aux vicissitudes électorales et aux secousses politiques, elle a aussi pour elle le temps, la durée; les hommes politiques passent, les bureaucrates restent; investie de la continuité, de la stabilité et de la permanence, elle a les moyens d'imposer ses vues. Ensuite la bureaucratie possède, du fait de la professionnalisation et de la spécialisation, un savoir, une compétence, qui lui donnent une influence d'autant plus grande dans l'élaboration des décisions que les problèmes auxquels doit faire face le politique sont plus complexes, plus difficiles à résoudre. Les choix dépendent de plus en plus, dans l'Etat comme dans l'ensemble des institutions, de l'intervention d'experts, qui disposent des connaissances scientifiques et techniques indispensables; et la maîtrise des sources d'information donne à la bureaucratie administrative la possibilité d'infléchir le sens des décisions politiques. La puissance de l'organisation et la compétence technique conjuguent donc leurs effets

(127) Leur tâche consiste en principe seulement à préparer et à exécuter les choix politiques : chargés, en amont, d'éclairer les élus en leur fournissant les données techniques et les informations nécessaires, et, en aval, d'appliquer les décisions prises en les adaptant aux circonstances concrètes et aux cas particuliers, ils sont censés n'avoir aucune influence directe sur les orientations, qui relèvent de la compétence exclusive des parlementaires et des gouvernants; soumis à l'autorité générale et permanente des élus politiques, qui décident de l'organisation des services, de la nature de leur activité, du déroulement des carrières et contrôlent l'exécution des tâches, ils semblent incapables de se prévaloir d'une quelconque centralité.

pour transformer la bureaucratie en une force politique autonome et propulser les hauts fonctionnaires au centre du système politique.

C'est ainsi que dans les pays libéraux, le lien entre les ministres, investis en droit d'une autorité pleine et entière sur les services administratifs, et les hauts fonctionnaires, compétents et stables, ne saurait être ramené à un simple rapport de dépendance; les hauts fonctionnaires disposent, dans tous les cas, d'une capacité d'action à la fois négative, dans la mesure où ils peuvent entraver, contrecarrer ou bloquer l'application de mesures auxquelles ils sont hostiles, et positive, compte tenu du rôle qu'ils jouent tout au long du processus décisionnel : préparant les dossiers, fournissant les informations à partir desquelles se prononcent les décideurs politiques, ils pré-déterminent le contenu des choix politiques. Sans doute, l'autonomie des services est-elle en partie la résultante de l'instabilité ministérielle; dès l'instant où ils manquent de la continuité nécessaire pour faire prévaloir leurs vues, les ministres n'ont qu'une autorité très limitée; dépendant totalement des responsables administratifs pour leur information, ils ont tendance à ratifier les solutions qu'ils proposent. Mais, si la bureaucratie administrative obtient alors une latitude d'action non négligeable, son pouvoir n'est pas tel qu'elle puisse se substituer purement et simplement à l'exécutif défaillant en prenant des initiatives à long terme; en l'absence de volonté politique, elle se contente d'assurer la continuité de la gestion et de résoudre les problèmes immédiats. Au contraire, comme l'a prouvé l'expérience de la V^e République, le renforcement de l'exécutif tend à favoriser le pouvoir bureaucratique : si les ministres, dotés d'une relative stabilité et forts du soutien gouvernemental, acquièrent une emprise beaucoup plus forte sur leurs services et ont les moyens d'imposer leur autorité, c'est à la bureaucratie administrative qu'il appartient de faire face aux tâches nouvelles incombant à l'Etat, et l'émancipation juridique et politique de l'exécutif lui confère une marge d'initiative et une liberté d'action nettement accrues (128). Cependant, ce déplacement du centre de gravité politique au profit de la bureaucratie administrative doit être correctement apprécié : l'idée de dessaisissement et de transfert de compétences des élus politiques aux fonctionnaires nommés apparaît trop simple. D'abord, parce que l'emprise de la

(128) Pendant toute la III^e et la IV^e Républiques, il était admis que si l'administration possédait une forte autonomie, c'était en raison de l'affaiblissement du leadership politique et de l'instabilité ministérielle : seul le vide politique expliquait, et justifiait, le transfert aux hauts fonctionnaires de responsabilités qui devaient normalement relever des seuls élus politiques; en assurant la continuité de l'Etat, l'administration aurait permis d'amortir l'effet des secousses politiques. Cette thèse n'est plus guère défendable dès l'instant où le rétablissement de la stabilité et de l'autorité politiques avec l'avènement de la V^e République, n'a nullement entraîné le recul, mais l'accroissement de l'emprise des hauts fonctionnaires sur la marche des affaires publiques (Voir, C. DEBBASCH, *L'administration au pouvoir*, Calmann-Lévy, 1968). Il apparaît donc que l'influence acquise par la bureaucratie administrative repose sur des bases autrement plus profondes et durables.

bureaucratie administrative reste occulte et officieuse; elle est en effet frappée d'illégitimité radicale, compte tenu des principes sur lesquels repose la construction politique. Le pouvoir bureaucratique ne peut s'exercer qu'avec l'appui et sous le couvert des autorités politiques; il y a donc interdépendance et complicité au moins tacite des gouvernants et des hauts fonctionnaires, qui ont besoin les uns des autres. Ensuite, parce que la frontière entre l'exécutif politique et la bureaucratie administrative est fragile et mouvante. Il est illusoire de prétendre tracer une ligne de démarcation claire et stable entre le politique et l'administratif; la bureaucratie administrative n'est en fait que le prolongement du gouvernement auquel elle est organiquement soudée; elle forme avec lui un bloc dont les structures et les actes ne sont pas dissociables. Gouvernants et fonctionnaires appartiennent à un même appareil qui, chargé de mettre en œuvre la puissance d'Etat, est composé de personnes, en partie élues et responsables politiquement, en partie nommées et bénéficiant de garanties de carrière: non seulement la configuration et le poids respectif de ces deux catégories sont extrêmement variables d'un pays à l'autre, mais encore il y a passage, glissement incessant de l'une à l'autre: l'osmose tend d'ailleurs à se développer et aboutit souvent à une véritable symbiose entre les responsables gouvernementaux et la haute fonction publique (129). Les déplacements qui se sont produits en faveur de l'exécutif politique et des hauts fonctionnaires doivent être considérés, non comme des phénomènes distincts, mais comme l'indice d'une promotion globale de « l'appareil d'Etat » au centre du système politique.

/ L'emprise de la bureaucratie administrative apparaît encore plus forte dans les pays socialistes ou en développement, en raison tout à la fois de l'étendue de la sphère étatique et des structures officielles de représentation: couvrant la société d'un tissu extrêmement dense et maîtrisant l'ensemble des données sociales, la bureaucratie hypertrophiée détient un pouvoir d'autant plus important qu'il est pratiquement soustrait au contrôle d'élus politiques, tantôt depour-

(129) Le phénomène est très net en France où on a assisté, sous la V^e République, à une lente pénétration des hauts fonctionnaires dans les rouages les plus directement politiques (Voir E. N. SULEIMAN, *Les hauts fonctionnaires et la politique*, 1974, Seuil, 1976). A tous les niveaux politiques, les hauts fonctionnaires occupent désormais des positions-clés, soit dans l'entourage immédiat du président de la République, du Premier ministre et des ministres (les cabinets ministériels sont composés à 90 % de hauts fonctionnaires), soit par l'accession aux responsabilités ministérielles directement, (tous les gouvernements de la V^e République ont comporté des « techniciens » issus de l'administration), ou indirectement — après avoir conquis un mandat parlementaire (pratique du « parachutage »); la proportion de ministres venant de la haute fonction publique a été rarement inférieure à un tiers, et parfois bien supérieure. Cette osmose a permis à l'appareil politico-administratif d'acquérir une grande homogénéité au sommet: fonctionnaires, ministres et membres des cabinets ont la même origine sociale, partagent les mêmes valeurs et leur carrière a sensiblement le même profil (voir P. BIRNBAUM, *Les sommets de l'Etat. Essai sur l'élite du pouvoir en France*, Seuil, Points, 1977).

vus de moyens réels d'influence et cantonnés dans un rôle purement symbolique, tantôt instables, peu compétents et divisés. Loin d'avoir été brisée au lendemain de la révolution, comme le souhaitait Lénine, la machine bureaucratique d'Etat héritée du tsarisme n'a fait, en Union Soviétique, qu'accroître sa puissance, alors que parallèlement les soviets perdaient le plus clair de leur autorité (130). Le maintien et le renforcement de la bureaucratie ont d'abord été justifiés par le souci de sauvegarder les acquis de la révolution et de surmonter les difficultés immédiates; puis, ils ont été considérés comme la condition de consolidation du régime, du développement des forces productives et de la satisfaction des besoins collectifs. L'appareil administratif est investi de la responsabilité essentielle d'organiser le passage de la société au socialisme, en planifiant et en coordonnant l'ensemble des activités économiques et sociales; instrument de réalisation du socialisme, au service du peuple tout entier, il est placé au centre de la société, et loin de dépérir il doit au contraire sans cesse se renforcer. Ce modèle soviétique a été ensuite reproduit, sous réserve de quelques nuances, par l'ensemble des pays socialistes. Les bases mêmes du régime socialiste, qui repose sur l'existence d'un puissant appareil de contrainte pour parer à toute menace externe ou interne, la gestion centralisée de l'économie, la planification autoritaire conduisent à donner à la bureaucratie d'Etat une extension et une capacité d'action inégalées; elle monopolise non seulement les moyens de contrainte juridique et matérielle, mais encore l'information et la compétence technique. Quant à l'influence de la bureaucratie civile et militaire dans les pays en développement, elle s'explique par le poids quantitatif considérable d'un appareil légué par la colonisation et par le fait que cet appareil apparaît comme le symbole de l'unité nationale et le garant des intérêts collectifs: seul capable de maintenir les équilibres sociaux, de réaliser une relative intégration nationale, de contenir les antagonismes politiques souvent violents et de définir une stratégie cohérente de développement, la bureaucratie constitue l'élément de permanence et de stabilité sur lequel tout pouvoir est tenu de s'appuyer. Cependant, cette emprise reste rarement latente: elle est en général consacrée officiellement par un coup d'Etat qui re-centre le système politique et rétablit l'unité du pouvoir en le concentrant entre les mains d'une caste, le plus souvent militaire, qui contrôle l'appareil d'Etat.

* A ce premier facteur très général de dé-centrement, résultant du pouvoir bureaucratique, s'ajoute dans certains cas l'influence privilégiée exercée par un *parti* ou un mouvement politique.

(130) Bien que la constitution soviétique de 1936 proclame dans son article 3 que « tout le pouvoir en U.R.S.S. appartient aux travailleurs de la ville et de la campagne représentés par les soviets des députés des travailleurs »... La nouvelle constitution du 7 octobre 1977 réaffirme (art. 2) que les soviets « constituent la base politique de l'U.R.S.S. Tous les autres organes d'Etat sont soumis au contrôle des soviets des députés du peuple et responsables devant eux ».

Cette influence paraît établie dès l'instant où le *parti est unique* et ne tolère à ses côtés aucun concurrent légitime. Il convient néanmoins de nuancer cette appréciation. L'existence d'un parti unique a certes toujours pour effet de court-circuiter et de priver de pouvoir réel les assemblées représentatives; si ces assemblées font office de tribune publique, de paravent démocratique, elles sont en fait dépourvues des attributs de la centralité : contrôlées, phagocytées, manipulées par le parti, elles ont une fonction purement instrumentale et sont utilisées pour diffuser les orientations définies ailleurs et accomplir un certain nombre de rites politiques socialisateurs. Mais cela n'implique pas pour autant que le parti occupe nécessairement, par l'intermédiaire de ses instances dirigeantes, une position centrale dans le système : parfois, et notamment dans les régimes de type fasciste et dans la plupart des pays du Tiers Monde, il sert de simple relais de diffusion, de canal de propagande, d'instrument de contrôle politique et de quadrillage social, au service d'un homme ou d'une caste militaire, et il ne dispose d'aucune emprise sur la définition des orientations fondamentales; parfois, et c'est le cas dans les pays socialistes, il acquiert un véritable rôle dirigeant, qui peut rester officieux ou être explicitement consacré par les textes constitutionnels (131). Les rapports entre le parti unique et le centre politique officiel sont donc variables et non réductibles à un schéma univoque de dépendance.

Le problème essentiel que pose néanmoins la mise en place d'un parti unique est celui de ses relations avec la bureaucratie d'Etat : il y a en effet coexistence de deux hiérarchies, qui adoptent l'une et l'autre le modèle d'organisation bureaucratique, et dont les responsabilités sont en définitive fort proches; et ce problème prend évidemment une acuité particulière à partir du moment où un double mouvement de dé-centrement aboutit à les placer au centre du système politique. Des relations qui s'établissent entre les deux hiérarchies dépend alors la structure du pouvoir et la nature du système de domination. Dans les pays socialistes, aucune équivoque n'existe, ni en théorie, ni en droit : non seulement les deux appareils sont organiquement séparés et leurs attributions respectives nette-

(131) Selon l'article 6 de la constitution soviétique du 7 octobre 1977 le parti communiste de l'Union soviétique est « la force qui dirige et oriente la société soviétique », « c'est le *noyau* de son système politique »; c'est lui qui définit « la perspective générale du développement de la société, les orientations de la politique intérieure et étrangère de l'U.R.S.S. ». Cette formulation, très claire, ne fait que mettre le droit en accord avec la pratique politique suivie en Union soviétique depuis les origines et par application des conceptions léninistes; la constitution de 1936 pour sa part, tout en parlant également de « noyau dirigeant » (art. 126) à propos du parti, le faisait figurer à une place modeste, parmi les organisations sociales (voir sur l'importance de cette modification, D. G. LAVROFF et F. CONTE, « La Constitution soviétique du 7 octobre 1977 », *R.D.P.*, 1978, p. 702). La constitution congolaise, promulguée le 3 janvier 1970, allait encore plus loin dans cette voie en réalisant la confusion au sommet entre la hiérarchie du parti (le bureau politique du P.C.T.) et de l'Etat (Le conseil d'Etat, chargé d'exercer les fonctions de gouvernement).

ment différenciées (132), mais encore leur position au sein du système politique est apparemment inégale. C'est au parti qu'il appartient de fixer la ligne générale, les orientations fondamentales, qui doivent guider l'administration, de définir les objectifs et les moyens qu'elle met en œuvre; la bureaucratie d'Etat a la responsabilité de la gestion courante, mais elle est soumise à l'emprise du parti, qui joue un rôle déterminant aussi bien dans son organisation (nomination des fonctionnaires) que dans son fonctionnement (contrôle de gestion). La dualité d'appareils est donc corrigée par leur hiérarchisation et la subordination de l'un à l'autre (133). En fait, l'équilibre des forces au sommet est plus complexe. D'abord, parce que la répartition théorique des compétences entre la bureaucratie administrative et le parti est largement factice, dans la mesure où le parti s'arroge un pouvoir d'intervention directe dans la gestion administrative, soit en évoquant les affaires les plus importantes, soit en traitant des questions techniques et concrètes. Ensuite, parce qu'à l'inverse, la bureaucratie administrative tend comme partout à se prévaloir de sa compétence technique pour imposer ses vues et se libérer de la tutelle trop pesante du parti. Enfin, et surtout, parce qu'il y a imbrication étroite, osmose entre les deux hiérarchies, du fait de la circulation incessante des hommes entre les deux appareils et de la confusion personnelle qui, sans être la règle, existe souvent au sommet. Il n'y a donc, ni claire démarcation des appareils, ni domination exclusive du parti sur l'administration, mais échanges continus et interactions réciproques. Le centre du système politique, dans les pays socialistes, est occupé par une couche bureaucratique, à cheval sur le parti et l'Etat, relativement homogène et unie par une solidarité profonde, mais traversée aussi par des clivages, des divergences, des oppositions d'intérêts, qui s'expriment dans des luttes d'influences et rendent indispensable l'élaboration de compromis (134).

(132) Le principe a été posé dès 1919 (VIII^e congrès du P.C.U.S.) que le parti dirige et contrôle l'activité des organes de l'Etat, mais ne se substitue pas à eux, et réaffirmé à l'occasion des débats sur la nouvelle constitution de 1977 : la commission constitutionnelle a rejeté les propositions d'amendement au projet de constitution qui demandaient que l'Etat soviétique et le parti communiste soient désormais confondus car « ces suggestions proviennent de jugements profondément erronés, qui obscurcissent la compréhension du rôle du parti dans notre société et tentent de gommer la signification et les fonctions des organes du pouvoir soviétique » (déclaration de L. Brejnev, lors de la session extraordinaire du soviet suprême des 4/7 octobre 1977). Il faut cependant noter qu'en Chine populaire, pendant la révolution culturelle, les fonctions du parti et de l'Etat ont été pratiquement réunies entre les mains du comité révolutionnaire, et que la constitution de 1975 établissait une certaine confusion des responsabilités au profit du parti.

(133) La bureaucratie d'Etat n'est pas libre de sa stratégie : elle est soumise aux directives du parti qui ont, en fait, sinon en droit, valeur impérative ; bien qu'il n'y ait aucune relation juridique de dépendance entre les deux hiérarchies, l'autorité du parti est suffisamment forte dans la société pour s'imposer à l'appareil d'Etat par les seuls moyens de persuasion politique.

(134) Les clivages sont de plusieurs sortes : il y a celui, vertical, résultant de l'appartenance à la hiérarchie du parti ou de l'Etat, mais aussi celui, horizontal,

Le dé-centrement du système politique au profit d'un parti peut se produire en dehors de l'hypothèse classique du parti unique. Il suffit en effet que, sans bénéficier d'un monopole, un parti parvienne à établir son hégémonie politique et à accéder au statut de *parti dominant* pour qu'il polarise la vie politique toute entière autour de lui en court-circuitant les organes constitutionnels officiels (135) : les instances représentatives se contentent de ratifier son programme, que l'exécutif émanant de ses rangs se charge de mettre en application. L'enjeu politique est donc complètement déplacé, latéralisé, et se situe désormais au sein du parti : c'est des rapports de forces internes au parti, des arbitrages ou compromis réalisés entre les courants qui le composent, que dépend le contenu de l'action politique. La promotion du parti dominant au centre du système politique l'amène inévitablement à nouer des relations privilégiées et réversibles avec la bureaucratie administrative : cherchant à l'assujettir et à la transformer en instrument docile d'exécution, il l'investit progressivement, notamment par le renouvellement des dirigeants; mais, à l'inverse, les hauts fonctionnaires peuvent, par sa médiation, accéder aux responsabilités politiques et coloniser à leur tour les rouages politiques. La contamination est donc réciproque (136).

3° Le phénomène de dé-centrement se caractérise par la remise en cause des normes dont dépend la configuration du centre et par l'inversion de la hiérarchie des institutions politiques à l'intérieur d'un système donné; il ne modifie en rien les lois structurales qui commandent le fonctionnement du système, mais seulement la disposition, l'articulation, des différents lieux de pouvoir. Le dé-centrement peut prendre pourtant des formes plus radicales et aboutir à substituer au centre officiel, non pas une autre composante interne du tissu institutionnel, mais un centre pris au-dehors et relevant d'un ordre différent, autre. Cet *ex-centrement* entraîne, comme dans les sociétés primitives, l'aliénation du sens, puisque le système ne

qui oppose les bureaucrates aux techniciens, aux managers, et qui se retrouve aussi bien au sein du parti que de l'Etat. L'entrecroisement de ces clivages explique les difficultés d'analyse de la structure du pouvoir dans les pays socialistes — difficulté d'autant plus grande que les luttes d'influence et les affrontements sont soigneusement occultés.

(135) Cette position privilégiée a été tenue, dans les pays scandinaves par le parti social-démocrate, en Italie par le parti démocrate-chrétien, et en France, de 1958 à 1974, par le parti gaulliste.

(136) L'emprise acquise par le parti gaulliste sur l'administration, au moins jusqu'à 1974, est un fait incontestable, et d'autant plus notable qu'il contraste avec les traditions des républiques antérieures, qui veillaient au contraire à préserver un relatif équilibre entre les partis « à vocation gouvernementale »; cette emprise s'est traduite par des changements très importants dans les postes de direction administrative et par une utilisation de l'administration à des fins partisans (E. N. Suleiman, *op. cit.*, p. 223). Cependant, il ne faut pas oublier que, parallèlement, les hauts fonctionnaires s'assuraient un contrôle de plus en plus important sur les circuits de décision politiques. Le changement n'est donc pas à sens unique et révèle un phénomène plus général d'osmose.

maîtrise plus la logique qui le fonde et lui donne sa cohérence : les systèmes politiques excentrés ne trouvent plus en eux-mêmes leur principe de cohésion, d'unité, de totalisation; ils sont ramenés, assujettis à un ordre extérieur sur lequel ils sont dépourvus de la moindre emprise et par rapport auquel ils sont globalement périphérisés.

L'idée d'ex-centrement semble à première vue incompatible avec l'évolution de la vie internationale et avec le principe d'égalité qui gouverne les relations entre États : le processus de décolonisation a, notamment, fait craquer les liens de dépendance de tous ordres qui rattachaient certains territoires à des métropoles extérieures (137). Ayant conquis leur indépendance, ces territoires redeviennent en apparence libres de leur destin et reconquièrent leur propre centralité : le centre n'est plus extranéisé mais rabattu sur la société; l'appareil bureaucratique hérité de la colonisation ne trouve plus sa logique de fonctionnement à l'extérieur mais dans les impératifs du développement national. Cette présentation est cependant exclusivement juridique et formelle : elle ne tient pas compte des rapports réels qui se nouent sur la scène internationale et de l'incapacité pour de nombreux États, soumis à de très fortes contraintes et influences extérieures, de maîtriser les variables essentielles de leur développement et de s'assurer une marge de libre détermination. Cet ex-centrement peut prendre de multiples formes : l'aliénation administrative et culturelle se traduit par la reproduction de modèles, l'appel à des référents, souvent puisés chez l'ancien colonisateur; les pactes de défense, la coopération militaire, révèlent la nécessité d'une protection étrangère contre les périls extérieurs et les tendances centrifuges internes. Mais la base, la racine, de l'ex-centrement reste néanmoins la situation de dépendance économique qui parasite l'ensemble des choix politiques et perturbe de ce fait les principes de localisation du centre politique.

Pour les économistes d'inspiration marxiste, et notamment Samir AMIN (138), le phénomène de dépendance économique ne saurait être considéré comme le produit d'un rapport bilatéral et conjoncturel

(137) La colonisation a constitué pendant longtemps l'illustration privilégiée de ce phénomène d'ex-centrement : les territoires colonisés étaient en effet dotés d'un appareil bureaucratique central très consistant, imposé par voie d'autorité et chargé des tâches d'administration et de gestion locales, ainsi que parfois de structures de représentation politique. Mais ce centre politico-administratif n'était qu'un simple relais de la métropole, à laquelle il était attaché par un véritable cordon ombilical, et sa logique d'action dépendait exclusivement d'impulsions extérieures.

(138) *L'accumulation à l'échelle mondiale*, U.G.E., Coll. 10/18, 2 tomes, 1970 et *Le développement inégal. Essai sur les formes sociales du capitalisme périphérique*, Ed. Minuit, 1973. Voir aussi, A. EMMANUEL, *L'échange inégal*, Maspero, 1969, C. PALLOIX, *L'économie capitaliste mondiale*, 2 vol., Maspero, 1972 et *Les firmes mondiales et le procès d'internationalisation*, Maspero, 1973; J. C. DOCKÈS, *L'internationale du capital*, P.U.F., Coll. L'économie en liberté, 1975; C. MICHALET, *Le capitalisme mondial*, Ibid., 1976; A. LIPIETZ, « Approches théoriques des transformations de l'espace français », *Espaces et sociétés*, nov. 1975 et *Le capital et son espace*, Maspero, 1977.

entre Etats, mais comme la traduction de lois économiques objectives qui commandent les échanges internationaux et déterminent la position des Etats dans la vie internationale. Les formations sociales nationales ne seraient pas juxtaposées et autonomes dans leur évolution, mais articulées en un véritable système, structuré à l'échelle mondiale, et régi par un ordre spécifique s'imposant aux diverses composantes; cet ordre qui sous-tend l'organisation et le fonctionnement du système mondial, c'est l'ordre capitaliste, qui s'est peu à peu étendu au monde entier et dont les lois modèlent l'ensemble des rapports économiques internationaux. Tout comme à l'intérieur de chaque formation nationale, le mode de production capitaliste aurait réussi, dans le cadre mondial, à établir sa domination sur les autres modes de production et à les intégrer sous son égide (139). De ce fait, les lois générales du capitalisme, dégagées par Marx, ne seraient plus valables qu'à l'échelle de l'économie mondiale, ce qui amène à réévaluer complètement les phénomènes d'exploitation et de lutte des classes. Or, cette prédominance du capitalisme, en même temps qu'elle réalise l'intégration des formations nationales dans un ordre structuré, entraîne un mouvement inévitable de fracturation et d'opposition : le système d'interrelations construit à l'échelle mondiale reproduit en son sein la coupure, la division, la distanciation, entre deux pôles, dont l'un — le centre — maîtrise la logique de son fonctionnement, et l'autre — la périphérie — est dominé et assujéti; il y a division du monde entre formations sociales centrales et dominantes, où règnent les formes développées du capitalisme, et formations périphériques et dominées, qui connaissent encore des formes pré- ou paléo-capitalistes. Et cette division est fondamentale. D'une part, les étapes de constitution de l'économie capitaliste mondiale recouvrent en fait les progrès de la pénétration du mode de production capitaliste dans les pays qui échappaient jusqu'alors à son emprise : au stade « mercantiliste », dans lequel se réalise l'accumulation primitive au centre — notamment par le pillage et la traite des noirs — a succédé le stade « concurrentiel », caractérisé par le début de l'échange inégal, avant que le stade « monopoliste » n'entraîne une nouvelle division du travail entre le centre et la périphérie et l'intégration plus directe des formations sociales dominées au capitalisme (140). D'autre part, le rapport qui s'établit entre les deux types de formations sociales, centrales et périphériques, est structu-

(139) Il convient ici de rappeler que pour les marxistes, les modes de production ne sont jamais exclusifs les uns des autres : dans toute formation sociale, il y a coexistence de plusieurs modes de production avec prédominance de l'un d'entre eux. La dominance du capitalisme n'exclut pas la persistance, dans chaque formation sociale comme à l'échelle mondiale, de formes pré-capitalistes.

(140) L'évolution du capitalisme mondial se caractériserait actuellement — après la brillante croissance au centre provoquée par la modernisation de l'Europe occidentale suite à la seconde guerre mondiale — par l'intégration progressive de l'Europe de l'Est dans le réseau des échanges internes au centre et par la spécialisation du Tiers Monde dans la production industrielle.

rellement inégalitaire et dissymétrique, puisque la périphérie va être ramenée au centre et servir à la croissance des régions où domine le mode de production capitaliste. Dans sa théorie de l'impérialisme, Lénine a montré la logique qui gouverne le déroulement de ce processus : le développement du capitalisme se fait à la fois « en profondeur » (reproduction élargie), par la généralisation des rapports capitalistes sur un territoire donné, et « en étendue », par l'extension de la sphère de domination capitaliste sur de nouveaux territoires. Les métropoles capitalistes vont donc être amenées à nouer des relations toujours plus intenses avec les pays où dominent encore d'anciens modes de production, afin de maintenir ou de relever le taux de profit au centre, grâce à une péréquation à l'échelle mondiale, et d'accélérer le rythme de la croissance : l'extension du marché permet au capitalisme de trouver les produits de base dont il a besoin et d'écouler ses surplus, tandis que la faible rémunération de la main-d'œuvre augmente le taux de plus-value; la contradiction fondamentale du capitalisme est, par ce biais, reportée du centre vers la périphérie.

Cette structuration du système mondial entraîne plusieurs types de conséquences, et d'abord des modèles de développement très différents au centre et à la périphérie (S. Amin). Au centre, c'est un modèle d'« accumulation auto-centrée » qui prévaut, c'est-à-dire que l'allocation de la valeur se fait essentiellement en fonction des intérêts du capital local (maintien ou hausse du taux de profit), ainsi que des nécessités de la reproduction des rapports de production locaux; les relations essentielles — et notamment la contradiction antagonique bourgeoisie/prolétariat — au sein des formations centrales peuvent être saisies dans ce cadre local, et indépendamment des relations extérieures entretenues avec la périphérie — relations qui restent d'ailleurs quantitativement marginales (20 % environ des échanges) par rapport aux flux internes du centre : la périphérie est seulement utilisée comme source de plus-value différentielle, afin de lutter contre la baisse tendancielle du taux de profit. À la périphérie, c'est au contraire un modèle d'« accumulation extravertie » qui existe, dans la mesure où le développement économique local est totalement déterminé par des impératifs extérieurs : les économies périphériques dépendent du centre pour le financement, la technologie, les débouchés; n'ayant qu'un marché intérieur réduit, elles sont tournées vers le marché extérieur et font l'essentiel de leurs échanges avec la métropole, à qui elles fournissent les matières premières nécessaires. Le capitalisme local n'est jamais qu'un capitalisme agraire et commercial d'accompagnement. Il y a donc évolution diamétralement opposée du centre et de la périphérie : à la modernisation et à la croissance des formations centrales répondent la stagnation et la régression des formations périphériques, qui se voient privées de toute possibilité locale d'équilibre et de régulation du fait de leur intégration au marché capitaliste mondial dont la logique les dépasse.

Ainsi, on retrouve, mais cette fois à l'échelle mondiale et par le biais de la division internationale du travail et de l'échange inégal (141), la contradiction fondamentale qui est au cœur du capitalisme : la lutte des classes déborde dès lors le cadre limité de chaque pays pour traverser de part en part le système mondial, soit verticalement, soit horizontalement. Pour les uns, elle opposerait nations bourgeoises et nations prolétaires, mais cette présentation tend à escamoter la réalité des luttes de classes internes. Pour les autres, dont Samir Amin, elle opposerait la bourgeoisie mondiale — composée principalement de la bourgeoisie du centre, mais aussi de celle de la périphérie constituée dans son sillage et lui servant de relais local — au prolétariat mondial, qui englobe lui-même le prolétariat du centre et de la périphérie. Dans cet affrontement, le noyau principal de résistance au capitalisme se situerait, non plus dans le prolétariat du centre, mais dans celui de la périphérie qui subit une exploitation infiniment plus brutale (le taux de plus-value étant plus élevé à la périphérie qu'au centre) ; la constitution du système mondial aboutit donc au déplacement du terrain des luttes : c'est à la périphérie qu'existent les chaînons faibles et que peuvent apparaître des brèches dans le système de domination capitaliste.

Toute cette analyse n'est qu'en partie convaincante. D'abord parce que parler de système mondial revient à mettre l'accent sur la primauté des mécanismes d'interrelations et de régulation dépassant le cadre des Etats. Or, le phénomène d'internationalisation des rapports de production ne supprime pas l'importance de la médiation politique des Etats ; même si les processus d'expansion ou de crise sont désormais plus ou moins solidaires au niveau international, ces processus sont bien gérés par les Etats nationaux, qui continuent à exercer une régulation spécifique. Et la contradiction des stratégies déployées par les principaux Etats montre bien la relativité de l'intégration au sein d'un ordre capitaliste transnational et la multipolarité qui préside à l'organisation des rapports internationaux (142). Ensuite, parce que, même si l'opposition centre/périphérie à l'échelle mondiale est censée renvoyer, non pas à un rapport empiriquement constaté entre régions-centrales et régions-périphériques, mais à une articulation entre deux types de modes de production, dont l'un est central (le mode de production capitaliste) et les autres périphériques (les modes pré-capitalistes) (143), on ne peut esquiver le problème de la localisation, qui soulève des difficultés insurmontables : y a-t-il un centre ou une zone impérialiste, dont relèvent l'ensemble des Etats périphérisés, ou plusieurs blocs ou chaînes impérialistes

(141) P. AMON, « Révolution culturelle et dialectique du centre et de la périphérie », *L'homme et la société*, n° 21, juillet-sept. 1971, p. 162.

(142) Voir sur ce point, la contribution de Cao-Huy Thuan, *infra*.

(143) A. LIPIETZ, *op. cit.*, p. 63.

juxtaposées (144) ? Les pays socialistes occupent-ils dans le marché mondial une position marginale, centrale ou bien périphérique ? Comment tenir compte du rôle spécifique joué par les pays producteurs de pétrole (Iran, Arabie Séoudite) ? La dialectique centre/périphérie doit donc être utilisée avec prudence dans l'ordre international et elle ne saurait déboucher sur l'idée d'un système mondial régi par un principe de cohésion structurale.

En revanche, cette analyse permet d'éclairer les phénomènes de dépendance et de comprendre la logique du processus d'ex-centrement. Certains Etats ne disposent pas en effet, du fait de leurs dimensions restreintes (145) ou de carences structurelles, d'un contrôle sur les principaux éléments dont dépendent leur croissance et leur développement : insérés dans un environnement sur lequel ils ont très peu d'influence, intégrés à un marché international dont les règles leur échappent et dont ils ne commandent pas les fluctuations, ils subissent l'impact de décisions prises ailleurs, par des centres de décision économiques ou politiques extérieurs. Il s'agit tantôt de firmes multinationales qui, par leurs décisions d'implantation et l'étendue de leurs investissements, possèdent un pouvoir de chantage considérable vis-à-vis des Etats faibles, tantôt d'Etats étrangers dont l'aide matérielle — économique, alimentaire, militaire — est subordonnée à l'acceptation d'engagements occultes ou implicites, souvent très contraignants. Ces pressions conjuguées font perdre à l'Etat la maîtrise de certaines décisions essentielles, relatives par exemple à l'équilibre des échanges, à la localisation des investissements, à la planification du développement ; les choix politiques nationaux sont dépourvus de toute portée ou pertinence, puisque leur application repose sur des variables, sur des paramètres extérieurs, et est liée au bon vouloir des investisseurs : l'Etat doit alors se soumettre à la volonté de ses interlocuteurs économiques et politiques et leur accorder les contreparties qu'ils réclament. On peut parler dans ces conditions de systèmes politiques « pénétrés » ou « dépendants », dans la mesure où les relations existant à l'intérieur de l'Etat sont secondaires par rapport aux relations extérieures. Même si l'Etat cherche à se défendre en jouant sur les rivalités entre firmes et grandes puissances, ou encore en misant sur une intégration à des espaces économiques et politiques plus larges, il ne saurait parvenir à com-

(144) A. Lipietz distingue trois niveaux d'articulation des modes de production : les formations sociales nationales, les armatures régionales ou blocs hégémoniques régionaux — où se règlent les contradictions secondaires entre classes dominantes locales —, les blocs impérialistes multinationaux — où se déploie la domination d'un centre impérialiste qui, d'une certaine façon, assume des fonctions « étatiques » par rapport à l'ensemble du bloc ; alors qu'en 1975 il distinguait cinq blocs de ce type (Etats-Unis-Amérique latine, U.R.S.S.-Comecon, Japon-Asie du Sud-Est, Europe-Méditerranée et Afrique, Chine), en 1977, il parle de « deux chaînes impérialistes » centrées chacune sur une superpuissance (p. 33).

(145) M. HIRSCH, « La situation internationale des petits Etats : des systèmes politiques pénétrés », *R.F.S.P.*, 1974, p. 1026, à propos du Bénélux.

penser son inégalité structurelle et rétablir la plénitude de ses compétences.

Cette situation de dépendance ou d'ex-centrement a de profondes répercussions sur l'aménagement des systèmes politiques et leur imprime un certain nombre de caractéristiques communes et spécifiques. D'abord, ces systèmes ne trouvent pas en eux-mêmes leur propre principe explicatif et il faut se référer aux rapports qu'ils entretiennent avec l'extérieur pour comprendre la logique qui sous-tend leur fonctionnement. Ensuite, l'absence de contrôle sur les moyens du développement et le phénomène de domination étrangère entretient une discordance permanente et douloureuse entre le discours, souvent violemment nationaliste, et la réalité économique, ce qui a pour effet de multiplier les convulsions politiques. Enfin, la faiblesse du pouvoir politique national rend très difficile le contrôle et l'intégration des diversités intérieures. Cependant, la situation de dépendance ne produit pas une simple domination sans partage d'un centre extérieur sur une société locale toute entière périphérisée et homogène : la société dépendante est elle-même stratifiée et la domination extérieure est relayée par la domination exercée à l'intérieur par certains groupes. Dans chaque pays, on retrouve une classe locale dirigeante, qui n'est pas seulement une « classe-cliente », — dont les intérêts seraient toujours liés à ceux de la bourgeoisie du centre et la position sociale subordonnée au maintien de la situation de dépendance —, mais possède aussi des intérêts propres, cultive des valeurs nationales et peut parfois développer une stratégie autonome. Cette autonomisation est faible quand il s'agit de bourgeoisies d'affaires, tirant du commerce avec la métropole l'essentiel de leur puissance économique et de leur prestige social; mais les bourgeoisies locales, divisées, instables et incapables d'imposer leur hégémonie, ont été en général supplantées par des bureaucraties civiles et militaires, dont la volonté sourcilieuse d'indépendance ne peut manquer d'influer sur la qualité des relations avec la métropole. Le contexte de dépendance n'est pas univoque et il n'exclut pas la possibilité de mouvements réactifs différenciés de la périphérie aux impulsions et aux stimulations provenant du centre; il y a une dynamique périphérique, qui résulte de l'interaction de facteurs internes et externes (146). Les pays dépendants se caractérisent en fait par la coexistence de centres de pouvoir diversifiés se situant à des niveaux différents, les uns placés à l'extérieur et contrôlant les principales variables dont dépend le développement, les autres insérés dans la société elle-même et défendant certaines valeurs nationales; et l'articulation de ces centres ne se réalise pas sans quelques grincements.

(146) J. LECA, *op. cit.*, p. 557 et A. C. PEIXOTO, « La théorie de la dépendance », *R.F.S.P.*, 1977, p. 601.

b) *Le pôle périphérique.*

Si le système politique est doté d'un pôle central qui lui permet de maintenir son ordre, son unité et sa cohésion, il dispose aussi de points d'ancrage périphériques par l'intermédiaire desquels il communique avec l'extérieur. Les institutions placées à la périphérie du système remplissent une double fonction. D'une part, elles assurent la canalisation de l'information vers les centres de décision politiques. Les décideurs ne peuvent agir que s'ils sont tenus, régulièrement et exactement, au courant de l'évolution du milieu environnant; le système doit être irrigué par un flux continu et permanent d'information qui le rende capable d'apprécier les conditions de préservation des équilibres sociaux et de garantir sa propre survie. Cette remontée de l'information suppose l'intervention de réseaux spécialisés qui, grâce à leur position périphérique à la jointure du système, soient capables de la recueillir et de la faire circuler, après traitement destiné à la rendre opérationnelle pour les décideurs. Le système est d'autant plus efficace qu'il est mieux informé, et d'autant mieux informé qu'il multiplie et diversifie ses relais périphériques en prise directe sur l'environnement. D'autre part, et à l'inverse, ces institutions sont chargées d'appliquer ou de diffuser les normes définies au niveau central; agents privilégiés de socialisation du milieu, elles réalisent son assujettissement progressif à l'ordre institué. Les institutions politiques périphériques occupent donc une position médiatrice stratégique entre le pôle central et la périphérie sociale; instruments fondamentaux et réversibles de communication entre le système politique et la société, elles assurent à la fois la transmission des sollicitations périphériques et la projection de l'ordre institué, ce qui leur donne une double dimension représentative et instrumentale; soumises à l'impulsion du centre, elles contrôlent néanmoins un élément d'incertitude indispensable à la réussite de l'action politique. C'est de la densité et de la qualité de ce tissu institutionnel, c'est de la complexité et de la diversité des ramifications périphériques, que dépendent en grande partie l'étendue de l'emprise politique sur la société et les facultés homéostatiques du système. On retrouve ici la distinction entre les systèmes fermés de type répressif et les systèmes ouverts de type intégratif : alors que les premiers communiquent avec leur environnement par des médiateurs en nombre limité, et dont le rôle consiste essentiellement à transmettre et à appliquer les directives du centre, — ce qui entraîne rigidité et difficultés d'adaptation —, les seconds tendent à développer leurs dispositifs de communication, au risque de subir une surcharge d'exigences (147).

(147) Le contraste, déjà relevé (*supra*, note 23), entre la densité du dispositif institutionnel dans les pays libéraux, où il se présente sous la forme d'organismes multiples, ramifiés, digitalisés, et sa grande pauvreté dans les pays socialistes, est particulièrement frappant dans l'ordre politique : la « massivité oppressive » de l'Etat

1° Les *partis*, ainsi que les *groupes de pression* — et notamment les syndicats — constituent les moyens classiques de médiation périphérique entre le système politique et l'environnement social. Les fonctions des partis, longuement analysées par ailleurs (148), se ramènent en définitive au schéma de communication à double sens, qui est la marque des institutions politiques périphériques. Les partis sont d'abord chargés de faire transiter les demandes des différents groupes sociaux jusqu'aux centres de décision politiques. Ce rôle ne se limite pas à une simple transmission passive : il implique un travail complexe de filtrage, qui conduit à ne retenir qu'une catégorie de demandes et à refouler les autres, de codage, destiné à rendre les demandes compatibles avec la logique de fonctionnement politique et admissibles pour les décideurs, et surtout d'agrégation, par lequel les demandes sont harmonisées, hiérarchisées et synthétisées autour de quelques grandes options — assez souvent rassemblées et mises en forme dans un « programme ». La canalisation partisane est donc l'occasion d'un traitement intensif des demandes sociales, de nature à faciliter les arbitrages politiques ultérieurs (149). Mais les partis remplissent aussi une fonction socialisatrice, en ramenant le milieu spécifique qu'ils contrôlent sous l'emprise de l'ordre institué : diffusant, comme l'ensemble des formes instituées, le code social et les valeurs dominantes, reproduisant dans leur organisation et dans leur fonctionnement un modèle de pouvoir qui favorise la soumission à l'ordre établi, ils contribuent à renforcer l'unité et la cohésion du système.

Cette analyse peut sembler paradoxale, et irrecevable, pour les partis d'opposition, ou à plus forte raison pour les partis révolutionnaires qui récusent les règles du jeu politique, prétendent se situer hors du système et refusent toute assimilation : ces partis ne se préoccupent en effet nullement de filtrer les revendications des groupes sociaux dont ils se font les porte-parole et de les rendre

soviétique dissimulerait en fait la faiblesse de ses moyens d'action institutionnels ; « derrière l'effrayement bureaucratique, l'extrême dépolitisation » (B. Barret-Kriegel, *op. cit.*, p. 57).

(148) Parmi une littérature immense, il suffit de renvoyer aux travaux fondamentaux de M. DUVERGER, *op. cit.* ; R. K. MERTON, *Éléments de méthode sociologique*, Trad. française, Plon, 1953 ; F. J. SORAUF, *Political Parties in the American System*, Boston, 1964 ; G. A. ALMOND, G. B. POWELL, *Comparative Politics. A Developmental Approach*, Boston, 1966 ; D. EASTON, *Analyse du système politique*, 1965, Trad. française, A. Colin, 1974.

(149) Les marxistes tendent à sous-estimer cette fonction des partis ; représentant certaines forces sociales, les partis exprimeraient toujours un point de vue de classe. Cette vision apparaît cependant réductrice : elle ignore le poids des contraintes institutionnelles et a pour effet d'empêcher toute analyse de fond des conflits internes qui traversent les partis. Si les partis sont bien « à dominante » sociale et s'ils assurent la représentation politique de groupes sociaux leur clientèle, réelle ou potentielle, est toujours partiellement hétérogène et ils sont tenus d'opérer une harmonisation entre les aspirations de leurs membres. Par ailleurs, et plus profondément, tout parti se conçoit à l'image de l'État : il a nécessairement une vision totalisante de lui-même et se projette aux dimensions de la société toute entière.

compatibles avec la logique sociale et politique, mais au contraire de les formuler avec le plus de vigueur possible et de les utiliser pour transformer radicalement les bases mêmes du système; et les valeurs qu'ils diffusent, étant radicalement antagoniques avec celles qui fondent l'ordre institué ne sauraient apparemment servir à le conforter. Il convient pourtant de tenir compte des lois structurales qui établissent la cohésion du dispositif institutionnel et des fonctions latentes que les mouvements politiques les plus hétérodoxes remplissent dans l'ordre politique. D'abord, leur existence permet d'exprimer, de formuler, de traduire les demandes des groupes sociaux dominés et de les intégrer dans les calculs politiques : les décideurs sont capables de mieux cerner les conditions de préservation des équilibres sociaux et de réduire la pression périphérique, par des concessions appropriées. Avec le temps, tout parti de ce type finit d'ailleurs par interioriser les contraintes de l'ordre institué et polir les aspérités de son discours, les rugosités de son action, pour en revenir aux formes d'expression traditionnelles. Ensuite, en assurant la représentation politique de groupes sociaux antérieurement périphérisés, ces partis leur donnent la possibilité d'être défendus, parfois entendus, ce qui a pour effet de dévier leurs potentialités révolutionnaires et de les rattacher par un lien de plus en plus fort au système politique. La médiation institutionnelle évite à la fois les actions directes et violentes, qui perturbent le déroulement normal des processus politiques, et les comportements de retrait, de silence et de passivité, qui compromettent l'étendue de l'emprise politique sur la société; elle oblige les groupes sociaux à être présents et à participer activement au jeu institutionnel. Sans doute, la position des partis révolutionnaires au sein du système politique est-elle au début précaire et marginale; mais ils n'en constituent pas moins des points d'ancrage fort utiles pour fixer, territorialiser, discipliner, les flux périphériques errants et subversifs; et une fois engagés dans le processus d'institutionnalisation, ils sont pris dans une logique politique qui les dépasse et imprègne l'ensemble de leurs actes (150). Même s'ils ne parviennent pas à se frayer un passage jusqu'au centre du système, à investir les rouages de l'appareil d'Etat, même s'ils restent attachés à certaines valeurs hétérodoxes, ces partis assument au moins une fonction « tribunitienne », en se faisant les porte-parole des groupes minoritaires et périphérisés et en assurant leur intégration progressive au sein de l'ordre politique (151).

(150) Pour A. Touraine (*Le désir d'histoire, op. cit.*, pp. 72-73), tout mouvement révolutionnaire est en même temps « mouvement social », qui veut changer la société, et « acteur politique », qui cherche à prendre l'Etat; et ces deux composantes se parasitent mutuellement : en tant qu'acteur politique, le mouvement révolutionnaire est inséré dans un système politique structuré, régi par une logique d'organisation et au sein duquel il occupe une position spécifique.

(151) En ce sens, G. LAVIOL, « Partis et systèmes politiques : interactions et fonctions », *Revue canadienne de science politique*, II, n° 1, mars 1969, pp. 36-44

Ce réseau des partis, construit en fonction des exigences de la lutte politique est doublé par le réseau parallèle des groupes de pression, organisations sociales, associations en tous genres, tournés vers la défense d'intérêts communs et unis par une solidarité le plus souvent d'ordre matériel; le caractère théoriquement a-politique de ces groupes ne doit pas faire illusion : ils permettent en réalité au système politique de diversifier ses sources d'information et d'améliorer son contrôle sur l'environnement social. Ce phénomène est particulièrement net pour les syndicats, qui jouent un rôle politique à la fois important et constructif : les revendications syndicales font partie intégrante des données que les décideurs politiques doivent prendre en considération et les syndicats sont, dans tous les pays, de plus en plus associés aux processus politiques (152). Quant à la nature de la contribution que les syndicats apportent ainsi au fonctionnement du système politique, elle est sans aucun doute positive, puisqu'elle réduit la marge d'incertitude qui entoure les choix politiques : même si les syndicats sont fidèles à une phraséologie révolutionnaire (153) et si leur but ultime reste le renversement des rapports de production, l'action syndicale repose, par essence, sur la recherche du compromis à court terme, ce qui favorise la stabilité immédiate du système (154).

et *R.F.S.P.*, 1968, op. cit. Cette fonction « tribunitienne » — ainsi appelée parce qu'elle est analogue à celle que remplissaient à Rome les tribuns de la plèbe — est à la fois une gêne pour le système, dans la mesure où elle empêche son fonctionnement harmonieux, et utile puisqu'elle neutralise les forces centrifuges, dévie les virtualités révolutionnaires et « donne à la société les moyens de vivre avec ses clivages ». Les partis qui l'exercent montrent par là qu'ils ont acquis assez de force pour pouvoir bloquer le fonctionnement du système sans encourir la répression, et assez d'autorité sur les groupes qu'ils représentent pour les empêcher de se livrer à des actions sauvages — ce qui prouve qu'ils ont cessé, en fait, d'être des partis révolutionnaires. C'est ainsi que le parti communiste français, né avec la volonté résolue de se couper radicalement de l'environnement politique et social français et d'éviter tout risque d'assimilation en suivant le modèle bolchévik, a été amené à assumer cette fonction tribunitienne, par laquelle il a tout à la fois contribué au bon fonctionnement du système et à l'intégration de la classe ouvrière ; en revanche, le P.C.F. n'exerce pratiquement pas la fonction de relève politique et il ne légitime que certains éléments du système politique.

(152) A. TOURAINE, *op. cit.* ; J. JULLIARD, « Les syndicats et la politique », in *Critique... op. cit.*, pp. 182-183.

(153) O. CHENAL, M. LAPERROUSAZ, M. F. RAFFIN, « L'économie du politique dans les discours syndicaux », *R.F.S.P.*, 1977, pp. 442 ss.

(154) S'il y a bien en théorie deux grandes orientations possibles dans le syndicalisme, — le syndicalisme de classe, fondé sur une stratégie conflictuelle, et le syndicalisme gestionnaire, qui s'efforce d'influer par la participation sur les choix politiques — ces deux orientations sont en réalité étroitement mêlées dans la pratique et dans l'idéologie des organisations syndicales, qui opèrent toujours entre elles un compromis (C. DURAND, « La signification politique de l'action syndicale », *R.F.S.*, 1968, p. 321 ; A. PIZZORNO, « Entre l'action de classe et le corporatisme », *S.T.*, 1978, n° 2, p. 129) : tout syndicat contribue en fait, à des degrés divers, à diffuser le code social dominant et à imprégner un certain modèle de pouvoir : cherchant à traduire les aspirations vagues et confuses de la base en objectifs concrets et négociables, il est amené à les travailler, à les traiter, pour les rendre acceptables pour

La plasticité de ces circuits de communication périphériques est fonction des principes qui sous-tendent le fonctionnement du système politique : dans les systèmes de type autoritaire et répressif, crispés sur leurs règles d'organisation et peu sensibles aux influences extérieures, ils sont très stables et peu évolutifs; dans les systèmes de type intégratif au contraire, la dynamique sociale et politique tend à modifier sans cesse la consistance du pôle périphérique et à provoquer sa re-structuration autour de nouveaux médiateurs. Sans doute, les partis et groupes de pression en place cherchent-ils à figer le dispositif existant, en s'imposant comme intermédiaires nécessaires et en faisant transiter par eux l'ensemble des demandes sociales; ils utilisent pleinement la pesanteur institutionnelle pour colmater les brèches et préserver leur position et leurs privilèges. Cependant, ces mécanismes de défense institutionnelle ne sauraient suffire à bloquer toute évolution, compte tenu de l'imperfection du quadrillage politique : non seulement les institutions ne réussissent jamais à s'assurer un contrôle total sur l'environnement et à supprimer tout désordre extérieur, mais encore elles engendrent en permanence, et par le seul fait de leur fonctionnement, de nouvelles déviances, de nouveaux glissements hors de l'ordre institué. Ce mouvement de périphérisation ne peut être résorbé, et les marginaux et déviants ramenés dans l'orbite politique, que par la création de sédiments institutionnels capables de fixer et de canaliser les éléments d'innovation vers le système politique. Les groupes périphériques qui parviennent à contourner, à court-circuiter, à prendre à revers le réseau de communication institué et à aménager leurs propres voies d'accès au système, en refusant de suivre les canaux normaux de transmission des demandes sociales et en violant les règles du jeu représentatif traditionnel, font ainsi l'objet d'un processus de cristallisation, par lequel ils sont intégrés au dispositif existant et utilisés comme médiateurs. A peine déchiré, le tissu institutionnel se reconstitue autour du nouveau venu qui quitte sa position marginale et se trouve attiré du côté de l'ordre politique : de périphérique par rapport à l'ordre politique, il se transforme en relais du système vers la périphérie; il n'est plus à l'extérieur, au-dehors du système, mais accepte sa logique et ses déterminations fondamentales. Cette institutionnalisation de forces nouvelles, par la re-structuration du réseau existant, contribue à améliorer la qualité de l'information dont dispose le système politique, à enrichir et à diversifier son dispositif de communication, et en fin de compte à renforcer son emprise sur la société. Un travail intense et permanent de réévaluation des positions

ses interlocuteurs, et donc compatibles avec la logique globale de fonctionnement du système; par ailleurs, l'action syndicale revendicative se déroule selon un rite immuable — la base faisant pression pour que les délégués parlant en son nom puissent obtenir le maximum —, qui n'est que la reproduction du schéma classique de représentation-délégation appliqué par l'ensemble des institutions politiques (N. Eizner et D. Léger, op. cit.).

institutionnelles, de réorganisation des circuits de médiation s'effectue à la périphérie du système ouvert, là où il entre en communication avec la société; le système modifie sans cesse ses articulations périphériques, ses points d'ancrage sur la société, ses relais politiques, pour répondre à l'émergence de forces nouvelles ou à l'apparition de nouvelles zones d'incertitude (155).

✓ 2° Le système politique dispose encore, à titre de points d'ancrage périphériques, des différentes *administrations* qui sont investies d'une zone de compétence spécialisée, géographique ou fonctionnelle, et articulées à un milieu, local ou professionnel, spécifique. La logique de la centralisation ne peut en effet être poussée jusqu'à ses conséquences ultimes : dès l'instant où l'Etat entend posséder une emprise réelle sur la société, il a nécessairement besoin de relais administratifs périphériques, chargés à la fois de transmettre des informations sur l'état du milieu et de traduire sur le terrain les choix politiques; sans ces relais, il est voué à une paralysie complète et incapable de faire appliquer ses décisions. Tout Etat est donc tenu de mettre en place un dispositif de quadrillage de l'espace social pour que son autorité puisse s'exercer effectivement. Ce dispositif est évidemment indispensable sur le plan territorial : l'Etat domine un espace géographique dont il s'assure la maîtrise et le contrôle par un système de marquage et d'implantation, permettant de répercuter l'impulsion centrale jusqu'aux lieux les plus éloignés, les plus ex-centrés; il projette ainsi son autorité aux dimensions de l'espace entier et le recrée comme territoire homogénéisé, uniformisé, par un découpage en « circonscriptions locales » aménagées sur le même modèle (156). Mais le quadrillage géographique n'est pas le seul : l'Etat entend aussi contrôler l'ensemble des activités sociales et des lieux de pouvoir et il est amené à créer à cet effet des points d'ancrage de type fonctionnel, des systèmes particuliers d'emprise sur les divers groupes sociaux. Ces antennes périphériques lui permettent d'observer les mouvements du corps social et de les orienter dans certaines directions.

Le pôle administratif périphérique possède une dynamique propre d'évolution. D'abord, la polarisation périphérique se renforce au

(155) Cette dynamique, qui se caractérise par le déplacement incessant des points d'ancrage périphériques du système politique, est moins perceptible au niveau des grands partis et syndicats, qui restent, sauf crise institutionnelle grave, relativement stables, qu'à celui des groupes d'intérêts, des associations : instruments privilégiés de médiation entre le système politique et la société civile, les associations forment un tissu institutionnel extrêmement souple et adaptable, qui permet de suivre de très près l'émergence de nouvelles pratiques sociales (voir : *Echange et projets, La démocratie à portée de la main*, Albin Michel, 1977, pp. 171 ss).

(156) Cette dimension spatiale présente une particulière acuité dans les pays du Tiers Monde : le premier acte des Etats nouvellement indépendants est d'assurer leur emprise sur l'espace en créant un « territoire national » relativement unifié et en réduisant les particularismes locaux; la nécessité de cette emprise est d'autant plus impérieuse que l'existence du territoire national ne va pas de soi et que les tendances centrifuges sont fortes.

fur et à mesure de la croissance de l'appareil d'Etat. Cette croissance, non seulement passe par la densification et la miniaturisation des dispositifs d'emprise sur la société, mais encore entraîne inévitablement la différenciation des diverses composantes d'un appareil bureaucratique qui, devenu énorme et tentaculaire, ne peut plus fonctionner comme un bloc monolithique et homogène. Alors qu'une administration dotée d'attributions limitées peut se contenter d'un quadrillage assez léger et superficiel et recourir à des points d'ancrage périphériques peu nombreux, dès l'instant où sa surface sociale augmente, elle est obligée de multiplier et de diversifier ses relais périphériques en couvrant la société d'un maillage de plus en plus fin et serré. Ce processus de segmentation périphérique se produit tout naturellement en fonction de l'ouverture progressive de nouveaux champs d'intervention au profit de l'administration : chaque fois qu'une tension nouvelle apparaît, l'administration y répond en mettant sur pied un système particulier d'intervention. L'appareil bureaucratique s'enfle ainsi par boursofflures périphériques successives : les relais périphériques sont créés au coup par coup, et en suivant l'émergence des problèmes sociaux dont ils reflètent la diversité et l'hétérogénéité; ils sont chargés d'agir dans un milieu donné, de satisfaire un certain type de besoins, de traiter une catégorie de conflits. L'administration prend l'aspect à la périphérie d'une mosaïque, d'un puzzle, dont chaque pièce a une configuration et une sédimentation propres. L'extension des tâches administratives est donc assortie d'un mouvement centrifuge, qui se caractérise par une consistance plus forte du pôle périphérique et par la diversification sensible des articulations administratives terminales. Ensuite, ces relais périphériques tendent à développer leur spécificité et leur autonomie au sein de l'appareil bureaucratique. Les systèmes d'intervention mis en place à la périphérie donnent naissance à de véritables institutions, disposant d'un domaine réservé — qu'elles cherchent à transformer en zone d'expertise et de compétence exclusive —, gérées par des professionnels dotés d'une formation et d'un savoir spécialisés, et soudées par des valeurs communes : la cohésion de chaque institution et sa conservation sont assurées par la production, et l'inculcation aux membres, d'un discours établissant sa légitimité et rationalisant son fonctionnement. Enfin, et surtout, chaque institution administrative périphérique entretient des relations étroites et réversibles d'échange avec le milieu social localisé dans lequel elle agit : investie de responsabilités de tutelle et de contrôle de ce milieu, elle est chargée de le coloniser, d'encadrer son développement et de projeter sur lui l'ordre politique; mais elle y est aussi, à l'inverse, enracinée et elle finit par en intérioriser les valeurs et en assurer la représentation au sein du système politique. Comme les autres institutions politiques périphériques, les relais administratifs tra-

vailent en osmose avec leur environnement immédiat (157), et ils ont, par rapport à lui, une dimension à la fois représentative et instrumentale; et les réseaux très denses, entrecroisés et entrelacés, d'interrelations périphériques qu'ils constituent sont un moyen privilégié de communication entre le système politique et la société.

Le pôle administratif périphérique subit donc une double attraction divergente, centripète/centrifuge. D'une part, il est inséré dans un système cohérent, structuré et soumis à une certaine logique d'organisation. Les espaces administratifs périphériques ne sont que des points d'ancrage, des moyens de fixation, des lieux d'inscription de l'autorité politique; leur rôle est de permettre la diffusion de l'ordre politique à travers l'espace social entier, jusque dans les recoins les plus obscurs de la société. Ils n'ont pas d'existence propre, indépendamment du lien qui les rattache au pôle central, et leur logique de fonctionnement n'est pas autonome, mais dépend des lois structurales qui régissent l'ensemble des institutions politiques.

D'autre part, la construction du pôle périphérique n'est pas le fait du hasard ou le produit de l'arbitraire bureaucratique : elle a des racines sociales profondes et chaque relais périphérique, chaque institution spécialisée, occupe de ce fait une position singulière. L'espace social ne se présente jamais comme un espace fluide, lisse et homogène, un corps sans organes, vierge de toute inscription autre qu'étatique : il est au contraire découpé, segmenté, stratifié, divisé en parcelles cloisonnées, en multiples territorialités, matérielles ou symboliques. Dès lors, la différenciation de l'appareil bureaucratique à la périphérie est indissociable de cette fragmentation, dont elle n'est que la reproduction, la transposition, la transcription homothétique; la géographie des structures administratives n'est pas neutre, mais suit celle de l'espace social, et chaque sédiment périphérique se trouve de ce fait directement articulé à un milieu social spécifique, dont il prend en charge le contrôle, mais aussi la défense (158). Les

(157) Cette osmose est assez souvent renforcée par différents procédés visant à effacer la ligne de démarcation du public et du privé, de l'appareil d'Etat et de la société. C'est ainsi que les administrations périphériques attirent en leur sein, par un processus de cooptation, les relais sociaux avec lesquels elles ont l'habitude de travailler : cette collaboration peut se limiter à une simple consultation avant la prise des décisions, prendre la forme d'une incorporation officielle dans les structures de gestion, ou bien encore aboutir à un transfert pur et simple des compétences administratives (voir J. Chevallier et D. Loschak, *Traité op. cit.*, Tome 2, pp. 222 ss). Les pratiques de cooptation sont logiques dès l'instant où, du fait de leur imbrication croissante, les segments administratifs et leurs relais sociaux finissent par former des blocs soudés, dans lesquels les rôles ne sont plus nettement dissociables et les personnes deviennent interchangeable; elles aboutissent à rendre plus floue la frontière entre le système politique et l'environnement social et à développer le « ressort » sur lequel il peut s'appuyer.

(158) Cette logique est très perceptible au niveau local : la sédimentation territoriale de l'appareil d'Etat ne saurait être considérée indépendamment de la structuration sociale de l'espace dont elle est la traduction, la projection et le reflet; par la localisation, l'Etat s'est assuré le contrôle de l'espace et des contradictions qui y sont inscrites. De ce fait, chaque segment administratif local est articulé à un milieu

institutions administratives périphériques assurent par ce biais, et à l'instar des partis ou des syndicats, non seulement la canalisation des demandes sociales, mais encore la représentation des divers intérêts sociaux au sein du système politique, ce qui explique l'intensité des affrontements qui les opposent : la segmentation périphérique conduit l'appareil d'Etat à intérioriser les conflits sociaux et à les reproduire dans son fonctionnement interne, sous une forme bureaucratique ou corporative. Et c'est ce mécanisme de représentation qui permet au système politique de prendre en charge la gestion des tensions sociales s'exprimant à la périphérie et de définir les conditions de préservation de la cohésion sociale.

B. — LE MECANISME D'ECHANGES

La reproduction de la structuration bipolaire à tous les niveaux du système politique détermine et modèle le déroulement des processus politiques. D'abord, le système politique, et les institutions qui le composent, fonctionnent selon un schéma de régulation bipolaire : il y a échange constant et nécessaire entre le pôle central, qui incarne l'ordre, la cohérence, la stabilité, et le pôle périphérique, ouvert au désordre extérieur et à la vie. Cet échange n'est pas seulement une garantie d'équilibre mais aussi la condition même de la survie du système ou de l'institution, qui, en se fixant sur l'un ou l'autre pôle, signeraient leur arrêt de mort et rendraient celle-ci inévitable, soit par entropie, soit par dissolution. Le jeu bipolaire est donc un principe vital du fonctionnement des systèmes organisés qui n'échappent à la mort et ne se reproduisent que dans/par le mouvement, le tournoiement incessant, le déplacement alternatif d'un pôle à l'autre. Mais l'analyse des processus politiques est rendue plus complexe par l'absence de distinction tranchée et stable entre le centre et la périphérie, ainsi que par l'interférence des niveaux macro- et microscopiques. D'une part, centre et périphérie ne sont que deux pôles, deux principes d'attraction opposés, et la position de chaque institution au sein du système politique dépend en réalité de l'équilibre, précaire et évolutif, qu'elle trouve entre eux. Le degré de périphérisation/centralité est plus ou moins fort selon les institutions : s'ils servent tous de points d'ancrage périphériques au système politique, les partis majoritaires, oppositionnels ou marginaux n'ont pas un statut comparable et possèdent une emprise très variable sur les décisions politiques; il en va de même pour les institutions administra-

géographiquement et socialement distinct, qu'il va tout à la fois représenter et contrôler; les conjonctures locales sont donc fortement différenciées selon les circonscriptions et évoluent de manière relativement autonome, en fonction des changements dans l'équilibre de leurs éléments constitutifs. La régulation centrale permet de maintenir la cohésion d'ensemble du système.

tives, notamment locales, qui disposent d'une capacité d'action différenciée. D'autre part, la dialectique centre/périphérie traverse aussi de part en part les institutions politiques et confère à leurs membres des positions inégales de domination/sujétion; toute institution, même périphérique, re-crée, on l'a vu, en son sein le privilège de la centralité, et il est impossible de ne pas tenir compte de l'existence de ces micro-pouvoirs institutionnels dans l'analyse politique (159). Le schéma de régulation bipolaire, basé sur un aller-retour centre/périphérie, ne s'applique donc pas à un système fluide, mais au contraire structuré, découpé, stratifié en institutions, dont la médiation modifie profondément ses conditions concrètes d'application.

1) LA RÉGULATION BIPOLAIRE.

Les systèmes et institutions politiques travaillent alternativement sur chacun de leurs pôles, central/périphérique, qui sont unis par un circuit continu d'échanges : un flux d'informations et d'impulsions circule sans cesse de l'un à l'autre, par l'intermédiaire de canaux de communication officiels et officieux; alors que la périphérie sert d'intermédiaire avec le milieu, dont elle transmet les sollicitations et réactions, le centre s'efforce d'intégrer et d'ordonner les messages qui lui parviennent, de les harmoniser et de les rendre compatibles avec la logique politique, avant de les renvoyer vers la périphérie sous une forme codée et normalisée. Il y a donc va-et-vient permanent du centre à la périphérie et régulation réciproque : la médiation périphérique permet d'adapter le fonctionnement du système aux circonstances extérieures, alors que l'intervention centrale assure le maintien d'une cohésion d'ensemble.

Cependant, ce schéma de régulation bipolaire n'est jamais parfaitement équilibré : il oscille en fait, dans un compromis instable, entre deux modèles opposés, l'un de type centrifuge, qui met l'accent sur les articulations périphériques, l'autre de type centripète, qui privilégie l'emprise du centre. Bien entendu, aucun de ces modèles n'est poussé jusqu'à sa logique ultime, qui est la résorption de la division bipolaire et le rétablissement de l'unité : de même que le modèle centrifuge est compensé par l'existence d'une harmonisation

(159) La thèse élitiste, selon laquelle la société est dirigée par une « oligarchie », par une minorité dirigeante, débouche souvent sur l'idée de connexion, de conjonction des divers pouvoirs institutionnels : c'est ainsi par exemple que pour Pareto, l'élite est formée de « tous ceux qui ont les indices les plus élevés dans la branche où ils déploient leur activité », c'est-à-dire en fait par les leaders, les dirigeants des diverses institutions ; de même pour Burnham ou Galbraith, la classe dirigeante des directeurs ou « managers » est formée de ceux qui maîtrisent effectivement la gestion dans les entreprises privées et le secteur public. On en arrive par ce biais à l'idée d'une fusion des diverses positions de pouvoir, ou de *concentration* des centres institutionnels, par la domination des élites, des notables ou de l'*establishment*. Mais cette thèse escamote les phénomènes de structuration politique et de hiérarchisation des pouvoirs institutionnels.

centrale, le modèle centripète suppose une alimentation périphérique. Par ailleurs, bien des nuances et variantes sont concevables. Mais les systèmes et institutions restent quand même « à dominante » et relèvent de l'un ou l'autre modèle, selon qu'ils accordent la primauté au centre ou à la périphérie.

a) *Le modèle centrifuge.*

Le modèle centrifuge se caractérise par la prééminence des articulations périphériques par rapport à l'impulsion centrale. L'ordre qui fonde l'unité du système ou de l'institution est peu contraignant et se limite à quelques prescriptions essentielles; corrélativement, le pôle central, chargé de rappeler à l'ordre les membres, est léger, peu consistant, et ses attributions sont strictement limitées : il apparaît comme une instance tutélaire et lointaine, investie de tâches d'encaquement, de coordination, de supervision et de surveillance. De ce fait, le pouvoir de décision, loin d'être concentré au niveau central, est largement diffusé à la périphérie. Les éléments constitutifs, atomisés, fragmentés et placés sur un pied d'égalité, disposent d'une grande latitude d'action dans leur domaine spécifique d'activité, dans leur zone d'emprise périphérique : ils ne sont plus soumis à l'autorité étendue et toute-puissante de ceux qui incarnent le système, l'institution, mais se voient reconnaître une marge d'autonomie, de libre détermination; ils ne se bornent pas à obéir aux ordres et à exécuter les directives qui viennent du sommet, mais acquièrent une compétence exclusive, une faculté de choix. Les problèmes sont traités de manière préférentielle par ceux qui les connaissent et là où ils se posent, c'est-à-dire à la périphérie et sans intervention du niveau central; et des coupe-circuit sont destinés à éviter la remontée vers le haut. Ce traitement localisé empêche que ne s'approfondisse la séparation entre décideurs et exécutants, et donc la distance constitutive du rapport de domination/sujétion. Les échanges entre le centre et la périphérie sont réduits, et comme le centre intervient peu, la régulation tend à se faire sur un mode, non pas vertical et hiérarchisé, mais horizontal et égalitaire. Cependant, cette autonomie des divers composants périphériques n'est possible qu'en raison de la faiblesse de l'identité institutionnelle et de l'implication des membres. Dans les systèmes de type segmentaire, les particularismes périphériques l'emportent sur le sentiment d'appartenance : le système ou l'institution se présentent comme l'assemblage, la juxtaposition d'éléments hétérogènes, unis par un lien très lâche, et qui résistent à l'emprise unificatrice et totalisante du centre, en s'arc-boutant à leur milieu spécifique. Mais la pesanteur institutionnelle va jouer en faveur du renforcement du pôle central et de l'extension des contraintes de l'ordre institué.

1° C'est sur ce modèle centrifuge qu'a d'abord été construit l'Etat. Le passage de la société primitive, indivisée, à la société moderne,

différenciée et hiérarchisée, ne s'est pas fait brutalement, par l'émergence d'un centre politique tout puissant, mais selon un processus lent et progressif; et l'équilibre reste au début favorable aux composantes périphériques qui s'accrochent au sol, et tirent de cette inscription territoriale, de cette localisation, des moyens de défense contre l'attraction centripète/ L'Etat antique et l'Etat féodal sont établis sur la terre, érigés à partir de l'appropriation privée du sol, de la propriété foncière; et le modèle politique centrifuge est le produit, la reproduction et la représentation dans l'ordre politique de cette segmentation de l'espace : l'espace est morcelé, divisé en parcelles cloisonnées, et cette fragmentation conditionne le mode de fonctionnement politique. Le pôle central a certes une fonction symbolique considérable, puisqu'il constitue le principe d'unité et de cohésion de l'Etat; mais son autorité ne s'exerce pratiquement jamais directement, mais par la médiatisation des points d'ancrage territoriaux : dans la féodalité, par exemple, le roi n'est qu'un suzerain, placé au sommet d'une pyramide qui forme écran entre lui et les sujets. Ce sont les propriétaires terriens ou les seigneurs qui s'arrogent l'essentiel des prérogatives de contrainte : la propriété foncière est la source à la fois de la puissance économique et politique, de la richesse et de l'autorité, des droits privés et politiques; le seigneur qui administre son domaine détient en même temps des droits régaliens à l'égard des sujets attachés au sol (esclaves, serfs) et est investi de fonctions publiques. Le pouvoir politique est donc réifié, spatialisé : il passe par une emprise directe, et donc périphérique, sur le sol; ce n'est qu'un pouvoir « domestique », qui s'appuie sur « le domaine possédé en propre » (Forsthoff). Ce modèle centrifuge ne prévaut cependant, il faut le souligner, qu'au niveau de l'articulation des différents lieux de pouvoir; dans chacun de ces lieux en revanche, la distance est profonde entre détenteur de l'autorité légitime et assujettis.

Ce modèle étatique centrifuge et segmentaire a été remis en cause, par un double mouvement de dé-territorialisation à la périphérie et de renforcement du pôle central. D'abord, la segmentation héritée du système féodal va être détruite par la généralisation des rapports de production capitalistes./Le capitalisme, qui implique la libre circulation des flux de marchandises et de travail, entraîne un vaste mouvement de dé-territorialisation, d'émancipation par rapport aux contraintes féodales; il brise le carcan rigide du féodalisme, fait éclater les structures existantes, résorbe les particularismes, efface les inscriptions territoriales. Mais ce processus, parce qu'il est porteur, comme l'ont souligné Deleuze et Guattari, d'une « formidable charge schizophrénique », est immédiatement compensé et annulé par un recodage des flux, par une re-territorialisation intensive qui se traduit par le rétablissement de multiples territorialités réelles, imaginaires ou symboliques. Cette re-territorialisation ne vient plus cette fois de la périphérie mais du centre : elle est opérée par l'Etat, seul capable de contrarier la tendance schizophrénique du capita-

lisme par des fixations appropriées. / Par là se trouve inversé le rapport entre le centre et la périphérie : privés de leurs points d'appui, de leur milieu originaire, — du fait de l'effacement des inscriptions anciennes —, les segments périphériques sont ramenés au centre, éliminés, et remplacés par de nouveaux relais, qui ne sont plus que la projection du centre. / L'espace politique est re-créé comme espace homogénéisé et unifié, sous l'égide du centre. Ce déplacement fondamental d'équilibre est réalisé en Europe avec la mise en place de l'Etat absolutiste. D'une part, le roi exproprie les diverses féodalités périphériques et récupère l'intégralité des prérogatives régaliennes : l'Etat est « souverain », et son autorité est absolue et exclusive; le pouvoir morcelé, fractionné, parcellisé, dans le cadre du féodalisme est ramené à l'unité, et la puissance étatique concentrée entre les mains du monarque. / D'autre part, le roi établit de nouveaux points d'ancrage périphériques, en substituant aux anciens dignitaires féodaux des fonctionnaires appointés qui dépendent entièrement de lui (intendants) : l'administration monarchique, qui couvre l'ensemble du territoire, est un instrument de centralisation au service du roi; les particularismes locaux sont broyés, laminés, par une machine unificatrice qui assure la présence constante et pesante du pouvoir central dans les moindres parties du territoire et l'application de procédures uniformes. Le modèle centrifuge est, dès ce moment, remplacé par un modèle centripète qui va progressivement s'étendre, en surface comme en profondeur : tous les systèmes politiques vont successivement l'appliquer, et en lui donnant une portée de plus en plus grande; non seulement la régulation centrale se substitue partout aux mécanismes auto-régulateurs liés à la segmentation territoriale, mais encore il semble qu'un mouvement irréversible pousse à toujours plus de centralisation.

Le phénomène est très net dans les pays capitalistes, où l'on assiste à une gestion de plus en plus centralisée de l'espace politique et à un affaiblissement continu du poids des instances périphériques : les particularismes locaux, les cloisonnements géographiques ou fonctionnels, les territorialités en tous genres, tendent à s'effacer au sein d'un espace politique sans cesse plus homogène et intégré (160). Cette dé-localisation est la conséquence inévitable d'une logique capitaliste qui, basée sur la seule valeur d'échange, favorise dans l'ensemble de la société le décodage des flux, la dissolution des institutions

(160) On présente volontiers les pays anglo-saxons comme le dernier refuge du modèle d'organisation politique centrifuge, antinomique du centralisme étatique : en Grande-Bretagne, comme aux Etats-Unis, les unités territoriales constitueraient toujours de véritables systèmes autonomes d'intégration sociale et de régulation politique. Cependant, si cette analyse a été vraie, elle est certainement dépassée dans les deux pays, du fait de la croissance continue du pouvoir central et de l'affaiblissement corrélatif du pouvoir local (voir pour une analyse comparative du phénomène, *Les réformes des collectivités locales dans les pays de l'Europe du Nord-Ouest*, Colloque organisé par la section interrégionale pour le Nord de la France de l'I.F.S.A. les 20 et 21 octobre 1978).

et des groupes, l'effacement des marques, la disparition des signes, le dépassement des limites : sur un corps social devenu lisse et glissant, tous les points d'ancrage politique périphériques sont déplaçables, substituables, interchangeables et convertibles, et toutes les inscriptions se valent; les procédés traditionnels de fixation périphérique perdent leur consistance ancienne et se voient remplacés par une régulation d'ensemble de la circulation des flux. Ce mouvement centripète a été seulement, sinon stoppé, du moins partiellement freiné dans les pays qui ont pris la précaution d'entourer l'autonomie des segments périphériques de solides garanties juridiques et politiques (161). Mais le modèle centripète n'est pas seulement lié à la logique capitaliste. Dans les pays socialistes, le processus de déterritorialisation-centralisation a été mené beaucoup plus loin encore. Alors que dans les premiers mois de la mise en place du nouveau régime soviétique, le modèle centrifuge semblait devoir prévaloir, du fait des larges responsabilités confiées aux soviets locaux, le mouvement a été inversé dès 1918, et les soviets ont perdu la quasi-totalité de leurs attributions au profit des organes centraux : simples relais d'exécution du pouvoir central, ils n'ont plus que des tâches purement subordonnées; les ressources extraites localement sont transférées entièrement au pouvoir central, puis redistribuées par lui aux organes locaux, sous forme d'allocations et de subventions, et en fonction des normes définies par le plan. Les soviets n'étant plus en amont que des collecteurs d'impôts pour l'Etat, et en aval les gestionnaires des fonds mis à leur disposition par le pouvoir central, on est passé d'un « système redistributif de gestion régionale » à un « système redistributif de gestion centralisée » (162). Dans les pays du Tiers Monde enfin, le pouvoir central cherche obstinément à résorber les tendances centrifuges, en brisant les particularismes locaux et en homogénéisant le territoire national. Cette entreprise se heurte à d'importants obstacles, compte tenu des difficultés d'implantation d'un pôle central légué par le colonisateur et de la forte consistance du pôle périphérique : le pouvoir central ne bénéficie que d'une légitimité parmi d'autres; il subit la concurrence des inféodations, affiliations, identifications périphériques — à la communauté villageoise, à la tribu ou au groupe ethnique (163). Au lieu d'accepter ces

(161) C'est ainsi qu'en réservant aux composantes territoriales une série de compétences exclusives, le principe fédéral cristallise une forte périphérie et institue en sa faveur un écran juridique protecteur difficile à franchir : même si les Etats fédéraux n'ont pas été épargnés par le mouvement général de renforcement du pôle central et si l'autonomie des Etats membres tend à s'atténuer, la centralisation reste moins forte que dans les pays ayant opté d'emblée pour le schéma unitaire et re-structuré leur territoire par le haut, sur l'initiative du pouvoir central; et l'exemple américain démontre que si la répartition des compétences entre les deux niveaux fédéral/fédéré est strictement fixée et bien protégée, le mouvement de centralisation en est assez fortement ralenti.

(162) I. SZELENYI, « Gestion régionale et classe sociale : le cas de l'Europe de l'Est », *R.F.S.*, 1976, p. 13.

(163) C. BATAILLON, op. cit.

contraintes périphériques et d'adapter leur action en conséquence, les dirigeants entendent à tout prix, et au besoin par la force, reproduire par contagion mimétique le modèle politique centripète des pays développés, qui apparaît comme un élément de « modernité », et établir l'autorité exclusive du niveau central : il s'agit d'unifier le territoire en supprimant les autonomies locales, assez souvent maintenues par l'ancien colonisateur, et en substituant aux chefs coutumiers des fonctionnaires nommés représentant le pouvoir central, au prix d'une multiplication des conflits périphériques (164). On retrouve donc un processus d'expropriation des féodalités privées et de centralisation assez similaire à celui qui s'est produit en Europe lors de la mise en place de l'Etat despotique; mais les tensions consécutives sont beaucoup plus fortes, parce que le modèle centripète est plaqué, sans transition ni adaptation, sur une réalité locale très différente de celle des pays développés, sur le double plan socio-économique et culturel. Ainsi généralisé à l'ensemble des systèmes politiques, le modèle centripète est reproduit homothétiquement par leurs composantes institutionnelles : l'appartenance institutionnelle fait perdre aux éléments périphériques leur autonomie et les place sous l'emprise totalisante du centre.

2° Si les formes archaïques du modèle centrifuge, basées sur la dispersion de lieux de pouvoir eux-mêmes fortement hiérarchisés à l'intérieur, ont progressivement disparu de l'univers politique au fur et à mesure du développement des Etats nationaux, cette disparition ne signifie pas l'abandon de toute référence à ce modèle. Dès l'instant en effet où on ne le limite plus seulement au cadre étatique, mais où on l'étend à l'ensemble des institutions politiques (165), le modèle centrifuge prend une autre dimension et devient l'instrument d'une réévaluation drastique des rapports d'autorité : en faisant glisser, à tous les niveaux de l'ordre politique, le pouvoir du centre vers la périphérie, il s'agit de remettre en cause le principe même de la domination et ses fondements structurels. Sous cet angle, le modèle centrifuge peut apparaître comme un véritable idéal politique : c'est à lui que se sont référés dans l'histoire les courants doctrinaux — tels que le socialisme utopique, l'anarchisme, le communisme des conseils — hostiles à la toute puissance étatique et partisans de formes d'organisation sociale décentralisées, anti-autoritaires et anti-hiérarchiques, donnant la parole et le pouvoir à la base; c'est lui encore qu'on retrouve sous le concept d'*autogestion*. L'« auto-gestion » implique en effet un schéma de fonctionnement politique

(164) Voir par exemple, sur le cas tchadien, Mahamat Nour, *Les modes d'intégration nationale : l'exemple tchadien*, Mémoire D.E.A., Amiens, nov. 1978.

(165) C'est par cette extension à l'ensemble des lieux de pouvoir que les versions contemporaines du modèle centrifuge se distinguent fondamentalement de celles du passé : s'il s'agissait seulement de briser l'Etat, mais en laissant intact le rapport d'autorité au sein des institutions, le risque serait grand de voir se reconstituer des féodalités privées.

radicalement différent du modèle centripète, et basé sur le déplacement de l'autorité du centre vers la périphérie : remettant en cause la hiérarchie et la centralisation, elle vise à abolir la séparation entre dirigeants/exécutants, dominants/dominés, par la diffusion la plus large du pouvoir de décision, à remplacer la soumission aux chefs et l'exploitation de l'homme par l'homme par l'auto-initiative, l'auto-organisation des individus et du corps social tout entier. Ainsi conçu, l'idéal autogestionnaire est transposable à tous les niveaux de l'organisation sociale (166) : le rapport d'autorité se manifeste partout et toujours de la même façon — par la mise à distance et l'inégalité —, et sa dénonciation ne peut être que générale; tous les espaces sociaux sont connectés entre eux et la coexistence de deux modèles de pouvoir radicalement opposés, par exemple dans l'entreprise et l'Etat, est inconcevable. Il ne saurait y avoir d'autogestion authentique que si la société dans son ensemble est autogérée, que si tous les domaines de la vie sociale sont contaminés, que si les divers espaces sociaux sont progressivement émancipés, « libérés ». Appliquée au terrain politique, l'autogestion concerne donc aussi bien l'aménagement global du système (niveau macro-scopique) que le fonctionnement concret des institutions qui le composent (niveau micro-scopique) : de même que les individus doivent retrouver la maîtrise de leurs actes dans les organisations partielles, les collectivités de base, auxquelles ils participent, ces organisations doivent recouvrer leur autonomie et prendre en charge leurs propres affaires (167). Il s'agit en fait de reconstruire le système politique selon une forme réellement pyramidale, c'est-à-dire en partant de la base et par emboîtement des divers éléments autogérés (commune, région, Etat); l'autorité ne doit plus venir du centre, de l'Etat tout puissant, mais de la périphérie, des cellules politiques élémentaires — associations, communes, conseils —, et remonter ensuite par cercles concentriques jusqu'au sommet. Cette présentation conduit à se demander si l'autogestion est encore compatible avec le modèle centre/périphérie : n'en est-ce pas fini de la division bipolaire, par la résorption du centre dans la périphérie? Cependant, les thèses anarchistes admettaient déjà l'existence d'un centre politique, construit à partir de la base, et d'un principe de régulation et d'unité (le principe fédératif); et les thèses autogestionnaires actuelles sont parfaitement conformes au modèle centrifuge, dès l'instant où elles confient au niveau central une mission d'encadrement, de coordination et de régulation.

(166) Voir sur l'ensemble du problème, Y. BOURDET, *Pour l'autogestion*, Anthropos, 1974; « Qui a peur de l'autogestion? », *Cause commune*, 1978/1, U.G.E., Coll. 10/18, n° 1214, 1978.

(167) Dans la doctrine du « syndicalisme intégral » développée en France au début du XX^e siècle par les syndicats de fonctionnaires, les services publics devaient par exemple être autonomes et leur gestion prise en charge par les fonctionnaires eux-mêmes, regroupés au sein d'associations corporatives, ouvertes à tous, démocratiquement organisées et élisant librement leurs chefs.

Le modèle de régulation politique centrifuge de type autogestionnaire n'est pas une simple construction théorique, un mythe, un mirage, totalement illusoires. Bien qu'il soit dévalorisé et marginalisé du fait de la prééminence du modèle centripète, il a inspiré une série d'expériences concrètes, dont le caractère limité, soit dans le temps, soit dans le contenu, ne supprime pas la valeur symbolique. D'abord, le processus de centralisation et de renforcement de l'appareil d'Etat ne s'est pas accompli de manière linéaire, sans à-coups ni secousses : il a été au contraire scandé de crises, de blocages, et parfois interrompu temporairement par le retour à une dynamique centrifuge et par la reconstitution du tissu périphérique (168). On peut voir dans ces tentatives, ou bien des combats d'arrière-garde — si on met l'accent sur leur brièveté et leur échec final —, ou bien des phénomènes précurseurs, qui révèlent à la fois la profondeur de l'aspiration des individus à se libérer du joug de la hiérarchie et de la centralisation et à reconquérir la maîtrise de leurs actes, et la possibilité d'un autre mode de fonctionnement politique. Ensuite, le modèle autogestionnaire a reçu un premier, et durable, début d'application dans un pays au moins : la Yougoslavie. Inauguré avec une certaine improvisation en 1949-50, pour répondre aux problèmes de tous ordres posés du fait de la rupture avec l'U.R.S.S., le système autogestionnaire n'est pas seulement une forme originale de gestion des entreprises et d'organisation des rapports sociaux; c'est aussi l'ébauche d'une remise en cause du système de domination étatique et de la distinction gouvernants/gouvernés. Rompant avec le principe de centralisation des pouvoirs et des fonctions, il s'agit de renforcer la consistance de la périphérie en établissant des structures permettant la prise en charge, à la base, par les citoyens eux-mêmes, des activités qui les concernent directement : l'appareil politique central (l'Etat et la Ligue des communistes) subsiste et il constitue toujours l'élément d'ordre, le point de référence nécessaire; mais l'extension du système autogestionnaire est censée modifier progressivement la répartition des compétences entre le centre et la périphérie et substituer à la contrainte du sommet des mécanismes de régulation plus diffus, fondés sur la coordination et la concertation entre les cellules

(168) La Commune de Paris, dans laquelle Marx voyait, sinon un modèle, du moins un point de référence (*La guerre civile en France*, 1871, Ed. soc. 1968), a été la première expérience historique de remise en cause du modèle de pouvoir hiérarchisé de type étatique : elle avait proclamé l'autonomie de chaque commune, gérée par des assemblées élues, révocables et renouvelables en permanence. La Révolution de 1917 a relancé un peu partout en Europe la dynamique centrifuge, et on a pu croire un moment qu'un processus de dépérissement de l'Etat était engagé de manière irréversible : sur le modèle russe, des conseils ouvriers apparaissent alors par contagion en Allemagne, puis en Hongrie — avec la République des conseils de Béla Kun —, enfin en Italie; mais l'ordre étatique a été très rapidement, et partout, restauré. Depuis lors, on a vu ressortir périodiquement l'idéal autogestionnaire, par exemple lors du soulèvement de Budapest de 1956 (voir C. CASTORIADIS, « La source hongroise », *Libre*, n° 1, 1977, Payot).

autogérées. La pratique du système autogestionnaire n'a pas confirmé cette perspective d'évolution dynamique. Si l'autogestion a effectivement investi de multiples terrains de la vie sociale, remodelé le fonctionnement de nombreuses institutions et justifié une restructuration politique par l'application du principe fédéral et la consécration des communautés locales (constitution de 1963) (169), le schéma de dépérissement du centre ne s'est pas concrétisé : le pouvoir de direction et de contrôle de l'Etat et du parti unique, qui restent eux-mêmes fortement hiérarchisés et bureaucratisés, a été au contraire renforcé à partir de 1970 — évolution entérinée par la constitution de 1974 (170). Cependant, les résultats ne sont pas totalement négligeables et la diffusion de l'idéologie autogestionnaire empêche une concentration des pouvoirs aussi forte que dans les autres pays socialistes; et l'expérience est dans tous les cas intéressante, dans la mesure où elle montre que le renforcement du pôle central n'est pas inéluctable et que la tendance centripète peut être combattue par un rééquilibrage au profit de la périphérie.

b) *Le modèle centripète.*

Le modèle centripète privilégie l'idée de cohésion et donne en conséquence au pôle central le pouvoir fondamental d'orientation et d'impulsion : son but est de réduire les particularismes par l'emprise totalisante, intégratrice et unificatrice du centre, seul capable de discipliner les diverses composantes et de les soumettre à des normes communes. Les éléments périphériques vont se trouver soudés à l'institution ou au système par une forte identité d'appartenance : dépourvus d'autonomie constitutive, de liberté d'action protégée, ils n'existent que dans/par leur rapport au centre, qui définit leur statut, leur champ d'attributions, leur marge de compétence; ils ne sont pas maîtres de leur activité qui, encadrée par un réseau plus ou moins serré de règles et de contraintes, est régie par une logique hétéronome, rapportée à un ordre supérieur, et le degré d'initiative qui leur est concédé n'est que le sous-produit de leur subordination. Le dispositif de régulation n'est donc pas équilibré, mais infléchi par une polarisation centrale : soumis à l'autorité permanente du centre, les segments périphériques lui servent essentiellement de relais d'information et d'exécution. D'une part, ils tiennent lieu de reflet, de témoin, d'indicateur, ou de thermostat, en envoyant au centre des messages sur l'état du milieu et sur l'effet des décisions, ce qui lui permet

(169) J. P. FERRETIANS, « La constitution du 7 avril 1963 », *R.D.P.*, 1963, p. 939 ; « Le nouveau fédéralisme yougoslave », *Notes et études documentaires*, 10 mai 1972, n° 3888-3889.

(170) M. JOVICIC, « La nouvelle constitution yougoslave de 1974 », *Rev. inter. droit comparé*, 1974, n° 4, p. 787.

d'apporter les correctifs nécessaires (171). D'autre part, ils appliquent et transcrivent sur le terrain les choix effectués au sommet : le traitement périphérique des problèmes s'effectue toujours selon les directives, plus ou moins larges, et sous le contrôle, plus ou moins vigilant, du niveau central. Rabattus vers le centre, les mouvements de la périphérie sont ainsi utilisés pour reproduire et conforter l'ordre institué. Ce modèle de régulation centripète, basé sur l'assujettissement de la périphérie tend naturellement à évoluer dans le sens d'une rigidité croissante, par le renforcement de l'autorité du sommet ; il est cependant assorti de mécanismes correctifs et compensatoires destinés à préserver la consistance du pôle périphérique. Le système ou l'institution a en effet besoin d'une périphérie forte, musclée, dynamique, pour pouvoir se reproduire. L'affaiblissement de la périphérie compromet l'emprise du système sur l'environnement, et en fin de compte l'autorité du centre : le centre qui domine une périphérie molle et passive est lui-même progressivement réduit à l'impuissance ; son pouvoir est d'autant plus grand que la périphérie est plus active, et capable de répercuter les mouvements extérieurs (172).

1° Le modèle centripète s'est progressivement substitué dans les Etats modernes au modèle centrifuge. Tous les pays n'ont pourtant pas connu cette évolution en deux temps et certains d'entre eux ont évité, après la dissolution de la communauté primitive, la dynamique centrifuge née du mouvement de segmentation territoriale. Le morcellement de l'espace, la division du sol, ne se sont pas produits partout, et notamment pas en Asie, pour des raisons tantôt physiques, tantôt sociologiques (173) ; et sur un territoire resté fluide et homo-

(171) C'est ainsi que les collectivités locales renvoient au national, sous forme de demandes locales, le choc en retour provoqué par ses interventions : ces demandes ne sont que l'effet réactif, territorialisé, à l'action du pouvoir central ; exprimant l'inadéquation ou les insuffisances des politiques suivies, elles entraînent l'adoption de mesures correctives et adaptatives. Un circuit continu d'information et d'échange unit donc le national au local, mais la position respective des deux pôles dans ce système de régulation n'est pas comparable : alors que le premier (le national) joue un rôle moteur, le second (le local) se contente de réagir à ses impulsions. Voir sur cet échange, *L'objet local*, U.G.E., Coll. 10/18, 1977.

(172) Comme le souligne justement J. C. Thoenig (« Les relations entre le centre et la périphérie en France », *Bull. I.I.A.P.*, n° 36, oct.-déc. 1975, p. 121), le centre qui règne sur une périphérie affaiblie n'a qu'une autorité abstraite, nominale ; si la périphérie est musclée, dynamique, son pouvoir est en fait beaucoup plus grand « car s'exerçant sur un contexte réel ».

(173) Le mode de production asiatique l'a emporté là où des données physiques excluaient toute possibilité de coupure ou segmentation territoriale : le territoire élargi correspond en général au bassin d'un grand fleuve, dont le flux est par nature non sécable et dont l'aménagement exige une gestion collective (Mésopotamie, Egypte, Chine, Inde) ; la Méditerranée a rempli une fonction équivalente pour l'Islam. Cependant, on ne saurait expliquer le mode de production asiatique par les seules contraintes de la gestion hydraulique — comme tend à le faire K. Wittfogel (*Le despotisme oriental*, 1957, Ed. Minuit 1964) : L'élément hydraulique ne joue pas pour les empires Aztèque ou Inca, ainsi que pour la Russie tsariste et l'empire des Habsbourg, qui ont

gène, n'offrant pas de points d'ancrage fixes, stables, à des segments périphériques, aucun obstacle ne s'oppose à la circulation des effets de pouvoir. On assiste à la mise en place d'un appareil bureaucratique hiérarchisé et centralisé, qui va monopoliser l'ensemble des ressources et des moyens de contrainte et établir sa domination sur la société : les relais locaux de cet appareil ne disposent pas d'une capacité de régulation autonome; ils sont soumis à l'autorité pleine et entière du sommet, qui assure la redistribution collective des surplus par le jeu de la centralisation. Le modèle centripète a donc été appliqué d'emblée par tous les pays qui ont connu l'Etat despotique du mode de production asiatique; et il semble que ce mode d'organisation politique soit un peu pour tous les Etats le cadre de référence, l'image de ce qu'ils cherchent à être (174), et l'antécédent direct des formes politiques contemporaines (175).

La prééminence du modèle centripète dans les Etats modernes s'est manifestée par la généralisation, à tous les niveaux du système politique, du schéma d'organisation *bureaucratique*. Ce schéma, qui est basé sur le principe d'unité de direction et de concentration du pouvoir de décision au sommet, non seulement détermine l'articulation des différents lieux de pouvoir au sein du système politique, mais encore est, comme on l'a vu, projeté au cœur des institutions politiques et commande les rapports entre leurs éléments constitutifs : il se traduit par la subordination totale du pôle périphérique au pôle central, qui dispose seul du pouvoir d'impulsion et peut imposer ses vues grâce à une emprise directe sur les membres. L'initiative vient toujours du centre : les orientations sont décidées au sommet puis répercutées et exécutées par les échelons inférieurs. Dans chaque institution, la prédominance du centre est garantie par la soumission des membres à une stricte discipline : l'appartenance institutionnelle entraîne pour première conséquence l'obligation d'obéir aux ordres des dirigeants qui représentent l'institution et incarnent son unité. L'organisation bureaucratique est une organisation de type monarchique, qui implique l'autorité absolue du sommet sur la base. Cette autorité n'est pourtant pas fondée sur un lien de dépendance directe, sur une allégeance personnelle, mais sur des relations impersonnelles et des règles objectives qui favorisent son acceptation : c'est en fonction de la position qu'ils occupent dans l'institution que les membres se voient inclus dans la relation de domination/sujétion. Prati-

pourtant eux aussi fait l'expérience de ce mode de production et pratiqué une forte centralisation, en donnant à un Etat omnipotent la fonction de redistribuer les surplus prélevés par impôt.

(174) G. Deleuze et F. Guattari, *op. cit.*, p. 257.

(175) La ressemblance entre l'Etat socialiste et l'Etat despotique du mode de production asiatique, justement soulignée par Wittfogel, est à cet égard assez troublante ; et il est significatif que des pays comme l'U.R.S.S. ou la Chine soient passés, sans guère de transition, d'un cadre à l'autre.

rôles différenciés, mais emboîtés de manière pyramidale, c'est-à-dire répartis en échelons successifs, superposés et subordonnés les uns aux autres : chaque échelon est soumis aux directives et au contrôle du niveau supérieur, ce qui a le double effet de réduire à néant la marge d'initiative à la base et de concentrer le pouvoir de décision au sommet par le jeu de la centralisation. La construction pyramidale donne aux dirigeants une emprise totale sur l'ensemble de l'édifice : les circuits de communication, fonctionnant de manière verticale et en suivant la filière hiérarchique, sont censés assurer un aller-retour incessant, du bas vers le haut, par la remontée de l'information, et du haut vers le bas, par la diffusion de l'autorité. Pris dans les rets de l'organisation bureaucratique, les membres ne sont plus que les relais dociles de l'institution, qui leur assigne une place, un statut, un rôle, dont ils ne peuvent s'évader ; cette docilité est obtenue, moins par la menace de sanctions matérielles ou symboliques (176), que par un travail intense d'inculcation idéologique, tendant à imprégner la croyance dans le bien-fondé, la nécessité, la rationalité du pouvoir institutionnel et à enraciner l'idée d'obéissance dans la conscience de chacun.

Le même schéma unitaire se retrouve dans l'articulation des dispositifs de pouvoir au sein de l'ordre politique. Les différents relais périphériques, d'ordre fonctionnel ou territorial, mis en place par l'État sont en effet, dans le mode d'organisation bureaucratique, rattachés au centre par un lien de dépendance très étroit. Même s'ils sont insérés dans un milieu localisé, et géré par ses représentants, même s'ils se voient reconnaître une marge de compétence et d'autonomie, ils restent placés sous l'emprise du centre. Cette emprise est originelle et consubstantielle : les relais périphériques sont créés à l'initiative du centre, qui décide unilatéralement et souverainement de leur configuration, de leurs attributions, de leurs formes de gestion, et est libre de les remodeler à sa guise. Les règles édictées par le centre constituent pour eux un cadre rigide et contraignant, un véritable carcan qui entrave leurs mouvements : ils ne sauraient les enfreindre, les transgresser, et déborder la sphère de compétence qui leur a été concédée, mais aussi assignée. Par ailleurs, les relais périphériques ne sont pas réellement maîtres de leur activité, qui est entièrement conditionnée par les décisions prises au niveau central. Non seulement ils subissent l'impact des choix politiques d'ensemble, des options stratégiques, qui structurent les champs particuliers d'intervention, mais encore ils dépendent du centre de multiples

(176) Telles la rétrogradation dans la hiérarchie ou l'expulsion pure et simple hors de l'institution, qui provoque chez ceux qui en sont l'objet une sensation d'angoisse d'autant plus forte que l'identité d'appartenance institutionnelle était plus forte (voir les nombreux témoignages d'anciens militants du parti communiste français, et notamment E. MORIN, *Autocritique*, Seuil, 1970, Rééd. Politique, 1975 ; D. DESANTI, *Les staliniens. Une expérience politique* (1944-1956), Fayard, 1975 ; P. ROBBIEUX, *Notre génération communiste* (1953-1968), R. Laffont, 1977).

façons : juridiquement, compte tenu de l'existence de normes nombreuses et détaillées élaborées au sommet, financièrement, du fait de l'insuffisance des ressources propres qui leur sont accordées, administrativement, par le jeu de contrôles très poussés et très diversifiés, destinés à les maintenir, ou à les ramener en cas de besoin, dans le chemin balisé par le pouvoir central (177). Les relais périphériques n'ont en fin de compte, dans le modèle bureaucratique, que l'illusion de l'autonomie : la densité des contrôles qui pèsent sur eux exclut toute remise en cause du principe unitaire et montre que le pouvoir d'impulsion demeure en dernière instance l'apanage du centre. Disséminés à travers l'espace social pour permettre une meilleure diffusion de l'ordre politique, les relais périphériques ne se conçoivent pas sans référent central qui garantisse leur cohésion.

Ce schéma bureaucratique, fondé sur la toute-puissance du centre par rapport à la périphérie malléable et docile, ne correspond que très partiellement à la réalité politique; l'hétéronomie des comportements périphériques n'est pas aussi forte que ce schéma ne l'indique. En fait, la relation entre le centre et la périphérie n'est pas unilatérale mais réversible : les partenaires sont interdépendants et ont besoin respectivement l'un de l'autre; si le centre détient le pouvoir fondamental d'impulsion, il dépend aussi de la périphérie dès l'instant où il est obligé de passer par sa médiation pour communiquer avec le milieu. Comme l'ont déjà montré les phénomènes de dé-centrement, le pouvoir réel dans une institution ou un système est fonction, non seulement de la place occupée dans l'organigramme officiel, mais encore de l'étendue des ressources mobilisables; et la position périphérique donne par elle-même des armes suffisantes pour résister à l'emprise du centre et acquérir une certaine influence dans l'élaboration des décisions. D'abord, le centre tire l'information, qui lui est indispensable pour agir, de la périphérie : c'est à partir des données que celle-ci lui fournit, des sollicitations qu'elle lui transmet, que le centre est amené à orienter ses décisions dans tel ou tel sens. Or, cette information n'est jamais totalement fiable. Le centre n'est pas certain de ramener à lui l'intégralité des éléments dont dispose la périphérie; contrôlant une source d'incertitude nécessaire à la réussite de l'action politique, la périphérie cherche à tirer parti de cette situation stratégique, en exerçant un chantage implicite sur

(177) Les contrôles les plus visibles ne sont pas nécessairement les plus efficaces. C'est ainsi que les véritables contraintes qui pèsent en France sur les collectivités locales proviennent moins des procédés classiques de tutelle que d'une dépendance financière et technique : les difficultés financières des collectivités locales renforcent l'emprise de l'État, dans la mesure où la réalisation de leurs projets dépend de l'octroi de subventions et de l'autorisation d'emprunter; quant à l'insuffisance des services techniques, elle laisse les collectivités locales désarmées pour faire face à des missions de plus en plus complexes, de sorte que les administrations centrales, conservant le monopole du pouvoir d'expert, exercent une tutelle de fait sur leurs projets, au niveau de l'élaboration comme de l'exécution.

le centre (178) et en s'efforçant de pré-déterminer le choix des décideurs : le traitement préalable auquel elle soumet l'information (179) avant de la communiquer aux échelons supérieurs, lui permet de la modeler à son gré et de recourir à des pratiques de rétention ou de divulgation incomplète ou tronquée, si cela peut contribuer à améliorer sa position. Sans doute, convient-il de ne pas surestimer la portée de ces pratiques, en voyant dans l'information la véritable source du pouvoir dans l'organisation : la périphérie n'a pas toujours la possibilité de retenir l'information ou de l'exploiter à son profit, et le centre a les moyens, juridiques et matériels de lui forcer la main (180). Mais la remontée de l'information n'est certainement pas aussi fluide et automatique que le présuppose le schéma bureaucratique, et elle est entravée par les mécanismes de blocage et par des coupe-circuit (181). Par ailleurs, c'est aux points de jonction avec la société, c'est-à-dire à la périphérie, que sont exécutées les décisions prises au sommet : c'est aux segments périphériques qu'incombe la responsabilité considérable d'appliquer sur le terrain, de projeter dans le réel, de rendre effectifs, les choix politiques. Or, l'exécution n'est une opération mécanique : elle suppose une marge d'initiative, une latitude d'appréciation de la part des exécutants qui peuvent, selon les cas, adapter, infléchir ou paralyser les décisions qui transitent par eux. La réaction négative de la périphérie, qui s'oppose à certaines options définies au niveau central (182), ne peut être aisément

(178) Ce phénomène est très perceptible au niveau local : parce qu'ils sont seuls capables d'évaluer les réactions du milieu local, les échelons déconcentrés des administrations centrales, théoriquement placés dans une situation de dépendance hiérarchique, possèdent en fait un moyen de pression et de chantage vis-à-vis du centre, qui leur donne une marge non négligeable d'autonomie (voir M. CROZIER, J. C. THOENIC, « La régulation des systèmes organisés complexes. Le cas du système de décision politico-administratif », *R.F.S.*, 1975, p. 3 ; J. C. THOENIC, *Bull. I.I.A.P.*, op. cit. ; P. GRÉMON, *Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Seuil, Coll. Sociologie, 1976).

(179) C'est ce que March et Simon (*Les organisations*, 1958, Dunod, 2^e éd. 1971) appellent « l'absorption d'incertitude » : le décideur ne se voit jamais transmettre les données brutes, les preuves, mais les conséquences déduites par quelqu'un d'autre de ces données et de ces preuves, dont il ne peut juger l'exactitude ; celui qui a ainsi la possibilité de traiter l'information, en transmettant ses propres évaluations au reste de l'organisation, détient inévitablement une source de pouvoir.

(180) Comme le soulignent P. Grémion et H. Jamous (« Les systèmes d'information dans l'administration publique », *R.F.S.P.*, 1974, p. 222), l'information n'est pas un bien neutre : les acteurs n'ont ni les mêmes chances d'accéder à l'information, ni lorsqu'ils y ont accès les mêmes possibilités de l'exploiter pour accroître leurs avantages.

(181) D'où l'enjeu considérable que représente l'installation de systèmes informatiques, par lesquels les décideurs espèrent souvent recouvrer la maîtrise de l'information et éliminer les pratiques de rétention de la part des subordonnés (J. C. THOENIC, « La rationalité » in *Où va l'administration française*, C.S.O., Ed. d'organisation 1974) ; en fait l'introduction de l'informatique ne modifie pas fondamentalement les données du problème.

(182) Voir par exemple sur le problème de l'implantation des centrales nucléaires, D. et T. Flaire, *infra*.

surmontée : les moyens de contrainte et d'autorité étant de peu d'efficacité pour briser la résistance passive, le mauvais vouloir de la périphérie, le centre est amené à anticiper ses réactions, soit par une action préalable de socialisation du milieu périphérique, soit en l'associant à l'élaboration des décisions. Par le biais des compétences qui lui sont reconnues au niveau de l'exécution, la périphérie obtient une emprise plus en amont, sur le contenu même des choix. Le schéma bureaucratique ne saurait donc, malgré les apparences, être réduit à une domination sans partage du centre sur une périphérie stupéfiée et assujettie : ancrés dans un milieu spécifique et sur lequel ils s'appuient fermement pour renforcer leur position, les sédiments périphériques finissent par acquérir une consistance propre et leurs intérêts ne se confondent pas avec ceux du centre; et les échanges bipolaires se caractérisent de ce fait, non par une circulation fluide, mais par une tension dynamique, qui assure la production et la reproduction du système ou de l'institution. Le centre ne peut se contenter d'imposer sa volonté par voie d'autorité; il est tenu de négocier avec la périphérie pour s'assurer son concours et sa collaboration; et cette négociation aboutit à transformer la relation entre le centre et la périphérie en relation d'intercontrôle et d'interdépendance (183).

2° Même s'il est en pratique assorti de correctifs qui préservent la consistance du pôle périphérique, le schéma d'organisation bureaucratique reste fondamentalement basé sur la concentration du pouvoir de décision au sommet, considérée comme le plus sûr moyen d'obtenir l'unité d'impulsion. Or, cette concentration comporte en

(183) Le système français d'organisation territoriale fournit un bon exemple de ce type. En apparence, l'État dispose d'une emprise totale sur la société locale : par le jeu de la centralisation, tous les problèmes tendent à remonter vers le haut; et la régulation se fait toujours dans le sens descendant, par l'intrusion d'un échelon supérieur dans les affaires d'un échelon inférieur. Cependant, l'emprise n'est pas à sens unique : la périphérie a aussi accès au centre et elle dispose sur lui de moyens de pression; la centralisation ne supprime pas, contrairement aux apparences, tout pouvoir local, mais « en génère des formes spécifiques, obscures sans doute, parallèles souvent, suffisamment affirmées pour contrebalancer le pouvoir du sommet » (P. Grémion, *op. cit.*, p. 12). En fait, selon J. C. Thoening, le système qui prévaut dans l'organisation territoriale française est celui de la « régulation croisée ». Régulation parce que les divers partenaires nationaux et locaux sont intégrés dans un ensemble stable, structuré, dont les éléments sont interdépendants. Et régulation croisée, parce qu'elle repose sur l'interpénétration de deux filières différentes — la bureaucratie d'État, le milieu des élus : les compromis ne sont jamais négociés directement et sans intermédiaire entre les parties concernées, mais élaborés à la suite de l'intervention d'une tierce partie située dans une autre hiérarchie; chaque filière, par ce biais, contrôle l'autre, tout en étant contrôlée par elle. La régulation s'effectue à travers un réseau informel de relations en zigzag, qui relie les partenaires des deux filières et permet la domination du centre, tout en donnant à la périphérie les moyens d'accès nécessaires. Il n'y a donc pas domination unilatérale et arbitraire du centre sur la périphérie, de l'État sur les collectivités locales, mais « structure complexe d'inégalités et de dépendances qui s'emboîtent les unes dans les autres, du sommet à la base » (*op. cit.*, p. 120).

fait de multiples inconvénients : rendant la périphérie atone et passive, elle réduit le dynamisme interne et la valeur du dispositif de communication avec l'extérieur; éloignant le lieu de solution des problèmes, elle accroît le risque de blocage et de distorsion de l'information en amont, l'inadaptation des décisions et des difficultés d'exécution en aval. La centralisation engendre chez les membres de l'institution, ou les composantes du système, la frustration et l'insatisfaction, l'indifférence quant aux résultats, l'apathie : ne faisant que le strict nécessaire, le minimum indispensable pour ne pas encourir de sanction, ils cherchent avant tout à être protégés contre toute intervention du sommet, par des garanties statutaires, par des règles écrites; leur comportement se caractérise, du fait de la subordination hiérarchique, et de l'absence de responsabilités effectives, par le conformisme et le manque d'initiative. La centralisation provoque aussi inévitablement l'alourdissement et l'allongement des circuits de communication et, par voie de conséquence, le ralentissement de l'action ainsi qu'une transmission défectueuse de l'information et des ordres : paralysé par le manque de contacts directs, coupé du réel, le centre se trouve dans l'incapacité de prendre des mesures adaptées aux circonstances, et d'en suivre l'exécution. Aussi assiste-t-on, dans de nombreux pays, à des tentatives visant à substituer au schéma bureaucratique une nouvelle version plus souple, dite « participative » du modèle centripète : il s'agit de renforcer le pôle périphérique, en opérant un certain glissement de responsabilités à son profit. Ce glissement fait bouger la périphérie, l'anime, le met en mouvement, ce qui a pour effet bénéfique de développer l'emprise politique sur la société et d'améliorer l'efficacité du système et des institutions en augmentant l'intensité des échanges en leur sein. Tout se passe comme si, après s'être obstinément attachés à résorber les particularismes et à créer un espace politique sans cesse plus fluide, les Etats cherchaient désormais à compenser les conséquences négatives de cette homogénéisation en reconstituant un tissu périphérique d'une certaine densité. Cependant, la portée de cette tendance ne doit pas être surestimée : les transformations qu'elle implique dans la structure du pouvoir restent superficielles, épidermiques, et ne remettent pas en cause la primauté de l'impératif de cohésion, qui est à la base du modèle centripète.

Le modèle centripète de type *participatif* (184) implique un certain rééquilibrage entre le centre et la périphérie par l'atténuation du principe de centralisation et la redistribution des compétences au profit de la périphérie. Ce rééquilibrage se manifeste au sein des institutions par l'intervention plus active des membres dans l'élaboration des choix, tandis qu'au sein du système politique le pouvoir de déci-

(184) Voir pour son application à l'administration française, mon étude : « La participation dans l'administration française : discours et pratique », *Bull. I.I.A.P.*, n° 37 et 39, pp. 85 ss.

sion se trouve plus largement diffusé, et en partie localisé à la périphérie; les intérêts spécifiques, et partiels, défendus par les éléments constitutifs ne sont plus par essence discrédités et ramenés à l'unité par l'intervention totalisante du centre, mais se voient reconnaître une part dans le fonctionnement de l'institution ou du système, ce qui a pour conséquence le développement des échanges internes, l'intensification du jeu bipolaire entre le centre et la périphérie. L'atténuation de la relation de domination/sujétion dans les institutions se traduit par de larges délégations du sommet — qui, s'il définit toujours les orientations générales, les objectifs à atteindre, laisse aux échelons inférieurs une marge importante d'autonomie pour leur réalisation — et surtout par la valorisation du travail collectif, en équipe : il s'agit d'encourager l'initiative des membres en leur donnant la possibilité d'organiser leurs tâches en commun, dans le cadre des directives du sommet. Cette participation a des effets positifs sur la vie de l'institution. D'abord, elle augmente la satisfaction des membres et favorise de ce fait leur intégration. Toutes les études sur la sociologie des petits groupes ont conclu à la supériorité du *leadership* démocratique par rapport au mode de commandement autoritaire qui multiplie les comportements de retrait ou de fuite. Pour fonctionner efficacement une institution doit éviter de recourir à la contrainte, mais faire appel à la bonne volonté des membres, à leur aptitude à coopérer, à leur faculté d'adaptation et d'innovation. Ne ressentant plus directement le poids de l'autorité des dirigeants, tirant une satisfaction personnelle du travail en équipe et de l'association à l'élaboration des décisions, les membres ont tendance à s'identifier à l'institution et à partager ses objectifs; leur dynamisme, leur vitalité, sont captés et mis au service de l'institution. Par ailleurs la participation améliore la qualité des décisions : l'élaboration collective assure la circulation de l'information en évitant les phénomènes de blocage ou de rétention; elle permet d'utiliser les connaissances et les aptitudes des subordonnés qui détiennent des informations précieuses et des compétences spécialisées. Prenant en compte l'ensemble des données, les décisions sont mieux adaptées aux problèmes à résoudre. L'institution tire du renforcement de son pôle périphérique un surcroît d'énergie et une capacité d'action plus grande.

Au niveau du système, le principe participatif justifie une relative émancipation des unités périphériques vis-à-vis de l'emprise du centre : la centralisation du pouvoir de décision n'apparaît plus conforme aux exigences d'une action efficace, et compatible avec l'extension des tâches étatiques; l'éclatement du monolithisme politique par l'octroi d'une large autonomie et d'une capacité de réponse spécifique aux institutions spécialisées de la périphérie s'avère comme le seul moyen pour l'Etat de faire face à ses attributions nouvelles. Le mouvement répond d'abord à des impératifs techniques : les spécialistes du management ont démontré que l'abondance de l'information dans les organisations de très grande dimension rendait indis-

pensable la localisation du pouvoir de décision; la création de lieux de décision à la périphérie a pour vertu de dégorger le niveau central, de confier les attributions à ceux qui sont les plus compétents pour les assumer, de réaliser une plus grande souplesse de gestion, et de renforcer le sentiment d'appartenance. Mais ces données techniques coïncident avec d'autres impératifs de type politique : la diffusion des responsabilités politiques et le traitement localisé des tensions sociales permettent de retenir, de fixer, de polariser les conflits à la périphérie et d'éviter qu'ils ne perturbent le fonctionnement d'ensemble du système. Les unités périphériques constituent un écran protecteur, un dispositif de régulation partiel, destiné à empêcher la remontée des conflits; à partir des attributions qui leur sont reconnues et des capacités régulatrices qu'elles acquièrent, elles assurent la gestion des contradictions sociales, l'amortissement des tensions, la correction des effets des impulsions centrales (185). Là encore, ce glissement vers la périphérie entraîne le développement des échanges horizontaux et verticaux au sein du système : il ne va pas jusqu'à transformer l'action politique en une juxtaposition de décisions partielles, cloisonnées, compartimentées, prises par des micro-décideurs capables de subsister en état d'autarcie et d'agir sans interférence avec les autres unités politiques. La fragmentation même des tâches rend indispensables les contacts entre les diverses composantes et le recours à des procédures de négociation et de concertation; le résultat concret de ce mouvement centrifuge est de multiplier les intervenants dans le processus décisionnel, de complexifier les circuits de décision et d'intensifier le jeu d'échanges entre le centre et la périphérie.

Cette analyse fait ressortir le véritable sens du déplacement vers la périphérie, qui aboutit en définitive, non pas à l'éclatement et au démembrement, mais au contraire au renforcement de la cohésion interne de l'institution ou du système, et donc de l'autorité du centre. Pour être moins apparente, l'emprise du centre n'en est que plus subtile et plus insidieuse, et si les éléments constitutifs retrouvent une marge d'autonomie, c'est pour se plier d'eux-mêmes aux contraintes de l'ordre institué. D'abord, la contribution demandée au pôle périphérique a pour effet d'éviter les comportements de retrait, et de contraindre à un engagement actif, à un investissement personnel des membres : il s'agit d'obtenir le consentement et la collaboration des

(185) C'est ainsi que les problèmes sociaux relatifs au cadre de vie, aux conditions d'existence, tendent à être rabattus sur le niveau local. Mais ce rabattement n'implique nullement une plus forte emprise du local sur les choix collectifs : ce que les collectivités locales traitent ne sont que les retombées sociales d'une politique économique qui reste de la compétence exclusive de l'État. La médiation des autorités locales, qui met l'État à l'abri, offre le double avantage de faciliter l'apaisement des tensions — dans la mesure où ces autorités sont plus proches des problèmes à résoudre —, ainsi que de freiner l'augmentation des dépenses sociales — dans la mesure où elles n'ont pas de moyens suffisants pour y faire face.

participants, de les impliquer au maximum dans les décisions à prendre, afin de renforcer l'intégration de l'institution ou du système; par là, on corrige l'attraction centrifuge qui tend à se développer avec la distanciation et la hiérarchisation et, en socialisant la périphérie, on la ramène sous le joug de l'ordre institué. Ensuite, le déplacement vers la périphérie ne va pas jusqu'à rompre, ou seulement distendre le lien traditionnel de dépendance : il s'effectue dans le cadre fixé par le centre, qui s'assure le contrôle total du déroulement du processus; c'est toujours par un geste unilatéral que le centre délègue ses responsabilités à la périphérie (186), et cette délégation est contenue dans d'étroites limites. Elle ne modifie pas les positions respectives et fondamentalement inégalitaires des deux pôles : le centre garde son pouvoir d'orientation et d'impulsion, ainsi que les prérogatives dont il dispose par rapport à la périphérie; le rapport de domination/sujétion reste, dans son principe, inchangé. Le phénomène est très net au niveau des institutions dans lesquelles l'appel à participer ne saurait aller jusqu'à remettre en cause l'autorité des dirigeants et la discipline exigée des membres (187). La participation a pour but de mettre les connaissances périphériques au service de l'institution, non de modifier les fondements de la construction institutionnelle; elle se situe exclusivement au niveau de l'exécution d'objectifs, dont la définition relève de la compétence exclusive du sommet; elle est ainsi doublement aliénante pour les membres, qui se voient réclamer un investissement personnel accru, sans disposer pour autant d'une emprise plus grande sur la stratégie institutionnelle. De même, l'autonomie plus grande des unités périphériques au sein du système politique ne supprime pas toute régulation centrale. La liberté de ces unités est en réalité étroitement encadrée et surveillée, d'une part par les choix politiques opérés en amont — et sur lesquels ils n'ont pratiquement aucun droit de regard —, d'autre part par le contrôle qui pèse sur eux en aval. Sans doute, les formes traditionnelles de contrôle sont-elles en déclin; mais le niveau central dispose de procédés d'emprise plus subtils sur les hommes et les moyens. Même lorsque les segments périphériques sont théoriquement maîtres de leur gestion interne, ils ne peuvent tirer parti de cette liberté nominale, compte tenu de l'insuffisance de leurs ressources, qui les place en position de quémandeurs; la rétention des moyens financiers donne au centre une emprise très forte, à base de chantage, en subordonnant leur octroi à une série d'obligations souvent très contrai-

(186) Comme le dit P. Legendre (*Jour du pouvoir. Traité de la bureaucratie patriote*, Ed. Minuit, Coll. Critique, 1976, p. 44), la hiérarchie « tellement affabulée sous les signes du plus intouchable ou du plus sacré », peut seule décréter son propre desserrement, et l'invitation à participer ne peut signifier « qu'un surcroît de pouvoir ».

(187) L'introduction des procédures participatives dans la fonction publique par exemple n'a nullement entraîné l'abandon du principe hiérarchique et de l'obligation pour les fonctionnaires d'exécuter les instructions des supérieurs.

gnantes. Enfin, cette différence de position entre le centre et la périphérie ne peut que fausser le sens des échanges internes. Les relations ne sont équilibrées qu'en apparence, du fait de profondes disparités dans la détention des sources d'information, des moyens d'expertise technique et des compétences décisionnelles. Par les échanges continus avec la périphérie, le centre vise essentiellement à surmonter les capacités de freinage et de blocage des unités périphériques, à obtenir leur neutralité, leur accord ou mieux, leur collaboration active à l'exécution des objectifs qu'il poursuit; il s'agit pour lui de socialiser ses partenaires périphériques, en les amenant à intérioriser sa logique d'action. Le remodelage de la périphérie politique par la participation sert en définitive à améliorer le fonctionnement d'un modèle qui reste, dans son inspiration profonde, centripète.

2) L'ARTICULATION CONCRÈTE.

Le schéma de régulation bipolaire met en évidence la logique fondamentale qui gouverne les processus politiques à tous les niveaux. Il ne donne cependant qu'un canevas général, qui doit être affiné pour tenir compte à la fois de l'imbrication des points de vue macro/microscopiques et des positions institutionnelles concrètes. Chaque décision politique met en présence une série d'intervenants dont les positions au sein du système sont à la fois inégales — puisque à dominante centrale/périphérique —, et spécifiques — puisque le degré de centralité/périphérisation n'est jamais identique d'une institution à l'autre; c'est *par* mais aussi *au sein* même de ces institutions que s'effectue le jeu bipolaire indispensable pour harmoniser les contraintes externes/internes; la décision est le produit de cet échange et du rapport singulier qui s'est cristallisé entre les divers acteurs, à partir des données générales dont dépend leur influence respective (position dans le système, maîtrise du code, possibilité de mobilisation d'appuis extérieurs, réseau d'alliances). Il y a donc, dans tous les cas, in-détermination relative du contenu de la décision qui, si elle intervient dans un champ politique structuré où les capacités d'action sont fortement différenciées, comporte aussi un enjeu spécifique autour duquel va se réaliser un équilibre contingent, précaire et évolutif.

a) *Le système d'acteurs.*

Toute décision politique résulte d'une élaboration collective à laquelle prennent part une série d'acteurs, dont les stratégies sont interdépendantes et qui constituent de ce fait un véritable système, à la fois complexe, stratifié et hétérogène. La liste de ces acteurs, qui se situent tantôt au centre, tantôt à la périphérie, — du système politique ou des institutions —, n'est pas le fait du hasard, mais répond à des contraintes objectives. La présence de ceux qui occupent

une position centrale au sein du système ne saurait surprendre, puisque la centralité réside précisément dans la faculté d'imposer sa participation à l'ensemble des processus politiques. Mais ce centre est, on l'a vu, de nature composite : non seulement le principe représentatif qui préside à la construction du centre officiel s'incarne dans plusieurs types d'organes, mais encore les phénomènes de dé-centrement ou d'ex-centrement entraînent l'intervention d'autres acteurs, qui se prévalent de ressources différentes. Et surtout, les arbitrages politiques ne peuvent être pris à l'initiative exclusive du sommet, dépourvu de contact direct avec l'extérieur. L'obligation d'obtenir des informations sur l'état du milieu rend nécessaire la collaboration active d'éléments placés à la périphérie, tant du système politique que des institutions : le souci d'efficacité exige de réduire l'incertitude et de minimiser les risques en associant à la définition des choix ceux qui sont, en amont capables de les éclairer, et en aval chargés de leur exécution. C'est ainsi que des institutions politiques périphériques, telles que les partis (188), les groupes de pression et les segments administratifs spécialisés vont se trouver insérés, de manière très variable selon les cas, dans les circuits de décision. Leurs chances de participation sont tributaires à la fois de leur position au sein du système et de la nature de leurs relations à l'environnement : elles sont d'autant plus fortes que l'institution peut compter sur l'appui et la mobilisation des groupes sous tutelle, dont elle assure la défense dans l'ordre politique, et que ces groupes sont plus haut placés dans la hiérarchie sociale ; par institutions périphériques interposées les divers intérêts sociaux sont représentés, et les conflits transposés, dans l'ordre politique (189). Par ailleurs, au sein même de ces institutions, les dirigeants sont contraints de tenir compte de l'existence de centres de pouvoir institutionnel parallèles, ainsi que des ressources spécifiques que détiennent les membres : les choix institutionnels sont le produit d'échanges internes entre le centre et la périphérie, inspirés par la volonté d'intégrer l'ensemble des variables et de renforcer la cohésion de l'institution. Pour tous les éléments périphériques, la participation à l'élaboration des décisions est un enjeu considérable, qui remet sans cesse en cause les positions acquises dans l'ordre politique : elle est subordonnée aux ressources qu'ils peuvent mobiliser pour imposer leur présence, et notamment au contrôle

(188) Almond et Powell montrent bien qu'une des fonctions des partis est de participer aux fonctions d'élaboration, d'application et d'adjudication des règles.

(189) Comme on l'a vu, tout segment politique périphérique tend à nouer avec son environnement immédiat des relations étroites et réversibles : chargé de le contrôler, il en intériorise rapidement les valeurs et en assure la représentation dans l'ordre politique ; les demandes sociales accèdent au système politique par l'intermédiaire de ces institutions périphériques qui les prennent en main et se chargent de les véhiculer et de les défendre dans les dédales du processus décisionnel. De ce fait, les conflits au sein de l'ordre politique ne sont pas seulement commandés par des variables internes, mais reflètent les contradictions entre les groupes sociaux sur lesquels s'appuient les divers segments en présence.

d'une zone d'incertitude; la maîtrise des données techniques, la détention de l'information nécessaire à la réussite de l'action politique, permettent d'acquérir une emprise sur le processus décisionnel et de marchander sa coopération. Cette participation est ainsi l'instrument d'une stratégie de puissance visant à conquérir le privilège de la centralité : en devenant un partenaire indispensable, en faisant passer par lui le maximum de compromis, un élément périphérique peut accéder progressivement à une position centrale, qui reste le plus souvent officieuse, mais peut être aussi officiellement reconnue, et parfois consacrée par les textes constitutionnels.

Cette diversité n'est pas synonyme d'indifférenciation : la multiplication des intervenants ne signifie pas qu'ils disposent d'une capacité d'action identique et d'une influence égale dans l'élaboration des décisions. Le système d'acteurs est en réalité fortement structuré et hiérarchisé. D'une part, ceux qui sont placés au centre du système apparaissent, surtout dans le modèle centripète, comme des macro-acteurs, chargés de rappeler en permanence les contraintes de l'ordre institué et d'établir les connexions nécessaires entre les séries décisionnelles. D'autre part, les segments périphériques ont eux-mêmes une emprise plus ou moins forte sur l'élaboration des décisions selon les ressources spécifiques qu'ils détiennent et les forces sociales sur lesquelles ils s'appuient (190). Cette stratification est néanmoins variable selon les décisions, à la fois parce que le rapport de forces politique qui s'établit autour de l'enjeu décisionnel est spécifié par les circonstances concrètes et dépend de facteurs contextuels, et parce que les positions institutionnelles évoluent : elles ne sont jamais figées et définitivement stabilisées, mais glissent en fonction des déplacements d'équilibre social ou politique. Chaque décision contribue d'ailleurs par elle-même à cette réévaluation : entraînant une confrontation générale entre les différents acteurs politiques, elle permet d'évaluer leur puissance respective; elle cristallise, condense, inscrit, la hiérarchie de pouvoir existant, à un moment donné, au sein du système politique.

Enfin, les échanges entre les acteurs politiques sont en partie formalisés et en partie sous-jacents. La mise en présence des acteurs est organisée par des procédures officielles, constitutionnelles ou administratives, conçues le plus souvent selon un système de filtres successifs. Mais le système d'échanges ne se laisse pas réduire à ces méca-

(190) La stratification des institutions politiques périphériques est fortement dépendante de la stratification sociale qu'elle reproduit et transpose dans l'ordre politique : une institution a d'autant plus de chances d'imposer son point de vue que celui-ci est davantage conforme au code social et soutenu par les groupes sociaux dominants. Cependant, la correspondance n'est pas absolue : des ressources organisationnelles, résultant par exemple d'une forte intégration périphérique entre le segment et ses relais, ou du contrôle d'une zone d'incertitude, peuvent venir compenser une relative faiblesse structurelle. Par ailleurs, la compétition entre les unités périphériques crée une dynamique propre, et notamment des possibilités d'alliances, qui exclut un contrôle total sur le déroulement du processus.

nismes officiels et à cette procédure ordonnée : non seulement les différentes phases interfèrent les unes sur les autres, par anticipations ou retours en arrière, mais encore des acteurs, qui ne sont pas en tant que tels présents dans la procédure, jouent en fait un rôle d'autant plus important qu'il est moins visible. Une fois empiriquement constitué, le système d'acteurs est relativement stable et les échanges entre ses composantes durent en principe tout au long du processus décisionnel; cependant, des phénomènes d'inclusion/exclusion peuvent se produire au cours des négociations : il arrive que certains acteurs se trouvent marginalisés, puis éliminés des circuits de décision, alors que d'autres pénètrent plus tardivement, ce qui modifie l'équilibre des forces et permet parfois de débloquer la situation.

b) *Le processus décisionnel.*

La décision politique est le produit de l'interaction des différents acteurs qui ont réussi à s'ingérer, à s'immiscer, d'une manière ou d'une autre, dans le processus d'élaboration. Ce processus se présente sous la forme d'un parcours long et sinueux, étalé dans le temps, fragmenté dans l'espace, avec allers-retours permanents de la base au sommet, du centre à la périphérie. Il ne s'agit pourtant pas d'une démarche progressive et rationnelle, visant à réduire, par concessions réciproques, la distance entre les participants, à ajuster, par approximations et infléchissements successifs, les contraintes externes/internes, à adapter l'ordre politique, incarné par le centre, aux données extérieures, exprimées par la périphérie. D'une part, parce que les clivages au sein du système d'acteurs ne se résument pas à une opposition tranchée, dichotomique, manichéenne, entre deux blocs homogènes et antagoniques. Chaque participant ne défend qu'un type de centralité ou de périphérisation, et il est lui-même traversé, déchiré de l'intérieur, par la dialectique centre/périphérie : central, c'est encore ses intérêts propres qu'il confond avec ceux du système ou de l'institution; périphérique, il est imprégné par les valeurs qui assurent la cohésion de l'ordre politique. Centre/périphérie sont des principes transversaux et horizontaux, qui modèlent à des degrés divers le comportement de tous les participants, dont les objectifs ne sont donc pas juxtaposés et contradictoires, mais superposés, imbriqués, entrecroisés; et c'est cette transversalité qui rend les échanges possibles, permet les conjonctions, les alliances, les compromis. D'autre part, parce que le processus ne se déroule pas par lente maturation et réduction progressive de la diversité, mais évolue au contraire de manière syncopée, discontinue, brutale et souvent inattendue, au rythme de la confrontation des différents acteurs.

Le processus décisionnel est en réalité dynamique, évolutif et en perpétuel mouvement. Le rapport de forces est sans cesse modifié par l'inclusion/exclusion de certains acteurs; l'enjeu de la décision n'est pas donné *a priori*, une fois pour toutes, mais défini, construit puis infléchi au fil des échanges; les stratégies elles-mêmes se parasitent

et s'influencent réciproquement, et chaque acteur tend à reconsidérer ses objectifs en fonction des fluctuations de la négociation et de la perception qu'il a des positions de ses partenaires. Le frottement des points de vue et des stratégies provoque des glissements, des ruptures et des re-centrements périodiques, qui modifient l'équilibre du système de décision; les comportements sont constamment réévalués au fur et à mesure du déroulement du processus. Cependant, ces réajustements ne sont pas à eux seuls suffisants pour rendre la décision possible : la décision implique autre chose, un saut qualitatif, une fusion des contradictions en unité de rupture, une torsion des logiques qui transforment les règles du jeu, fixent définitivement l'enjeu, et obligent les acteurs à adapter leurs objectifs au nouveau cadre. Une fois toutes les données intégrées, le système de décision bascule : il se fixe sur un pôle, privilégie une logique, retient une solution; et cette polarisation entraîne immédiatement, et avant même la cristallisation juridique, une réévaluation générale des positions des différents groupes dans l'ordre politique et social et une re-structuration globale du système. Ce phénomène de torsion est fonction du rapport de forces qui s'établit entre les acteurs et de la capacité pour certains d'entre eux de faire prévaloir leur point de vue; chacun s'efforce de mobiliser le maximum de ressources pour peser sur les arbitrages politiques. Cette influence prééminente et motrice est détectée d'abord par ceux qui occupent au sein du système une position centrale : cette position offre des atouts considérables et permet de donner à ses options toutes les apparences du bien-fondé : ceux qui maîtrisent la logique de fonctionnement du système ont aussi les meilleures chances d'animer ou de diriger le processus décisionnel en qualité de coordinateur ou de fédérateur. Néanmoins, le processus ne se réduit pas à une domination sans partage du centre sur la périphérie, pour plusieurs raisons convergentes. D'abord, le centre du système est occupé par plusieurs acteurs concurrents, qui ont besoin d'appuis périphériques pour renforcer leur position respective : c'est ainsi qu'une forte mobilisation politique et idéologique autour des autorités politiques nationales peut venir contrebalancer l'emprise d'un centre de décision extérieur. Ensuite, le centre décide à partir des données qui lui viennent de la périphérie, et il est tenu d'opérer une certaine conciliation entre la logique qui gouverne l'organisation du système et les contraintes extérieures. Enfin, le processus décisionnel comporte par lui-même une dynamique propre d'évolution, difficilement contrôlable, et son déroulement est subordonné à des facteurs contingents : la détention d'une situation périphérique privilégiée, à la jointure de plusieurs espaces de pouvoir, peut modifier le rapport de forces et donner la possibilité de jouer le rôle de catalyseur. C'est en ce sens qu'il faut parler d'in-détermination relative : si les différents acteurs qui s'affrontent ne sont pas dotés d'un poids comparable et s'il y a des constantes lourdes dans l'action politique, le contenu d'une décision ponctuelle dépend d'un équilibre conjoncturel entre le centre et la périphérie, qui ne peut être par avance

défini. La décision politique apparaît comme le produit hypothétique et sans cesse remis en cause d'un jeu complexe d'interactions entre les acteurs qui sont associés à son élaboration.

*
**

Le modèle « centre/périphérie » se retrouve donc à tous les niveaux politiques, sous la forme d'une coupure fondamentale entre un principe d'ordre et de cohésion, et des éléments désordonnés et disparates; cette coupure est à la fois déchirante, dans la mesure où elle introduit une division irréductible par laquelle va se glisser le rapport de domination/sujétion, et nécessaire, puisqu'elle rend possible le travail politique et assure la reproduction du système : le système politique craint d'autant moins la mort qu'il est plus actif et que les échanges internes et externes entre ses deux pôles opposés sont plus intenses. Ainsi conçu, le modèle « centre/périphérie » permet de mettre en évidence la logique qui préside au déroulement des processus politiques; transposable aux divers ordres de réalité politique, macro-et micro-scopiques, il fournit un cadre général d'analyse, dont les implications apparaissent particulièrement riches et qui peut, dès lors, être mis à l'épreuve sur une série de champs de recherche particuliers.